

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE
L'HÉRAULT
CANTON DE
LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

numéro
CM_PV_210413_04

L'an deux mille vingt et un, le treize avril,
Le Conseil municipal, dûment convoqué le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni en session
ordinaire, Salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle
LÉVÈQUE.

Conformément à la réglementation en vigueur pour la lutte contre l'épidémie de covid, cette séance du Conseil municipal a un accès restreint au public.
Afin de respecter le caractère public de l'assemblée, la retransmission en direct a été accessible sur le facebook de la Ville de Lodève.
Le quorum est fixé au tiers de l'effectif présent et chaque conseiller peut être porteur de deux pouvoirs.

nombre de membres
en exercice 29
présents 20
exprimés 28

Présents :

LÉVÈQUE Gaëlle, CROS Ludovic, ROCOPLAN Nathalie, MARRES Gilles, GALEOTE Monique, BENAMEUR Ali, VERDOL Marie-Laure, KOEHLER Didier, FERAL Claude, PANIS Michel, SAUVIER Jean-Marc, LAUGIER Élisabeth, ALIBERT Damien, BOSC David, BENAMMAR-KOLY Fadilha, DRUART David, DETRY Thibault, GOURMELON Izia, LAATEB Claude, SINÈGRE Joana

Absents avec pouvoirs :

PEDROS Isabelle à LÉVÈQUE Gaëlle, SYZ Nathalie à VERDOL Marie-Laure, KASSOUH Hamed à LÉVÈQUE Gaëlle, ENNADIFI Fatiha à GALEOTE Monique, RICARDO Christian à LAATEB Claude, MARTIN José à LAATEB Claude, STADLER-LATOUR Magali à SINÈGRE Joana, ROUQUETTE Damien à SINÈGRE Joana

Absents :

COUPEAU Sandrine

Gaëlle LÉVÈQUE souhaite la bienvenue et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Gaëlle LÉVÈQUE désigne Damien ALIBERT comme secrétaire de séance et demande à l'assemblée de se prononcer.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Gaëlle LÉVÈQUE soumet à l'assemblée l'ordre du jour.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Ne prennent pas part au vote :

GOURMELON Izia, VERDOL Marie-Laure, PANIS Michel

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_1 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS 2021

CONSIDÉRANT que chaque année, la Ville de Lodève soutient les associations dans leurs projets permettant de participer à la vie associative locale,

Après étude des dossiers de demandes de subventions déposés auprès des services de la ville, Madame le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement et de subventions exceptionnelles présentées ci-dessous :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	OBJETS DE LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
THÈME ANCIENS COMBATTANTS	900 euros		
SNEMN	200 euros	/	/
SOCIÉTÉ MEMBRES LÉGIOS D'HONNEUR	200 euros	/	/
UNC	300 euros	/	/
UNPRG	200 euros	/	/
THÈME SOCIAL	2 700 euros	3 750 euros	
AFP FRANCE HANDICAP	300 euros	/	/
FRANCE ALZHEIMER	500 euros	/	/
LES AMIS DES HÔPITAUX	600 euros	/	/
LES POUILLEPOUNES	/	300 euros	Participation étudiante au 4L Trophy
OUSTALITE	500 euros	250 euros	Gestion de l'appartement « Bains-douches »
SHANTIDAS	800 euros	200 euros	Ateliers de lutte contre la fracture numérique
TERRE EN PARTAGE	/	3 000 euros	Marché aux fleurs de Lodève
THÈME CULTURE	20 500 euros	6 800 euros	
ADAPT ET SIGNE	200 euros	/	/
ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE LODEVOISE	500 euros	/	/
BATIDA VIVA	700 euros	/	/
CHANTONS ENSEMBLE	700 euros	300 euros	Concerts sur Lodève
DES AMIS DES ORGUES	1 000 euros	500 euros	50ème anniversaire de l'association
LULU LA CREA	300 euros	/	/
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	7 500 euros	2 500 euros	Coordination des colonies apprenantes
PHILATÉLIQUE LODEVOISE	400 euros	/	/
POUR LA SAUVEGARDE ST FULCRAN	500 euros	/	/
RADIO LODEVE	4 200 euros	1 000 euros	Émissions avec associations locales
RÉVEIL LODEVOIS	4 500 euros	2 500 euros	Animations diverses sur Lodève
THÈME AUTRES	3 800 euros	3 500 euros	
AAPPMA LA GAULOISE	/	1 000 euros	Achat alevins reproduction naturelle rivières
CGT	300 euros	/	/
LES AMIS DU RECYCLAGE LODEVOIS	1 000 euros	1 000 euros	Réalisation du « Repair Café »
PAYSARBRE	1 500 euros	1 500 euros	Petite Fête de l'arbre
TERRE CONTACT	1 000 euros	/	/
THÈME SPORT	16 800 euros	6 900 euros	
AFLC	1 500 euros	1 000 euros	Animations dans les quartiers
DIANE LODÈVOISE	700 euros	/	/
ÉCOLE DE BUDO	700 euros	200 euros	Stages pour femmes victimes de violences
FER ROULANT	2 000 euros	1 000 euros	Compétitions et concours sur Lodève
LES PETITES CHIPIES	200 euros	100 euros	Gala annuel sur Lodève
LES PETITS CHASSEURS DU LODÈVOIS	700 euros	300 euros	Lâchés de gibiers de tir pour favoriser repeuplement
RANDO LUTEVA	300 euros	/	/
RCO SALAGOU LARZAC	6 000 euros	2 000 euros	Tournoi annuel féminin / Gestion Équipe 1ère
TÊTE EN L'AIR	500 euros	300 euros	Aide exceptionnelle pour association en difficulté

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

TWIRLING BÂTON	3 500 euros	1 500 euros	Inscription d'athlètes à l'école départementale
VÉLO CLUB LODEVOIS	700 euros	500 euros	Gratuité de la licence FFC pour les féminines
TOTAL 2021	44 700 euros	20 950 euros	

Oui l'exposé de Ali BENAMEUR et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la répartition des attributions de subventions de fonctionnement et de subventions exceptionnelles aux associations telle que présentée ci-dessus,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **ARTICLE 3 : PRÉCISE** que cette dépense est inscrite sur le budget principal, chapitre 65, article 6574 pour les subventions de fonctionnement et chapitre 67, article 6748 pour les subventions exceptionnelle,
- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

VOTE À L'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_2 : MODIFICATION DES SECTEURS SCOLAIRES

VU le Code de l'éducation,

CONSIDÉRANT que, conformément l'article L 212-7 du Code de l'éducation, la Ville de Lodeve doit déterminer, sur son territoire, les périmètres scolaires de ses écoles publiques par délibération,

CONSIDÉRANT que le périmètre scolaire de chaque école regroupe un ensemble de rues ou de tronçons de rues autour de l'établissement scolaire et ainsi, en fonction du domicile du ou des représentants légaux de l'enfant, une école d'affectation est définie,

CONSIDÉRANT que la sectorisation scolaire a pour objectif de privilégier l'accueil des enfants afin de favoriser la mixité sociale et de maintenir un équilibre entre les divers groupes scolaires notamment en tenant compte des locaux pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions,

CONSIDÉRANT que des modifications, après consultation du Conseil municipal, peuvent toutefois être apportées afin de tenir compte de l'évolution urbanistique de la ville et notamment, lors de l'implantation de nouvelles zones d'habitat sur ce territoire, et des mouvements démographiques observés entre les différents quartiers,

CONSIDÉRANT que, ces dernières années, un déséquilibre s'est créé entre les écoles avec un plus grand nombre d'élèves sur l'école de Prémerlet au détriment du centre ville,

Madame le Maire propose au Conseil municipal, afin de retrouver un équilibre entre les écoles, de modifier la sectorisation des rues suivantes :

		Ancien secteur	Nouveau secteur
CHEMIN DE L'OPPIDUM	depuis la route de Mayres	Premerlet	Vinas/Pasteur
CHEMIN DE LA SOLITUDE	Depuis la route de Grézac		
CHEMIN DE LA TANNIERE	Depuis le chemin de la Solitude		
CHEMIN DE VIGNES	depuis la route de Mayres		
CHEMIN DES MESANGES	Depuis la route de Grézac		
CHEMIN DES PENSEES	depuis la route de Mayres jusqu'à la route de Mayres		
ROUTE DE GREZAC	depuis la rue du 8 mai jusqu'en limite de commune		
ROUTE DE MAYRES	Depuis la route de Grézac jusqu'à la limite de commune		
CHEMIN DE LA CHENETTE	Depuis le chemin Fontaine Del Sauze	Premerlet	Gely / Fleury
CHEMIN DU BRIN	Depuis la route de Vinas		
CHEMIN DE LA FONT DEL SAUZE	depuis la RD149e1 jusqu'en limite de commune		
ROUTE DE MILLAU			
ROUTE DE VINAS			
RUE DES CHARDONNERETS	Depuis la Route de Vinas		
RUE DU 19 MARS 1962	Depuis la rue des Chardonnerets		

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

et de valider les nouveaux secteurs cartographiés avec la liste des noms de rues disponibles sur le lien suivant : <https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/PCpL3MiNerzTDqg>.

Où l'exposé de Gilles MARRES et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : MODIFIE** la sectorisation des rues telle que détaillée ci-dessus et **VALIDE** les nouveaux secteurs cartographiés avec la liste des noms de rues disponibles sur le lien suivant : <https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/PCpL3MiNerzTDqg>,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

- **ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

VOTE : 27 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION

ABSTENTION : VERDOL Marie-Laure

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_3 : VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales précisant,

VU la délibération n° MLCM_200610_04 du Conseil Municipal du 10 juin 2020 relative au vote des taux de fiscalité directe pour l'année 2020,

CONSIDÉRANT la réforme de la taxe d'habitation qui prévoit dès 2021, que les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, mais la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties,

CONSIDÉRANT que les taux appliqués en 2020 étaient les suivants :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,67%,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 129,00%,

Madame le Maire propose au Conseil municipal de ne pas modifier les taux communaux pour l'année 2021 et de fixer les taux suivants :

- taxe sur les propriétés bâties : 32,67% + 21,45% (part départementale) soit 54,12 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 129,00%.

Où l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : VOTE** les taux de la fiscalité directe locale 2021 comme suit :

- taxe sur les propriétés bâties : 54,12 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 129,00%,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : PRÉCISE** que la recette correspondante sera inscrite au chapitre 73, article 73111,

- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

VOTE À L'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_4 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-31,

VU la commission finances du 8 avril 2021,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion 2020 du budget principal établi par le Trésorier du SGC

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Cœur d'Hérault est conforme au compte administratif 2020 de la commune,

CONSIDÉRANT qu'après rapprochement du compte de gestion et du compte administratif, il apparaît que Monsieur le Trésorier a bien repris, dans ses écritures, le montant du solde figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion présente donc des résultats concordants avec ceux de l'ordonnateur,

CONSIDÉRANT qu'il est proposé au Conseil municipal d'entendre, de débattre et d'arrêter le compte de gestion 2020 du budget principal dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

CONSIDÉRANT qu'il est précisé que le Trésorier a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1^{er} juin comme la loi lui en fait l'obligation.

CONSIDÉRANT que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et doit être voté préalablement au compte administratif,

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'entendre, de débattre et d'arrêter le compte de gestion 2020 du budget principal dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

Oui l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ENTEND, DÉBAT et ARRÊTE** le compte de gestion 2020 du budget principal de Lodève dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

VOTE À L'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_5 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-31,

VU la commission finances du 8 avril 2021,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion 2020 du budget annexe du service de l'assainissement collectif établi par le Trésorier du SGC Cœur d'Hérault est conforme au compte administratif 2020 de la commune,

CONSIDÉRANT qu'après rapprochement du compte de gestion et du compte administratif, il apparaît que Monsieur le Trésorier a bien repris, dans ses écritures, le montant du solde figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion présente donc des résultats concordants avec ceux de l'ordonnateur,

CONSIDÉRANT qu'il est proposé au Conseil municipal d'entendre, de débattre et d'arrêter le compte de gestion 2020 du budget annexe du service de l'assainissement collectif dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

CONSIDÉRANT qu'il est précisé que le Trésorier a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1^{er} juin comme la loi lui en fait l'obligation.

CONSIDÉRANT que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à

l'ordonnateur et doit être voté préalablement au compte administratif,

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'entendre, de débattre et d'arrêter le compte de gestion 2020 du budget annexe du service de l'assainissement collectif dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

Ouï l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ARTICLE 1 : ENTEND, DÉBAT et ARRÊTE le compte de gestion 2020 du budget annexe du service de l'assainissement collectif de Lodève dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

- ARTICLE 2 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

VOTE À L'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_6 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE LES GARDIES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-31,

VU la commission finances du 8 avril 2021,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion 2020 du budget annexe Les Gardies établi par le Trésorier du SGC Cœur d'Hérault est conforme au compte administratif 2020 de la commune,

CONSIDÉRANT qu'après rapprochement du compte de gestion et du compte administratif, il apparaît que Monsieur le Trésorier a bien repris, dans ses écritures, le montant du solde figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion présente donc des résultats concordants avec ceux de l'ordonnateur,

CONSIDÉRANT qu'il est proposé au Conseil municipal d'entendre, de débattre et d'arrêter le compte de gestion 2020 du budget annexe Les Gardies dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

CONSIDÉRANT qu'il est précisé que le Trésorier a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1^{er} juin comme la loi lui en fait l'obligation.

CONSIDÉRANT que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et doit être voté préalablement au compte administratif,

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'entendre, de débattre et d'arrêter le compte de gestion 2020 du budget annexe Les Gardies dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

Ouï l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ARTICLE 1 : ENTEND, DÉBAT et ARRÊTE le compte de gestion 2020 du budget annexe Les Gardies de Lodève dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

- ARTICLE 2 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

VOTE À L'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_7 : ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE POUR LES DÉLIBÉRATIONS RELATIVES AUX COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET PRINCIPAL, DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT ET DU BUDGET ANNEXE LES GARDIES

VU l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) : « *Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.* »,

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article L. 2121-14 susvisé, lors des séances où les comptes administratifs de la commune sont débattus, le Conseil municipal élit son président ; le Maire peut alors assister au débat mais doit se retirer au moment du vote,

Madame le Maire propose au Conseil municipal de désigner comme présidente de séance pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal, du budget annexe du service assainissement et du budget annexe Les Gardies, Monsieur le premier adjoint, Ludovic CROS.

Oui l'exposé de Gaëlle LÉVÈQUE et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : DÉSIGNE** Ludovic CROS, premier adjoint, comme Présidente de séance pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal, du budget annexe du service assainissement et du budget annexe Les Gardies,
- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Gaëlle LÉVÈQUE quitte la salle (Pouvoirs de KASSOUH Ahmed et PEDROS Isabelle)

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_8 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

VU les dispositions de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui précise que l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le Compte Administratif (CA) du Maire, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante, du Compte de Gestion (CG) établi par le comptable de la collectivité : ces documents doivent être concordants,

VU l'article L.2121-14 du CGCT : « *Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.* »,

VU la commission finances du 8 avril 2021,

VU la délibération n°CM_210413_07 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'élection Monsieur le premier adjoint, Ludovic CROS comme président de séance pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal, du budget annexe du service assainissement et du budget annexe Les Gardies,

CONSIDÉRANT que la séparation de l'ordonnateur et du comptable induit la coexistence d'une double comptabilité, celle du Maire et celle du comptable public,

CONSIDÉRANT que le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal de la ville peut se résumer ainsi :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DE-PENSES ou DEFICITS	RE-CETTES ou EXCEDENTS	DE-PENSES ou DEFI-CITS	RE-CETTES ou EXCEDENTS	DE-PENSES ou DEFI-CITS	RE-CETTES ou EXCEDENTS
RESUL-TATS RE-PORTES 2019		758 120,71	3 286 944,53		3 286 944,53	758 120,71
OPERA-TIONS DE L'EXER-CICE	8 151 714,82	9 207 092,36	4 236 711,60	4 569 204,43	12 388 426,42	13 776 296,79
TOTAUX	8 151 714,82	9 965 213,07	7 523 656,13	4 569 204,43	15 675 370,95	14 534 417,50
RESUL-TATS DE-FINITIFS		1 813 498,25	2 954 451,70		1 140 953,45	

CONSIDÉRANT que les restes à réaliser 2020 sont les suivants :

- dépenses : 618 385,38 euros,
- recettes : 2 185 311,00 euros,
- soit un excédent de restes à réaliser de : 1 566 915,62 euros,**

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante est mise à disposition au préalable de la séance, de la Mairie de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/4MaxwNZpBp5faxD>

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Ludovic CROS propose au Conseil municipal d'approuver le compte administratif 2020 du budget principal de la ville, hors la vue du Maire :

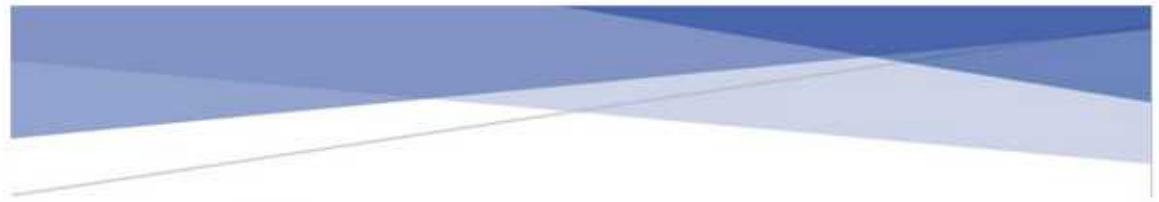
- d'approuver le compte administratif 2020 du budget principal de la ville,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Où l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget principal de la Ville,
- ARTICLE 2 : RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- ARTICLE 3 : ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

> ANNEXE SUIVANTE: Note synthétique des comptes administratifs et maquette budgétaire du compte administratif du budget principal

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Note synthétique

Conseil Municipal du 13 avril 2021

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Table des matières

Préambule	2
L'exercice 2020 se distingue par 4 éléments principaux :	2
1 LES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL	3
2 Les dépenses réelles de fonctionnement	5
2.1.1 Les charges à caractère général (chapitre 011)	5
2.1.2 Les dépenses de personnel (chapitre 012)	6
2.1.3 Les atténuations de produits (chapitre 014)	7
2.1.4 Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)	7
2.1.5 Les frais financiers (chapitre 66).....	7
2.1.6 Les charges exceptionnelles (chapitre 67)	7
3 Les recettes réelles de fonctionnement	8
3.1.1 Les atténuations de charges (chapitre 013).....	8
3.1.2 Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70)	8
3.1.3 La fiscalité (chapitre 73)	9
3.1.4 Dotations et participations (chapitre 74)	10
3.1.5 Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)	10
3.1.6 Les produits exceptionnels (chapitre 77)	10
4 L'évolution des épargnes	11
5 LA DETTE	13
5.1.1 Synthèse de la dette au 31/12/2020	13
5.1.2 Evolution de l'encours de dette	13
5.1.3 Dette par risque	14
5.1.4 Dette par prêteur	14
5.1.5 Evolution du capital restant dû	15
6 LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16
6.1.1 Les dépenses d'investissement	16
6.1.2 Les recettes d'investissement	19
7 LES BUDGETS ANNEXES	23
7.1.1 Les résultats du budget annexe du service « Assainissement collectif »	23
7.1.2 Les résultats du budget annexe Les Gardies	26

Préambule

Le compte administratif 2020 retrace l'exécution du budget de l'exercice 2020 au regard des orientations fixées par le conseil municipal et présente la situation financière de la Ville au 31 décembre 2020.

L'exercice 2020 se distingue par 4 éléments principaux :

1/ Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

2/ Une augmentation des épargnes brutes et nettes de la collectivité, signe d'une bonne gestion financière ; l'évolution des recettes restent supérieure à celle des dépenses en fonctionnement.

3/ Un niveau d'endettement élevé mais stable.

4/ La réalisation d'un programme d'investissements à hauteur de 3 052 000€

COMMUNE DE LODÈVE

1 LES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2020
011	CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	1 747 212	1 436 034,04
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 782 050	4 663 884,59
014	ATTENUATION DE PRODUITS	625 275	585 274,54
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	750 300	689 529,86
66	CHARGES FINANCIERES	259 600	248 934,79
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 450	19 328,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	503 930	508 729,00
022	DEPENSES IMPREVUES	50 000	-
023	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 152 917,71	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		9 904 734,71	8 151 714,82

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2020
013	ATTENUATION DE CHARGES	58 500	95 388,69
70	PRODUITS DES SERVICES	383 463	358 972,58
73	IMPOTS ET TAXES	4 700 326	4 868 550,57
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 388 921	3 330 548,73
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	141 013	81 658,43
76	PRODUITS FINANCIERS		16,36
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 030	32 156,48
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	232 361	240 000,00
042	TRAVAUX EN RÉGIE VOIRIE et AUTRES	240 000	199 800,52
002	RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ	758 120,71	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		9 904 734,71	9 207 092,36

RESULTATS DE CLOTURE SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2020	9 207 092,36
DEPENSES DE L'EXERCICE 2020	8 151 714,82
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 055 377,54
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	758 120,71
RESULTAT DE CLOTURE 2020 - FONCTIONNEMENT	1 813 498,25

COMMUNE DE LODEVE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2020	Reste à réaliser
10	DOTATIONS FONDS DMERS ET RESERVES	2 756,57	55 371,00	2 756,57
16	EMPRUNTS ET DETTES	935 000,00	928 518,77	31 372,54
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	131 871,94	20 881,08	556 272,96
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	2 108,00	4 524,81	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 521 919,07	1 343 668,48	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 362 649,00	1 683 274,94	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS	136 960,00	-	
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	177 993,31	672,00	27 993,31
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENT	232 361,00	199 800,52	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 300 000,00	-	
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTÉ	3 286 944,53		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		13 090 563,42	4 236 711,60	618 395,38

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2020	Reste à réaliser
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	1 506 716,98	1 473 007,63	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 946 819,04	1 827 143,11	1 310 238,69
16	EMPRUNTS ET DETTES	2 038 003,89	750 000,00	837 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 793,00	3 000,00	2 793,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 804,49	7 324,69	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS			
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	184 779,31	-	34 779,31
024	OPERATIONS PATRIMONIALES	444 800,00		
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	1 152 917,71		
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	503 929,00	508 729,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 300 000,00		
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		13 090 563,42	4 569 204,43	2 185 311,00

RESULTATS DE CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2020	4 569 204,43
DEPENSES DE L'EXERCICE 2020	4 236 711,60
RESULTAT DE L'EXERCICE	332 492,83
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	-3 286 944,53
RESULTAT DE CLOTURE 2020 -	-2 954 451,70
RESTES A REALISER RECETTES	2 185 311,00
RESTES A REALISER DEPENSES	618 395,38
SOLDE D'EXECUTION DES RAR	1 566 915,62
BESOIN DE FINANCEMENT 2020	-1 387 536,08
Excédent de fonctionnement 2020	1 813 498,25
RESULTAT DE CLOTURE	425 962,17

2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 583 009,75	1 436 034,04	-9,28%
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 737 903,50	4 663 884,59	-1,56%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	610 274,54	585 274,54	-4,10%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	613 869,86	689 529,86	12,33%
66	CHARGES FINANCIERES	255 253,58	248 934,79	-2,48%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 244,00	19 328,00	-33,91%
TOTAL DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT		7 545 057,65	7 374 723,03	-2,26%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées pour un montant de 7 374 723 € en 2020 soit une baisse de 2,26 % par rapport au CA 2019.

2.1.1 Les charges à caractère général (chapitre 011)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 583 009,75 €	1 436 034,04	-9,28 %
Dépenses afférentes à la gestion des bâtiments communaux (consommations eau, électricité, gaz, fioul, téléphonie, maintenance des équipements...)	560 654,29 €	554 860,59	-1,03 %
Divers fournitures et services nécessaires au fonctionnement des	962 485,68 €	834 635,11	-13,28 %
Taxe foncière et autres impôts	59 869,78 €	46 538,34	-22,27 %

Les dépenses à caractère général ont été maîtrisées en 2020 même si les réalisations 2020 peuvent difficilement être comparées à l'exercice antérieur. En effet, la crise sanitaire a eu un impact fort sur le niveau des dépenses courantes en entraînant :

- Une baisse des dépenses de certains services ; cinéma, médiathèque, Lutèva, ...
- L'annulation de manifestations (corso, festival résurgences, ...)
- Une augmentation des dépenses liées à l'achat de produits d'hygiène et de protection pour lutter contre l'épidémie de COVID-19.

2.1.2 Les dépenses de personnel (chapitre 012)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 737 903,50	4 663 884,59	-1,56 %
Salaires bruts chargés	4 455 252,25	4 337 011,70	-2,65 %
Remboursement personnel mise à disposition GEEP	53 066,53	75 583,08	42,43 %
Remboursement personnel mis à disposition CCLL	115 181,05	143 711,21	24,77 %
Cotisations COS	31 046,27	31 452,53	1,31 %
Médecine du travail / expertises médicales	17 712,21	15 408,44 €	-13,01 %
Cotisations pour assurance du personnel	65 645,19	60 717,63 €	-7,51 %

Les charges de personnel ont diminué de 1,56% par rapport à 2019, malgré les évolutions de carrière, l'application du PPCR et la mise en place du RIFSEEP.

Les charges de personnel titulaires et contractuels sont en diminution par rapport à 2019 : - 118 000 €.

Par contre, le recours au GEEP et les mises à disposition d'agents par la Communauté de Communes sont en augmentation de 50 000 €.

La mutualisation des agents permet de répondre aux objectifs de rationalisation et d'efficience dans la gestion du personnel ; cela permet également aux collectivités (ville et CCLL) de pouvoir recruter du personnel notamment d'encadrement, nécessaire au bon fonctionnement des services, en mutualisant les coûts salariaux. En 2020, le montant payé à la Communauté de Communes pour les mises à disposition s'est élevé à 143 711 €.

Mises à disposition du personnel communautaire en 2020 :

Services	Nombre d'agents CCLL	Quotité
Urbanisme	1	0,5 ETP
Ressources	3	1,3 ETP
Enfance/jeunesse	2	1,2 ETP
Culture	1	0,3 ETP
Services techniques /	2	0,65 ETP
TOTAL	9	3,95 ETP

Recours au GEEP en 2020

Depuis plusieurs années la ville est adhérente à un GEEP, structure associative à but non lucratif ; l'embauche d'agents par l'intermédiaire du GEEP présente des avantages à la fois pour la collectivité et pour l'agent. Le recours au GEEP est principalement utilisé pour les services scolaires, entretien des bâtiments communaux. En 2020, les embauches par l'intermédiaire du GEEP ont représenté 75 583 € soit + 22 000 € par rapport à 2020.

COMMUNE DE LODÈVE

2.1.3 Les atténuations de produits (chapitre 014)

Réalisé 2020 : 585 274,54 €

Ce montant correspond à l'attribution de compensation versée à la Communauté de Communes Lodévois et Larzac.

2.1.4 Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	613 869,86	689 529,86	12,33 %
Contingent SDIS	278 342,14	276 667,24	-0,60 %
Subvention d'équilibre CCAS	50 300,00	46 489,51	-7,58 %
Diverses subventions de fonctionnement	86 310,00	96 688,66	12,02 %
Autres participations (dont Saint Joseph) et charges diverses de gestion	46 033,22	120 093,01	160,88 %
Indemnités et frais des élus	149 555,47	149 465,21	-0,06 %
Admission en non valeur sur créances irrécouvrées	3 329,03	126,23	-96,21 %

L'évolution la plus significative concerne le montant de la participation versée par la ville à l'école privée Saint Joseph ; conformément au code de l'éducation, le calcul de la participation obligatoire intègre les enfants des classes élémentaires et désormais, ceux des classes maternelles. En 2020, la subvention s'est élevée à 118 182 € dont 64 464 pour les classes maternelles.

A noter que 16 300 € ont été consacrés aux remises gracieuses des droits d'occupation du domaine public et aux remboursements des activités culturelles/loisirs en raison de la crise sanitaire.

2.1.5 Les frais financiers (chapitre 66)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
66 - CHARGES FINANCIERES	255 253,58	248 934,79	-2,48 %
Intérêts réglés à l'échéance	240 107,19	236 507,94	-1,50 %
Intérêts courus non échus (différentiel N/N-1)	7 421,38	-6 339,97	-185,43 %
Intérêts des comptes courants (ligne de trésorerie)	7 725,01	18 766,82	142,94 %

Globalement les charges financières sont en diminution par rapport à 2019.

Les frais financiers relatifs aux lignes de trésorerie ont augmenté en 2020 en raison de la souscription d'une ligne de trésorerie de 1 350 000 € spécifique, relative à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

2.1.6 Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 244,00	19 328,00	-33,91 %
Annulation de titres émis sur exercice antérieur	5 721,52	2 178,00	-61,93 %
Subventions exceptionnelles aux associations	23 460,00	17 150,00	-26,90 %
Autres charges exceptionnelles	62,48	0,00	

3 Les recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
013	ATTENUATION DE CHARGES	205 888,86	95 388,69	-53,67 %
70	PRODUITS DES SERVICES	487 318,89	358 972,58	-26,34 %
73	IMPOTS ET TAXES	4 744 055,96	4 868 550,57	2,62 %
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 214 236,82	3 330 548,73	3,62 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	99 905,17	81 658,43	-18,26 %
76	PRODUITS FINANCIERS	119,59	16,36	-86,32 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	89 155,55	32 156,48	-63,93 %
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	240 000,00	
TOTAL RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT		8 840 680,84	9 007 291,84	1,88 %

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées pour un montant de 9 007 291 € en 2020, en augmentation de 1,88% par rapport au CA 2019.

3.1.1 Les atténuations de charges (chapitre 013)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
013 - ATTENUATION DE CHARGES	205 888,86	95 388,69	-53,67 %
Participations de l'Etat au titre des contrats aidés (CUI/EAV)	21 677,00	0,00	-100,00 %
Remboursements des assurances dans le cadre des congés longue maladie et	110 875,00	44 774,46	-59,62 %
Autres remboursements (CDC, URSSAF,CNRACL...CDG exercice droit syndica	73 336,86	50 614,23	-30,98 %

La fin des contrats aidés est un facteur de baisse de ce chapitre depuis 2017. Les remboursements liés aux maladies et accidents de travail sont plus aléatoires d'une année sur l'autre et avaient été particulièrement conséquents en 2019.

3.1.2 Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	487 318,89	358 972,58	-26,34 %
Concessions dans les cimetières	12 812,00	22 740,50	77,49 %
Redevance d'occupation du domaine public communal (RODP gaz et électricité)	8 632,94	7 193,32	-16,68 %
Redevances et droits des services à caractère culturel (Ecole de musique /médiathèque/cinéma)	250 118,75	111 871,45	-55,27 %
Redevances et droits des services à caractère de loisir (Lutéva, piscine)	45 003,37	18 505,58	-58,88 %
Remboursement de frais (personnel et autres frais) au groupement de rattachement	169 680,77	198 670,73	17,09 %
Divers	1 071,06	0,00	-100,00 %

La baisse de recettes liées aux services municipaux est une conséquence directe de la crise sanitaire de la covid-19 ; l'année 2020 a été impactée par des fermetures de services pendant la période de confinement : les pertes de recettes liées au cinéma et à la piscine sont les plus conséquentes.

COMMUNE DE LODÈVE

3.1.3 La fiscalité (chapitre 73)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
73 - IMPOTS ET TAXES	4 744 055,96	4 868 550,57	2,62 %
Impôts locaux (TH / TF / TFB)	4 168 413,00	4 300 505,00	3,17 %
Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales + départementales	104 134,00	103 050,00	-1,04 %
Droits de place (foires et marchés) et de stationnement (tournière)	78 860,72	57 230,37	-27,43 %
Taxe sur l'électricité	183 116,54	205 923,28	26,24 %
Taxe additionnelle aux droits de mutation	229 531,70	201 841,92	-12,06 %

Le produit de fiscalité directe a augmenté de 3,17% en 2020 soit + 132 000 € ; cette augmentation est exclusivement liée à l'évolution des bases fiscales sur le foncier bâti et l'habitation.

Les taux fiscaux 2020 sont restés inchangés.

Taxe d'habitation	
Base nette imposable taxe d'habitation	8 827 573
Taux taxe d'habitation	19,52%
Produit de la taxe d'habitation	1 723 142
Taxe sur le foncier bâti	
Base nette imposable taxe foncière sur le bâti	7 481 756
Taux taxe foncière sur le bâti	32,67%
Produit de la taxe foncière sur le bâti	2 444 290
Taxe sur le foncier non bâti	
Base nette imposable taxe foncière sur le non bâti	41 902
Taux taxe foncière sur le non bâti	129,00%
Produit de la taxe foncière sur le non bâti	54 054
Produit des taxes directes (73111)	4 221 486
Rôles supplémentaires	18 327
Surtaxe sur les logements vacants	60 692
Produit des contributions directes	4 300 505

La fiscalité liée aux droits de mutation conserve une bonne dynamique avec un produit supérieur à 200 000 €.

Les droits de place sont en diminution en raison de la crise sanitaire.

COMMUNE DE LODEVE

3.1.4 Dotations et participations (chapitre 74)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 214 236,82	3 330 546,73	3,62 %
Dotation forfaitaire	1 105 688,00	1 104 087,00	-0,14 %
Dotation de solidarité rurale	913 401,00	968 013,00	5,98 %
Dotation de solidarité urbaine	430 903,00	447 833,00	3,93 %
Dotation nationale de pérennisation	334 806,00	331 288,00	-1,05 %
Subventions Etat	25 213,83	0,00	
Subventions de fonctionnement Département	12 000,00	12 000,00	0,00 %
Participations de fonctionnement reçues- EPCI (école de musique)	28 260,00	30 833,00	9,10 %
Subventions de fonctionnement reçues- Communes (participation pour écoles)	35 602,20	42 333,25	18,91 %
Subventions de fonctionnement reçues- Autres organismes (cnc / caf)	12 399,79	75 719,46	510,65 %
Compensations de l'Etat au titre des compensations sur la CET, la TH et la TF	303 833,00	314 916,00	3,65 %
Autres participations (dotations titres sécurisé, DGD...)	12 130,00	3 526,02	-70,93 %

Les dotations de solidarité rurale et urbaine ont connu une évolution positive en 2020 de + 72 000€. Les autres dotations de l'Etat restent stables.

Les subventions reçues d'autres organismes sont en augmentation ; elles comprennent les aides de la CAF perçues pour le fonctionnement du centre social : 55 120 €.

3.1.5 Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	99 738,01	81 658,43	-18,13 %
Redevances de locations de salles municipales et divers loyers	73 599,76	55 513,94	-24,57 %
Autres loyers (photovoltaïque)	25 902,54	26 143,33	0,93 %
Autres recettes de gestion	235,71	1,16	

Les recettes de loyer et d'utilisation des équipements sportifs ont été impactées par le confinement lié à la crise sanitaire générant une diminution de recettes de 18 000 €.

3.1.6 Les produits exceptionnels (chapitre 77)

	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019/CA 2020
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	89 155,55	32 156,48	-63,93 %
Dépôts et pénalités perçues	28 800,00	9 750,00	-66,15 %
Les produits de cessions d'immobilisation	26 450,00	4 800,00	-81,85 %
Des produits exceptionnels divers (remboursement sur sinistres...)	33 905,55	17 606,48	-48,07 %
Réquistoire restée à recouvrer	44 170,60	0,00	

COMMUNE DE LODÈVE

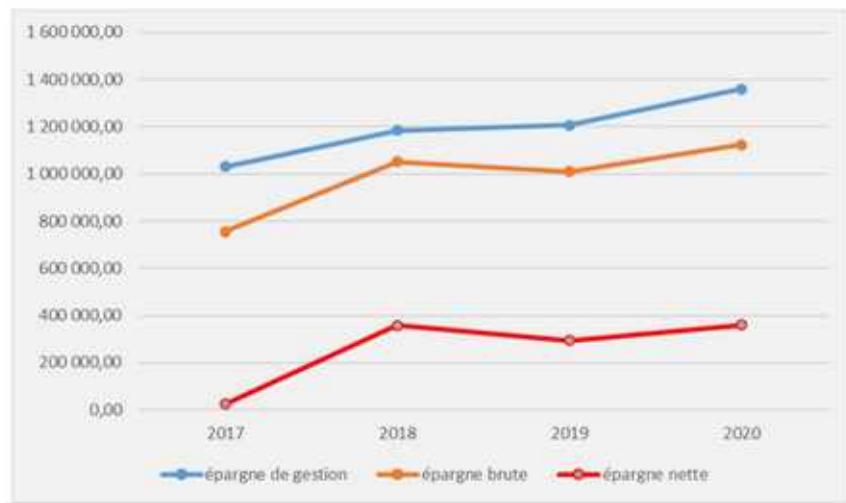
4 L'évolution des épargnes

Libellé	CA 2019	CA 2020
70 Produits des services et ventes diverses	205 888,86	95 388,69
73 Produits des impôts et taxes	487 318,89	358 972,58
74 Dotations et subventions	4 744 055,96	4 868 352,94
75 Autres produits de gestion courante	3 214 236,82	3 330 548,73
013 Atténuation de charges	99 905,17	81 658,43
Recettes courantes de fonctionnement (1)	8 751 405,70	8 734 921,37
011 Charges à caractère général	1 583 009,75	1 435 638,32
012 Charges de personnel	4 737 903,50	4 663 884,84
65 Autres charges de gestion courante	610 274,54	585 274,54
014 Atténuation de produits	613 869,86	689 529,86
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles(2)	7 545 057,65	7 374 327,56
Epargne de gestion		
(3) = (1) - (2)	1 206 348,05	1 360 593,81
Charges financières (66)	255 253,58	248 934,79
Produits financiers (76)	119,59	16,36
Résultat financier (4)	-255 133,99	-248 918,43
Charges exceptionnelles (67)	29 244,00	19 328,00
Produits exceptionnels hors cessions, et transferts de charges (77 et 79)	89 155,55	31 760,76
Résultat exceptionnel (5)	59 911,55	12 432,76
Epargne Brute		
(6) = (3)+(4)+(5)	1 011 125,61	1 124 108,14
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette (7) hors prêts court terme	717 833,58	763 518,77
Epargne Nette ou autofinancement courant		
(8) = (6) -(7)	293 292,03	360 589,37

En 2020, les différents niveaux d'épargne ont augmenté ; les efforts de gestion combinés à une évolution des recettes permettent à la ville de disposer d'une épargne brute de 1 124 000 € soit + 11%.

Ce niveau d'épargne brute est constitutif d'une situation structurelle saine des finances de la collectivité.

L'épargne nette, bien qu'en augmentation de + 22% reste impactée par le remboursement en capital de la dette.

L'évolution des épargnes (en milliers d'euros)Définitions

L'épargne de gestion correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette.

L'épargne brute correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement, et notamment au remboursement de la dette.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette. Elle détermine le montant d'autofinancement dont dispose la collectivité pour investir.

5 LA DETTE

Les tableaux présentés ci-dessous intègrent les emprunts mobilisés au cours de l'exercice 2020.

5.1.1 Synthèse de la dette au 31/12/2020

Eléments de synthèse	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Variation
Dette globale	9 669 119,27	9 400 600,41	⬇️
Taux moyen	2,47%	2,38%	⬇️
Durée résiduelle moyenne	13 ans et 10 mois	13 ans et 8 mois	⬇️
Durée de vie moyenne	7,06 ans	7,31 ans	⬆️

L'encours de dette 2020 comprend un prêt relais d'un montant de 500 000 € mobilisé pour préfinancer le FCTVA relatif aux dépenses d'investissement 2019.

Ce prêt relais sera remboursé en totalité sur l'exercice 2021.

L'encours de dette long terme au 31/12/2020 (déduction faite du prêt relais) s'élève à 8 900 600 € (soit 1154€ / habitant).

5.1.2 Evolution de l'encours de dette

Evolution de l'encours de dette (en milliers d'euros)



L'encours de dette long terme sur les 3 dernières années est stable et se situe autour de 9 000 000 €. La ville s'attache à ne pas dégrader son niveau d'endettement tout en poursuivant une politique d'investissement soutenue.

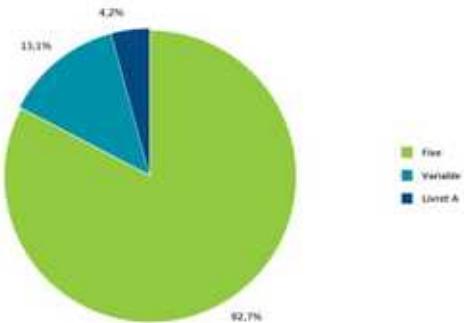
COMMUNE DE LODÈVE

Le recours aux emprunts court terme permet à la collectivité de préfinancer le FCTVA perçue l'année suivant la réalisation des investissements ; ces emprunts relais présentent l'avantage de rendre disponible les fonds à avancer, sans attendre la recette prévue à terme.

En 2020, la collectivité a mobilisé 750 000€ d'emprunt nouveau et a remboursé 763 000 € d'emprunt long terme.

Son niveau d'endettement n'a pas été dégradé.

5.1.3 Dette par risque



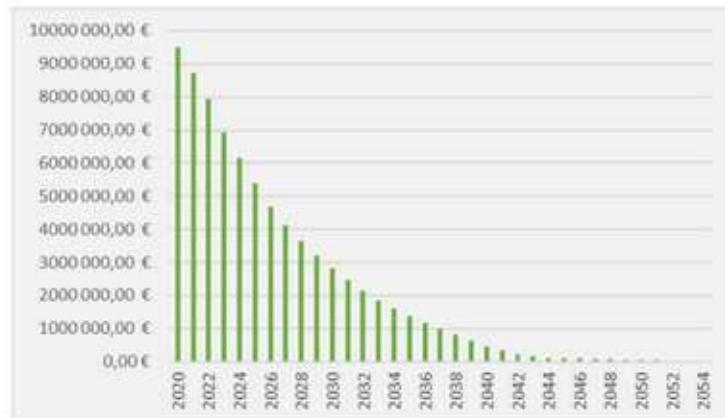
La structure de l'encours montre une gestion prudente de la dette, la Ville étant protégée contre une remontée des taux avec la plus grosse partie de son encours à taux fixe (82%).

5.1.4 Dette par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	4 568 412,67 €	48,14 %
CAISSE D'EPARGNE	2 006 853,48 €	21,15 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 178 970,54 €	12,42 %
SFIL CAFFIL	513 632,04 €	5,41 %
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	432 000,00 €	4,55 %
DEXIA CL	401 256,88 €	4,23 %
SOCIETE GENERALE	389 475,00 €	4,10 %
Ensemble des prêteurs	9 490 600,41 €	100,00 %

La répartition de l'encours entre plusieurs prêteurs permet également de sécuriser la gestion de la dette. Le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne sont les prêteurs majoritaires qui accompagnent la ville dans le financement de ses projets.

5.1.5 Evolution du capital restant dû



La trésorerie

Au 31/12/2020, le montant des contrats de trésorerie de la commune s'élevait à 2 200 000 €, soit 850 000 € pour la gestion courante et 1 350 000 € pour le préfinancement des dépenses de l'espace santé en attendant l'encaissement des subventions attribuées.

6 LA SECTION D'INVESTISSEMENT**6.1.1 Les dépenses d'investissement**

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2020	Reste à réaliser 2020
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	2 756,57	55 371,00	2 756,57
16	EMPRUNTS ET DETTES	935 000,00	928 518,77	31 372,54
20	DEPENSES EQUIPEMENT	5 155 508,00	3 052 349,31	556 272,96
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	177 993,31	672,00	27 993,31
TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT		6 271 257,88	4 236 711,60	618 395,38

6.1.1.1 Les Dépenses d'équipement réalisées

La ville a réalisé un important programme d'équipement en 2020 pour un montant de 3 052 349 € détaillé comme suit :

Les opérations gérées en AP/CP

INTITULE DE L'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	CP antérieurs (réalisations au 01/01/N)	CP réalisés en 2020	Restes à financer sur les exercices N+1 et suivants
Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque				
Tranche Ferme	7 155 000,00	7 018 852,77	102 178,56	33 968,67
Espace Santé	3 144 000,00	784 836,89	1 683 274,94	675 888,17
Programmation pluriannuelle Eclairage public (dont géoréférencement et module métier)	1 535 000,00	674 931,96	466 082,76	393 985,28
Travaux cimetière (réfection voies et allées, reprises)	305 000,00	74 178,90	20 418,55	210 402,55
Travaux groupe scolaire Prémerlet	463 800,00	256 354,49	67 604,32	139 841,19
Projet agricole sur le site de Campeyroux	75 800,00	28 738,23	47 035,21	26,56
Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de	438 000,00	0,00	4 896,00	433 104,00
TOTAUX	22 602 049,00	11 826 111,64	2 391 490,34	8 384 447,02

COMMUNE DE LODÈVE

Les autres dépenses d'études et travaux

Libellé	Montant
Diagnostic voiries communales	4 616,40
Missions géomètre bornage	492,00
2031- Frais d'études	5 108,40
204-Subventions d'équipement versés (dont lope vélo)	4 524,81
Extincteurs+bac à sable chaufferie école Prémerlet	484,88
Reprise appuis fenêtres Gély	6 653,98
21312 - Bâtiments scolaires	7 138,86
Etanchéité toiture terrasse/espace Luteva	29 557,86
21318 - Autres bâtiments publics	29 557,86
Portail métallique piscine	2 893,20
Travaux biens vacants 4 Impasse Chateaudun	3 552,00
Système Cloches 4 marteaux Cathédrale St Fulcran	15 930,00
Remise aux normes paratonnerre Cathédrale St Fulcran	6 294,00
Démolition maison Lopez Fonds Barnier	267,60
Travaux divers plateau multisport Montbrun/St Martin/ Grézac	10 950,00
2138 - Autres constructions	39 886,80
Chaussée boulevard Montalangue	38 537,88
Reprise mur rue du 8 mai	12 560,40
Fourniture et pose signalétique piétonne	21 984,65
Plaque et panneaux de rue	23 863,56
Annonce tvx signalisation horizontale	864,00
Réhabilitation réseau EP Lot St Martin	6 940,80
Réseau pluvial route du Perthus	17 054,04
Réseau eau brute Av de la République/ parc municipal	9 960,00
Fossé chemin font de la sauze	582,00
Réhabilitation quartier St Martin	5 838,00
Chemin des Amoureux caniveau grille	2 354,40
Reprise regards Gambetta angle J. Galtier	5 143,20
Rempl 3 égouts avenue Joseph Vallot	6 558,00
Création avancée trottoir Bd Liberté	8 505,48
Suppression espaces verts Impasse des Buis	5 658,60
Mise en sécurité et reconstruction mur effondré intempéries 25/01 Allée des	21 180,00
Chemin de Fontbonne reconstruction mur de soutènement	18 585,00
Mise en sécurité Chemin de Lauroux	11 511,00
2151 - Réseaux de voirie	217 681,01
Alimentation Payssals Bas	3 990,96
Programme dépose fils nus/ déplacement ouvrage 19 rue Rép	21 110,51
Mat accidenté allée de la Résistance	3 254,40
Rempl candélabre rue de l'Escandorgue	2 952,60
Bornes escamotables les Halles	17 727,60
Aménagement Place de la Bouquerie	33 447,00
Prov réparation suite à diag entretien	9 286,20
21534 - Réseaux d'électrification	91 769,27
Réseau vidéoprotection	1 385,00
21538 - Autres réseaux	1 385,00
Hydrants	4 104,00
21568 - Réseau incendie	4 104,00
TOTAL	401 156,01

Les dépenses d'acquisition nécessaires aux services

Libellé	Montant
LOGICIELS	15 664,68
AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	27 216,49
OEUVRES ET OBJETS D'ART	13 000,01
MATERIEL DE TRANSPORT	51 490,00
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	19 248,60
MOBILIER	15 290,26
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 467,24
INSTALLATIONS DE VOIRIE	77 515,08
TOTAL	258 892,36

6.1.1.2 Les dépenses financières

Le montant du capital d'emprunt remboursé en 2020 s'est élevé à 928 518 € :

- 165 000 € de prêt relais
- 763 518 € de prêt long terme

COMMUNE DE LODÈVE

6.1.2 Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2020	Reste à réaliser
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	1 506 716,98	1 473 007,63	
	<i>dont excédent de fonctionnement reporté</i>	<i>1 111 719,98</i>	<i>1 111 716,98</i>	
	<i>dont FCTVA et Taxe d'aménagement</i>	<i>395 000,00</i>	<i>361 290,65</i>	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 946 819,04	1 827 143,11	1 310 238,69
16	EMPRUNTS ET DETTES	2 038 003,89	750 000,00	837 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 804,49	3 000,00	2 793,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 793,00	7 324,69	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS	-	-	
45	OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	184 779,31	-	34 779,31
TOTAL RECETTES RÉELLES INVESTISSEMENT		7 688 916,71	4 060 475,43	2 185 311,00

Les recettes d'investissement se sont élevées à 4569 204 € et se décomposent comme suit :

Les ressources propres de la collectivité

Le FCTVA perçu pour un montant de 340 354€ correspond au remboursement partiel de la TVA sur les dépenses d'équipement réalisées en 2019. Le taux de compensation forfaitaire est fixé à 16,404 % appliqué aux dépenses éligibles à ce fonds.

Le montant des taxes d'aménagement perçues s'élève à 20 937 €.

Le montant des ressources propres représente 36,2% des recettes réelles d'investissement.

L'emprunt

La ville a souscrit deux emprunts en 2020 pour un montant total de 750 000€ afin de financer une partie des dépenses d'équipements 2020.

- Un emprunt de 375 000 € auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de 15 ans au taux de 0,95%.
- Un emprunt de 375 000 € auprès du Crédit Agricole pour une durée de 20 ans au taux de 1,17%.

Les subventions perçues

Article	Fonction	Libellé	Réalisations 2020
1313	321	Mobilier Médiathèque	25 000,00 €
Département			25 000,00 €
1321	321	ADEME Construction d'une médiathèque éco-conçue BBC	120 000,00 €
1321	822	Travaux de sécurisation contre les inondations - hôpital	38 400,00 €
1321	814	Eclairage public urbain avec éco d'énergie au centre ville de Lodève	285 000,00 €
1321	824	Acquisition propriété C666 et C1890 Fonds Barnier	122 580,00 €
1321	824	Maison de Santé FSPL	392 400,00 €
1321	213	Rénovation cour Prémerlet DETR 2019	13 446,53 €
1321	020	Travaux toiture palais Episcopal (HDV)	6 840,00 €
1321	822	Travaux aménagement sécurité RD35 AMENDES DE POLICE	50 781,00 €
Etat			1 029 447,53 €
1323	824	Maison de Santé	436 963,80 €
1323	020	Travaux rénovation CTM	37 994,85 €
1323	822	Travaux voirie (chemin des amoureux, bd Montalangue, Av J. Vallet, rue Dardé, rosiers, Roger et Route du Perthus)	41 000,00 €
1323	822	Travaux voirie (chemin des amoureux, bd Montalangue, Av J. Vallet, rue Dardé, rosiers, Roger et Route du Perthus) compl	24 000,00 €
1323	822	Aménagement avenue Joseph Vallet	7 400,00 €
1323	026	Requalification cimetière militaire	7 000,00 €
1323	412	Requalification complexe sportif Beaumont	26 062,21 €
1323		Acquisition parcelles colline Montbrun et création circuit découverte	1 200,00 €
1323	020	Restauration registre d'état civil	2 600,00 €
Département			584 220,86 €
1327	814	Eclairage public urbain avec éco d'énergie au centre ville de Lodève FEDER	188 474,72 €
FEDER			188 474,72 €
		TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2020	1 827 143,11 €

Les subventions ont permis de financer les dépenses d'équipement 2020 à hauteur de 60%.

Les restes à réaliser de la section d'investissement

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes sont pris en compte pour le calcul du résultat du compte administratif et du besoin de financement de la section d'investissement de l'exercice.

Les restes à réaliser de la section d'investissement arrêtés à la clôture de l'exercice correspondent :

- aux dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire écoulé mais non mandatées au 31 décembre.
- aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre de l'année considérée.

Les restes à réaliser, en dépenses comme en recettes, sont repris dans les colonnes appropriées au budget primitif de l'exercice suivant.

Pour l'exercice 2020, les restes à réaliser sont les suivants :

Restes à réaliser dépenses 2020

Article	Libellé	Montant des restes à réaliser dépenses
10226	Taxe d'aménagement (trop perçu)	2 756,57
2031	Frais d'études	8 287,54
2051	Concessions et droits similaires	23 085,00
2115	Terrains bâties	97 527,31
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	10 200,00
21311	Hôtel de ville	37 121,81
21312	Bâtiments scolaires	6 521,47
21316	Travaux cimetière	100,00
21318	Autres bâtiments publics	23 882,04
2132	Immeubles de rapport	876,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements	4 608,00
2138	Autres bâtiments publics	31 295,72
2151	Réseaux de voirie	158 546,22
2152	Installations de voirie	4 910,40
21534	Réseaux d'électrification	46 483,62
21538	Autres réseaux	11 351,80
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	35 305,17
2162	Fonds ancien des bibliothèques	5 343,93
2182	Matériel de transport	34 277,80
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 730,48
2184	Mobilier	4 144,55
2188	Autres immobilisations corporelles	37 046,64
458	Opération pour compte de tiers (périls immédiats)	27 993,31
TOTAL		618 395,38

COMMUNE DE LODEVÉ

Restes à réaliser recettes 2020

Article	Libellé	Montant des restes à réaliser
1321	Etat et établissements nationaux	195 652,80
1322	Région	400 965,00
1323	Département	247 220,89
1327	Budget communautaire et fonds structurels	385 400,00
1328	Autres	81 000,00
1641	Emprunt long terme	600 000,00
1641	Prêt relais	237 500,00
2051	Concessions et droits similaires	2 793,00
4582	Opérations pour compte de tiers (périls imminents)	34 779,31
TOTAL		2 185 311,00

COMMUNE DE LODÈVE

7 LES BUDGETS ANNEXES

7.1.1 Les résultats du budget annexe du service « Assainissement collectif »

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	402 600,00	325 518,90
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	171 800,00	170 958,06
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	55 500,00	49 568,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-	0,24
66	CHARGES FINANCIERES	27 943,65	17 688,74
67	EXCEPTIONNELLES	22 600,00	3 918,30
022	DEPENSES IMPREVUES		
023	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	136 992,56	
042	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	115 466,00	115 466,00
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	932 902,21	683 118,24

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2020
70	PRODUITS DES SERVICES	687 600,00	760 439,25
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	30 000,00	3 655,35
75	PRODUITS FINANCIERS		0,41
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		11 028,79
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE : 1	34 147,00	17 543,94
002	EXCEDENT EXPLOITATION REPORTÉ	181 155,21	
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	932 902,21	792 667,74

RESULTATS DE CLOTURE

SECTION D'EXPLOITATION	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2020	792 667,74
DEPENSES DE L'EXERCICE 2020	683 118,24
RESULTAT DE L'EXERCICE	109 549,50
EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTÉ N-1	181 155,21
RESULTAT DE CLOTURE 2020	290 704,71

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2020
10	AFFECTATION DU RESULTAT	56 390,00	124 736,51
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	365 668,00	107 137,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	655 069,80	500 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	115 466,00	115 466,00
041	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	136 992,56	-
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	427 941,58	
TOUS	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	1 757 527,94	847 339,51

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2020
16	EMPRUNTS ET DETTES	26 000,00	25 037,53
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	122 805,50	20 437,50
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 574 575,44	560 892,99
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-
020	DEPENSES IMPREVUES		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFER	34 147,00	17 543,94
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	
TOUS	TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	1 757 527,94	623 911,96

RESULTATS DE CLOTURE

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2020	847 339,51
DEPENSES DE L'EXERCICE 2020	623 911,96
RESULTAT DE L'EXERCICE	223 427,55
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	427 941,58
RESULTAT DE CLOTURE 2020	651 369,13

Bilan des investissements 2020

L'année 2020 devait être une année d'investissements importants pour terminer l'étanchéité des réseaux d'assainissement en rivière, commencer des réhabilitations en centre-ville (dont octroi de Bédarieux) et continuer à améliorer le fonctionnement de la station d'épuration.

Le confinement du mois d'avril et mai a d'emblée empêché tous les travaux de diagnostics nécessaires aux travaux sur réseaux conduisant à un retard qui n'a pu être rattrapé, notamment sur la sortie des réseaux au niveau du stade et de la piscine et la réhabilitation d'un réseau en rive droite de la Soulondre , opérations finalement lancées et qui seront réalisées en 2021 soit un report d'investissement de 709 692 € .

COMMUNE DE LODÈVE

L'anticipation sur l'amélioration de la station a permis la commande à temps du matériel et la réalisation des travaux courant d'été 2020 pour changer la presse à boue et le débit-mètre électromagnétique. investissements d'un montant de 298 792 €.

L'effet notable a été la réduction de 30% du volume de boue évacué lié à la presse et un meilleur comptage des débits au niveau de la station d'épuration et donc des économies en charge d'exploitation d'environ 18 000 €.

Le reste des investissements a été réalisé sur les réseaux pour la gestion des obstructions et la réhabilitation d'un certain nombre de tronçons et des travaux d'amélioration de la station. La plupart de ces opérations étaient inscrites dans le schéma directeur et faisaient l'objet d'APCP. Une partie du retard sera rattrapé en 2021.

Dette du service de l'assainissement collectif au 31/12/2020

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Nombre d'emprunt
1 647 706.68 €	1,62 %	5

Répartition de la dette par prêteur

5 emprunts répartis auprès de 3 établissements prêteurs.

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	1 522 789.48 €	92,42 %
SFIL CAFFIL	68 755.54 €	4,17 %
DEXIA CL	56 161.66 €	3,41 %
Ensemble des prêteurs	1 647 706.68 €	100,00 %

Dette par type de risque

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	205 758.38 €	12,49 %	4,06 %
Livret A	1 441 948.30 €	87,51 %	1,27 %
Ensemble des risques	1 647 706.68 €	100,00 %	1,62 %

Un emprunt de 1,8 millions d'euros a été souscrit en 2018 auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour financer l'ensemble du programme pluriannuel 2018-2021 comprenant les opérations suivantes :

- lutte contre les eaux parasites météoriques
- aménagement d'accès
- réseaux en encorbellement
- travaux à la STEP
- diverses études (filière boue et Step)
- lutte contre les eaux parasites permanentes
- renouvellement de réseaux

500 000 € ont été mobilisés en 2020 pour la réalisation des investissements de l'année.

COMMUNE DE LODEVÉ

7.1.2 Les résultats du budget annexe Les Gardies
Aucune réalisation au CA 2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	Réalisé
70	PRODUITS DES SERVICES...	97 420,48	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	1 000,00	-
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	98 420,48	-

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	Réalisé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	73 230,82	
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	1 000,00	
002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	23 189,66	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	98 420,48	-

RESULTATS DE CLOTURE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT		
RECETTES DE L'EXERCICE 2020	-		
DEPENSES DE L'EXERCICE 2020	-		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-		
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	- 23 189,66		
RESULTAT DE CLOTURE 2020	- 23 189,66		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	réalisé
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	73 230,82	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	73 230,82	-

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	réalisé
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTÉ	73 230,82	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	73 230,82	-

RESULTATS DE CLOTURE

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT		
RECETTES DE L'EXERCICE 2020	-		
DEPENSES DE L'EXERCICE 2020	-		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-		
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	- 73 230,82		
RESULTAT DE CLOTURE 2020	- 73 230,82		

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE LODÈVE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340142500011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODÈVE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE (3)

ANNEE 2020

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCL, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	44
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	45
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
A4 - Etat des provisions	49
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	50
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	51
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	53
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	56
A10.3 - Opérations liées aux cessions	57
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	58
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	60
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	63
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	64
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	65

Mairie de LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2020

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	68
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Empli des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	70
C1.2 - Actions de formation des élus	74
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	75
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	76
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	77
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	78
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	79
C3.6 - Identification des flux croisés	81

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	82
D2 - Arrêté et signatures	83

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 34142	MAIRIE DE LODEVE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE	CA 2020
	I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A
Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :		7708
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :		201
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		
Potentiel fiscal et financier (1)		
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)
3756831.00	5030274.00	636.01
		Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
		1073.24
Informations financières - ratios (2)		Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population		945,19
2 Produit des impositions directes/population		615,57
3 Recettes réelles de fonctionnement/population		1138,87
4 Dépenses d'équipement brut/population		406,62
5 Encours de dette/population		1199,97
6 DGF/population		360,50
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		0,00
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		0,00
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,00
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,00
		Moyennes nationales de la strate (3)
		1037,00
		478,00
		1167,00
		298,00
		849,00
		151,00



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'encadré N°1 établie sur la base des informations N°2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 8 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I B
---	--------

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les prévisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres « opérations d'équipement ».

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

- budgétaires (délibération n° du).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A1

EXÉCUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
		A	B	G	H
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	8 151 714,82	G	9 207 092,36
	Section d'investissement	B	4 236 711,60	H	4 569 204,43
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	758 120,71
	Report en section d'investissement (001)	D	3 286 944,53	J	0,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	15 675 370,95	= G+H+I+J	14 534 417,50
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	618 395,38	L	2 185 311,00
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	618 395,38	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	8 151 714,82	= G+I+K	9 965 213,07
	Section d'investissement	= B+D+F	8 142 051,51	= H+J+L	6 754 515,43
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	16 293 766,33	= G+H+I+J+K+L	16 719 728,50

DETAL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00
011	Charges à caractère général		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	618 395,38
010	Stocks (4)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,57	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 310 238,69
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	837 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 372,54	2 793,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	556 272,96	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458101	Opération pour compte de tiers n° 01 - PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (2)	16 338,91	0,00
458102	Opération pour compte de tiers n° 02 - PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (2)	11 654,40	0,00
458201	Opération pour compte de tiers n° 01 - PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (2)	0,00	16 338,91
458202	Opération pour compte de tiers n° 02 - PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (2)	0,00	18 440,40

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES				A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 749 612,00	1 158 531,37	277 502,67	0,00	313 577,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 782 050,00	4 597 604,43	66 280,16	0,00	118 165,41
014	Atténuations de produits	625 275,00	560 274,54	25 000,00	0,00	40 000,46
65	Autres charges de gestion courante	750 300,00	689 529,86	0,00	0,00	60 770,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 907 237,00	7 005 940,20	368 782,83	0,00	532 513,97
66	Charges financières	259 600,00	248 934,79	0,00	0,00	10 665,21
67	Charges exceptionnelles	33 450,00	17 150,00	2 178,00	0,00	14 122,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 250 287,00	7 272 024,99	370 960,83	0,00	607 301,18
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 152 917,71				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	503 930,00	508 729,00			-4 799,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 656 847,71	508 729,00			1 148 118,71
TOTAL		9 907 134,71	7 780 753,99	370 960,83	0,00	1 755 419,89
Pour information		(3)	0,00			
R 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	58 500,00	29 968,89	66 020,00	0,00	-36 888,69
70	Produits services, domaine et ventes div	383 463,00	344 665,28	14 307,30	0,00	24 490,42
73	Impôts et taxes	4 700 326,00	4 794 826,79	73 723,78	0,00	-168 224,57
74	Dotations et participations	3 388 921,00	3 330 548,73	0,00	0,00	58 372,27
75	Autres produits de gestion courante	141 013,00	81 658,43	0,00	0,00	59 354,57
Total des recettes de gestion courante		8 672 223,00	8 581 067,92	154 051,08	0,00	-62 896,00
76	Produits financiers	0,00	16,36	0,00	0,00	-16,36
77	Produits exceptionnels	4 430,00	29 773,23	2 383,25	0,00	-27 726,48
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	240 000,00	240 000,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 916 653,00	8 850 857,51	156 434,33	0,00	-90 638,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	232 361,00	199 800,52			32 560,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		232 361,00	199 800,52			32 560,48
TOTAL		9 149 014,00	9 050 658,03	156 434,33	0,00	-58 078,36
Pour information		(3)	758 120,71			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RI 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DI 043 = RI 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES				II A3
--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	102 971,94	20 881,08	31 372,54	50 718,32
204	Subventions d'équipement versées	4 928,00	4 524,81	0,00	403,19
21	Immobilisations corporelles	2 558 810,07	1 343 668,48	556 272,96	658 868,63
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 362 649,00	1 683 274,94	0,00	679 374,06
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 029 359,01	3 052 349,31	587 645,50	1 389 364,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	58 127,57	55 371,00	2 756,57	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	935 000,00	928 518,77	0,00	6 481,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	136 960,00	0,00	0,00	136 960,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 130 087,57	983 889,77	2 756,57	143 441,23
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	177 993,31	672,00	27 993,31	149 328,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 337 439,89	4 036 911,08	618 395,38	1 682 133,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	232 361,00	199 800,52		32 560,48
041	Opérations patrimoniales (1)	3 300 000,00	0,00		3 300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 532 361,00	199 800,52		3 332 560,48
	TOTAL	9 869 800,89	4 236 711,60	618 395,38	5 014 693,91
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2)	3 286 944,53		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 078 783,04	1 827 143,11	1 310 238,69	941 401,24
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 972 220,89	750 000,00	837 500,00	384 720,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 793,00	0,00	2 793,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 804,49	7 324,89	0,00	2 479,80
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 063 601,42	2 587 467,80	2 150 531,69	1 325 601,93
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	395 000,00	361 290,65	0,00	33 709,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 111 716,98	1 111 716,98	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	444 800,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 951 516,96	1 473 007,63	0,00	478 509,35
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	184 779,31	0,00	34 779,31	150 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 199 897,71	4 060 475,43	2 185 311,00	1 954 111,28
021	Virement de la sed° de fonctionnement (1)	1 152 917,71			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	503 930,00	508 729,00		-4 799,00
041	Opérations patrimoniales (1)	3 300 000,00	0,00		3 300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 956 847,71	508 729,00		4 448 118,71
	TOTAL	13 156 745,42	4 569 204,43	2 185 311,00	6 402 229,99

MAIRIE DE LODeve - BUDGET PRINCIPAL DE LODeve - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 027 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (éissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une déotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1008 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET		B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 436 034,04		1 436 034,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 663 884,59		4 663 884,59
014	Atténuations de produits	585 274,54		585 274,54
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	689 529,86		689 529,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	248 934,79	0,00	248 934,79
67	Charges exceptionnelles	19 328,00	4 800,00	24 128,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	503 929,00	503 929,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 642 985,82	508 729,00	8 151 714,82
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 371,00	0,00	55 371,00
13	Subventions d'investissement	0,00	32 361,00	32 361,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	928 518,77	0,00	928 518,77
18	Compte de liaison : affectat ⁶ (BA, regie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral, et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	20 881,08	0,00	20 881,08
204	Subventions d'équipement versées	4 524,81	0,00	4 524,81
21	Immobilisations corporelles (6)	1 343 668,48	167 439,52	1 511 108,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 683 274,94	0,00	1 683 274,94
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat ⁷ immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat ⁸ des stocks et en cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	672,00	0,00	672,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 036 911,08	199 800,52	4 236 711,60
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				3 286 944,53

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomérations et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres - opérations d'équipement -.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe N° A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens-reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	95 388,69		95 388,69
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	358 972,58		358 972,58
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		167 439,52	167 439,52
73	Impôts et taxes	4 868 550,57		4 868 550,57
74	Dotations et participations	3 330 548,73		3 330 548,73
75	Autres produits de gestion courante	81 658,43	0,00	81 658,43
76	Produits financiers	16,36	0,00	16,36
77	Produits exceptionnels	32 156,48	32 361,00	64 517,48
78	Reprise sur amortissements et provisions	240 000,00	0,00	240 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 007 291,84	199 800,52	9 207 092,36
Pour information				758 120,71
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	361 290,65	0,00	361 290,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 111 716,98		1 111 716,98
13	Subventions d'investissement	1 827 143,11	0,00	1 827 143,11
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	750 000,00	0,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		4 800,00	4 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles(5)	7 324,69	0,00	7 324,69
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		503 929,00	503 929,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 060 475,43	508 729,00	4 569 204,43
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitre « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotations instale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	
011	Charges à caractère général	1 749 612,00	1 158 531,37	277 502,67	0,00
60611	Eau et assainissement	85 920,00	84 594,51	0,00	0,00
60612	Energie - Électricité	227 960,00	168 978,76	32 340,60	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	55 600,00	23 883,77	27 611,33	0,00
60621	Combustibles	104 000,00	63 577,97	12 581,18	0,00
60622	Carburants	40 324,35	31 979,06	6 345,29	0,00
60623	Alimentation	10 442,00	5 806,41	1 811,48	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	120,00	59,80	70,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	35 964,36	34 574,16	194,16	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 318,57	12 523,01	4 312,13	0,00
60633	Fournitures de voirie	4 366,61	2 174,26	3 528,19	0,00
60638	Vêtements de travail	28 191,12	22 560,08	3 256,98	0,00
6064	Fournitures administratives	21 299,96	11 079,71	2 541,84	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	37 896,00	32 657,84	1 041,21	0,00
6067	Fournitures scolaires	25 240,00	19 954,15	10 454,31	0,00
6068	Autres matières et fournitures	167 352,27	144 628,83	23 156,74	0,00
611	Contrats de prestations de services	108 499,69	63 199,20	11 997,76	0,00
6135	Locations mobilières	52 569,62	31 915,18	9 622,50	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 550,00	1 403,58	542,41	0,00
61521	Entretien terrains	12 549,20	496,01	10 710,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 306,00	6 267,56	1 024,80	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	26 660,77	11 105,65	1 905,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	53 637,64	27 777,16	19 464,60	0,00
61551	Entretien matériel roulant	23 810,34	16 121,94	3 454,40	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 443,85	9 935,02	5 543,89	0,00
6156	Maintenance	107 947,97	87 332,36	20 435,25	0,00
6161	Mutirisques	12 530,00	12 221,90	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	13 500,00	13 299,05	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	18 685,93	17 710,54	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	530,00	224,12	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 782,36	2 993,67	824,75	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	53 010,00	650,45	4 398,64	0,00
6188	Autres frais divers	26 458,00	8 956,53	2 463,15	0,00
6226	Honoraires	21 281,52	8 565,22	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	11 009,11	2 268,00	0,00
6228	Divers	11 764,00	8 169,37	648,64	0,00
6231	annonces et insertions	10 957,60	5 512,00	864,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	33 470,08	23 956,09	206,57	0,00
6236	Catalogues et imprimés	32 698,28	16 818,80	4 758,05	0,00
6238	Divers	2 350,00	237,60	0,00	0,00
6241	Transports de biens	1 000,00	645,54	113,30	0,00
6247	Transports collectifs	34 584,00	26 447,47	3 070,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	7,80	1 222,02	0,00	0,00
6256	Missions	3 200,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 467,71	1 232,19	159,05	0,00
6261	Frais d'affranchissement	43 000,00	23 507,52	2 532,11	0,00
6262	Frais de télécommunications	22 335,00	22 316,66	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	7 400,00	5 399,35	29,82	0,00
6281	Concours divers (colisations)	8 562,00	7 023,28	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 206,60	1 506,60	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	14 914,90	11 374,58	2 547,20	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 040,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	15 075,00	956,72	4 243,60	0,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	4 407,00	20 856,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	6 800,00	-11 281,00	11 281,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	1 399,28	348,76	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	17 230,90	17 583,33	1 943,97	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 782 050,00	4 597 604,43	56 280,16	0,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	195 700,00	111 672,99	32 038,22	0,00
6218	Autre personnel extérieur	27 500,00	102 276,46	32 296,94	0,00
6333	Particip. employeurs format* prof. cont.	47 795,00	3 821,32	1 945,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	41 000,00	37 030,43	0,00	0,00
64111	Remunération principale titulaires	2 447 011,00	2 118 869,73	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	67 200,00	63 295,72	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	247 200,00	410 981,77	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	324 450,00	443 324,96	0,00	0,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64162	Emplois d'avenir	35 964,00	0,00	0,00	0,00	35 964,00
64168	Autres emplois d'insertion	10 200,00	5 237,40	0,00	0,00	4 962,60
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	458 000,00	489 941,69	0,00	0,00	-31 941,69
6453	Cotisations aux caisses de retraites	672 000,00	674 416,99	0,00	0,00	-2 416,99
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 000,00	17 303,16	0,00	0,00	-2 303,16
6455	Cotisations pour assurance du personnel	68 100,00	60 717,63	0,00	0,00	7 382,37
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	32 930,00	31 452,53	0,00	0,00	1 477,47
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	10 814,77	0,00	0,00	-10 814,77
6475	Médecine du travail, pharmacie	35 000,00	15 408,44	0,00	0,00	19 591,56
6488	Autres charges	57 000,00	1 048,44	0,00	0,00	55 951,56
014	Atténuations de produits	625 275,00	560 274,54	25 000,00	0,00	40 000,46
7391172	Dégrévé taxe habitat* sur logements vaca	40 000,00	-25 000,00	25 000,00	0,00	40 000,00
739211	Attributions de compensation	585 275,00	585 274,54	0,00	0,00	0,46
65	Autres charges de gestion courante	750 300,00	689 529,86	0,00	0,00	60 770,14
6531	Indemnités	164 000,00	143 158,68	0,00	0,00	20 841,32
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	6 306,53	0,00	0,00	693,47
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	126,23	0,00	0,00	39 873,77
6553	Service d'incendie	276 700,00	276 667,24	0,00	0,00	32,76
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	390,42	0,00	0,00	-390,42
657362	Subv. fonct. CCAS	50 000,00	46 489,51	0,00	0,00	3 510,49
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	90 000,00	96 688,66	0,00	0,00	-6 688,66
65888	Autres	120 100,00	119 702,59	0,00	0,00	397,41
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		7 907 237,00	7 005 940,20	368 782,83	0,00	532 513,97
66	Charges financières (b)	259 600,00	248 934,79	0,00	0,00	10 665,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	245 855,98	236 507,94	0,00	0,00	9 348,04
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 255,98	-6 339,97	0,00	0,00	83,99
6615	Intérêts complets courants et de dépôts	20 000,00	18 766,82	0,00	0,00	1 233,18
67	Charge exceptionnelles (c)	33 450,00	17 150,00	2 178,00	0,00	14 122,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 100,00	0,00	2 178,00	0,00	922,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	27 000,00	17 150,00	0,00	0,00	9 850,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 350,00	0,00	0,00	0,00	3 350,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 250 287,00	7 272 024,99	370 960,83	0,00	607 301,18
023	Virement à la section d'investissement	1 152 917,71	0,00			1 152 917,71
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	503 930,00	508 729,00			-4 799,00
6761	Déf. sur réalisations (positives)	0,00	4 800,00			-4 800,00
6811	Dot. amort. et prov. Immov.incorporées	503 930,00	503 929,00			1,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 656 847,71	508 729,00			1 148 118,71
043	Opérat* ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 656 847,71	508 729,00			1 148 118,71
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 907 134,71	7 780 753,99	370 960,83	0,00	1 755 419,89
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	48 644,72
Montant des ICNE de l'exercice N-1	54 900,70
- Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 339,97

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RV 040*.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à recenser les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES					III A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	
013	Alténuations de charges	58 500,00	29 368,69	66 020,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	58 500,00	29 368,69	66 020,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	383 463,00	344 665,28	14 307,30	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	13 000,00	22 740,50	0,00	0,00
70323	Redev. occupat ¹ domaine public communal	10 263,00	7 193,32	0,00	3 069,68
7062	Redevances services à caractère culturel	167 000,00	97 564,15	14 307,30	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	20 000,00	207,00	0,00	19 793,00
70632	Redevances services à caractère loisir	22 000,00	18 289,58	0,00	3 710,42
70841	Mise à disp ¹ personnel B.A. , régies	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
70846	Mise à disp ¹ personnel GFP de rattachement	116 000,00	179 036,76	0,00	-63 036,76
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	28 800,00	19 633,97	0,00	9 166,03
70878	Remb. frais par d'autres redevables	400,00	0,00	0,00	400,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	4 700 326,00	4 794 826,79	73 723,78	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 259 858,00	4 300 505,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	104 000,00	103 050,00	0,00	950,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 268,00	0,00	0,00	1 268,00
7336	Droits de place	64 000,00	48 757,97	1 526,00	0,00
7338	Autres taxes	6 200,00	4 748,62	2 197,78	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	165 000,00	135 923,28	70 000,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	100 000,00	201 841,92	0,00	-101 841,92
74	Dotations et participations	3 388 921,00	3 330 548,73	0,00	58 372,27
7411	Dotation forfaitaire	1 104 087,00	1 104 087,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	968 013,00	968 013,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	447 833,00	447 833,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	331 288,00	331 288,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	65 000,00	3 526,02	0,00	61 473,98
7473	Participat ¹ Départements	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00
74748	Participat ¹ Autres communes	33 000,00	42 333,25	0,00	-9 333,25
74751	Participat ¹ GFP de rattachement	28 260,00	30 833,00	0,00	-2 573,00
7478	Participat ¹ Autres organismes	72 433,00	75 719,45	0,00	-3 286,45
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	1 029,00	831,00	0,00	198,00
74834	Etat - Compens. exonérat ¹ taxes foncière	12 678,00	8 601,00	0,00	4 077,00
74835	Etat - Compens. exonérat ¹ taxe habitat ¹	301 170,00	305 484,00	0,00	-4 314,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	0,00	0,00	12 130,00
75	Autres produits de gestion courante	141 013,00	81 658,43	0,00	59 354,57
752	Revenus des immeubles	141 013,00	81 657,27	0,00	59 355,73
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,16	0,00	-1,16
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		8 672 223,00	8 581 067,92	154 051,08	0,00
	Produits financiers (b)	0,00	16,36	0,00	-16,36
7698	Autres	0,00	16,36	0,00	-16,36
77	Produits exceptionnels (c)	4 430,00	29 773,23	2 383,25	0,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	9 750,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat ¹ gestion	0,00	395,72	0,00	-395,72
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	5 083,98	0,00	-5 083,98
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 800,00	0,00	-4 800,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 430,00	9 743,53	2 383,25	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	240 000,00	240 000,00	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	240 000,00	240 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		8 916 653,00	8 850 857,51	156 434,33	0,00
	Opérat¹ ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	232 361,00	199 800,52		32 560,48
722	Immobilisations corporelles	200 000,00	167 499,52		32 560,48
777	Quote-part subv invest transf opérat résul	32 361,00	32 361,00		0,00
043	Opérat¹ ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		232 361,00	199 800,52		32 560,48
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 149 014,00	9 050 558,03	156 434,33	0,00
Pour information		758 120,71			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
- Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre: RF 042 = Dv 040.

(4) Dont 778.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à recenser les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR H-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	102 971,94	20 881,08	31 372,54	50 718,32
202	Frais réalisés* documents urbanisme	1 120,00	0,00	0,00	1 120,00
2031	Frais d'études	65 789,94	5 216,40	8 287,54	52 286,00
2051	Concessions; droits similaires	36 062,00	15 664,68	23 085,00	-2 687,68
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	4 928,00	4 524,81	0,00	403,19
2041511	GFP int : Bien mobilier, matériel	2 108,00	2 104,81	0,00	3,19
20421	Prive : Bien mobilier, matériel	2 820,00	2 420,00	0,00	400,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 558 810,07	1 343 668,48	556 272,95	658 868,63
2111	Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2115	Terrains bâties	420 000,00	0,00	97 527,31	322 472,69
2128	Autres agencements et aménagements	58 758,24	47 035,21	10 200,00	1 523,03
21311	Hôtel de ville	37 121,81	0,00	37 121,81	0,00
21312	Bâtiments scolaires	158 660,33	74 740,18	6 521,47	77 398,68
21316	Équipements du cimetière	22 900,00	20 418,55	100,00	2 381,45
21318	Autres bâtiments publics	215 639,90	136 632,42	23 882,04	55 125,44
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	876,00	-876,00
2135	Installations générales, agencements	10 608,00	0,00	4 608,00	6 000,00
2138	Autres constructions	76 766,12	40 592,40	31 295,72	4 878,00
2151	Réseaux de voirie	510 546,81	217 681,01	158 546,22	134 319,58
2152	Installations de voirie	83 699,12	77 515,08	4 910,40	1 273,64
21534	Réseaux d'électrification	626 518,10	557 852,03	46 483,62	22 182,45
21538	Autres réseaux	12 735,80	1 385,00	11 351,80	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	7 200,00	4 104,00	0,00	3 096,00
2158	Autres inst. matériels outil. techniques	58 314,83	27 216,49	35 305,17	-4 206,83
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	13 000,01	0,00	-13 000,01
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	5 350,00	0,00	5 343,93	6,07
2182	Matériel de transport	93 017,26	51 490,00	34 277,80	7 249,46
2183	Matériel de bureau et informatique	34 676,00	19 248,60	6 730,48	8 696,92
2184	Mobilier	35 928,04	15 290,26	4 144,55	16 493,23
2188	Autres immobilisations corporelles	85 368,71	39 467,24	37 046,64	8 854,83
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 362 649,00	1 683 274,94	0,00	679 374,06
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 362 649,00	1 683 274,94	0,00	679 374,06
	Total des dépenses d'équipement	5 029 359,01	3 052 349,31	587 845,50	1 389 364,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	58 127,57	55 371,00	2 756,57	0,00
10222	FCTVA	55 371,00	55 371,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 756,57	0,00	2 756,57	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	935 000,00	928 518,77	0,00	6 481,23
1641	Emprunts en euros	935 000,00	928 518,77	0,00	6 481,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	136 960,00	0,00	0,00	136 960,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	136 960,00	0,00	0,00	136 960,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 130 087,57	983 889,77	2 756,57	143 441,23
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (3)	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
458101	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBOLDI (3)	16 338,91	0,00	16 338,91	0,00
458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (3)	11 654,40	672,00	11 654,40	-672,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	177 993,31	672,00	27 993,31	149 328,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 337 439,89	4 036 911,08	618 395,38	1 682 133,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	232 361,00	199 800,52		32 560,48
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	32 361,00	32 361,00		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	31 557,00	31 557,00		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	654,00	654,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	150,00	150,00		0,00
	Charges transférées (6)	200 000,00	167 439,52		32 560,48
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	28 095,01		-28 095,01
21311	Hôtel de ville	0,00	2 804,62		-2 804,62
21312	Bâtiments scolaires	0,00	11 982,33		-11 982,33
21316	Équipements du cimetière	0,00	1 633,48		-1 633,48

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
21318	Autres bâtiments publics	0,00	13 423,82		-13 423,82
2151	Réseaux de voirie	0,00	34 393,11		-34 393,11
2152	Installations de voirie	0,00	19 321,95		-19 321,95
21534	Réseaux d'électrification	0,00	55 785,20		-55 785,20
2313	Constructions	200 000,00	0,00		200 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 300 000,00	0,00		3 300 000,00
2132	Immeubles de rapport	3 300 000,00	0,00		3 300 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 532 361,00	199 800,52		3 332 560,48
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 869 800,89	4 236 711,60	618 395,38	5 014 693,91
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		3 286 944,53			

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état II B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre d'opérations d'ordre. DI 040+RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 182.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. DI 041+ RI 041.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					III B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 078 783,04	1 827 143,11	1 310 238,69	941 401,24
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	5 980,00	0,00	0,00	5 980,00
1312	Subv. transf. Régions	2 128,00	0,00	0,00	2 128,00
1313	Subv. transf. Départements	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 419 213,80	1 029 447,53	195 652,80	194 113,47
1322	Subv. non transf. Régions	422 011,54	0,00	400 965,00	21 046,54
1323	Subv. non transf. Départements	1 080 169,70	584 220,86	247 220,89	248 727,95
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	28 950,00	0,00	0,00	28 950,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	992 600,00	188 474,72	385 400,00	418 725,28
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	97 000,00	0,00	81 000,00	16 000,00
1348	Autres fonds non transférables	5 730,00	0,00	0,00	5 730,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 972 220,89	750 000,00	837 500,00	384 720,89
1641	Emprunts en euros	1 972 220,89	750 000,00	837 500,00	384 720,89
20	Immobilisations incorporelles (au 201)	2 793,00	0,00	2 793,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 793,00	0,00	2 793,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 804,49	7 324,69	0,00	2 479,80
2135	Installations générales, agencements	9 804,49	7 324,69	0,00	2 479,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 063 601,42	2 587 467,80	2 150 531,69	1 325 601,83
10	Dotation, fonds divers et réserves	1 569 716,98	1 473 007,63	0,00	33 709,35
10222	FCTVA	363 000,00	340 353,91	0,00	22 646,09
10226	Taxe d'aménagement	32 000,00	20 936,74	0,00	11 063,26
1048	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 111 716,98	1 111 716,98	0,00	0,00
138	Autres subvent. invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	444 800,00		0,00	
Total des recettes financières		1 951 516,98	1 473 007,63	0,00	478 509,35
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (2)	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBOLDI (2)	16 338,91	0,00	16 338,91	0,00
458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (2)	18 440,40	0,00	18 440,40	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		184 779,31	0,00	34 779,31	150 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 199 897,71	4 060 475,43	2 185 311,00	1 954 111,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 152 917,71			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	503 930,00	508 729,00		-4 799,00
282	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	4 800,00		-4 800,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 155,00	4 154,00		1,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	576,00	576,00		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	818,00	818,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	21 346,00	21 346,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	131,00	131,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	99 729,00	99 729,00		0,00
28132	Immeubles de rapport	5 397,00	5 397,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 935,00	16 935,00		0,00
28138	Autres constructions	3 573,00	3 573,00		0,00
28152	Installations de voirie	6 997,00	6 997,00		0,00
281534	Réseaux d'électrification	130 620,00	130 620,00		0,00
281538	Autres réseaux	2 970,00	2 970,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 446,00	3 446,00		0,00
281571	Matériel roulant	1 365,00	1 365,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 048,00	2 048,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	54 093,00	54 093,00		0,00
28181	Installations générales, aménag divers	168,00	168,00		0,00

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
29182	Matériel de transport	41 317,00	41 317,00		0,00
29183	Matériel de bureau et informatique	32 514,00	32 514,00		0,00
29184	Mobilier	40 062,00	40 062,00		0,00
29188	Autres immo. corporelles	35 670,00	35 670,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 656 847,71	508 729,00		1 148 118,71
041	Opérations patrimoniales (5)	3 300 000,00	0,00		3 300 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 300 000,00	0,00		3 300 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 956 847,71	508 729,00		4 448 118,71
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes nettes et d'ordre)		13 156 745,42	4 569 204,43	2 185 311,00	6 402 229,99
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A/9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre : *RI/040 + DF/041*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre : *DF/041- RI/041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ECONOMIC HIT

REALISATIONS Les ventes sont relatives à la réception [en €]							
FONCTIONNEMENT							
Total dépenses	2 375 554	2 010 690	706 107	520 045	715 265	700 045	4 067
Total recettes	9 160 196	464 625	-4 607	42 333	-162 077	-26 090	0
Solde de l'opérationnel	7 804 542	-2 242 066	-715 594	-540 712	-529 055	-61 979	-4 066
BESTES A REALISER EN 2012							
Total BAR décaisses	0	0	0	0	0	0	0
Total BAR recettes	0	0	0	0	0	0	0
Total BAR solde	0	0	0	0	0	0	0

5211-14 +1

2.2) Où faire de la situation d'émotions malménées.

[13] Ou bien il se rendra sur le site

Page 23

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXE S
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilées	IV-ANNEEXE S									A1
			0	1	2	3	4	5	6	7	8	
01010 Dépenses de la vie privée et personnel												
010 Dépenses de la vie privée et personnel	0	943 860	214 019	15 610	112 157	16 3 998	126 228	0	0	0	2 194 773	0
010 Dépenses de la vie privée et personnel	0	0	15 610	100 175	159 772	135 717	0	0	0	0	3 057 178	0
010 Dépenses de la vie privée et personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10222 Dotations, fonds divers et réserves	55 371	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 128
10226 Taxe d'amenagement	55 371	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 371
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées	929 518	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	929 518
16441 Emprunts en cours	928 519	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	928 519
18 Compte de liaison - échéancier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18/18/18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles	42 932	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 302	52 254
2011 Frais d'études	0	4 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 564
2021 Concessions, droits usufruits	0	38 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 750
204 Subventions d'établissement et variétés	0	4 525	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 525
2044511 OFP (at) : Bien mobilier, matériel	0	2 105	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 105
2044511 Pwé : Bien mobile, matériel	0	2 420	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 420
21 Immobilisations corporelles	155 389	15 610	100 175	159 772	135 717	0	0	0	0	1 353 578	0	1 899 941
2115 Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 527	0	97 527
2126 Autres équipements et aménagements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 235	0	57 235
21311 Hôtel de ville	0	37 122	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 122
21312 Biens et équipements	0	0	81 267	0	0	0	0	0	0	0	0	81 267
21316 Équipements du considérant	0	20 519	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 519
21318 Autres biens publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21322 Immeubles de rapport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21335 Institutions générales, agencements	0	4 626	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 626
21338 Autres consommables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21531 Bénefice de vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	379 227	0	379 227
21532 Institutions de vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 425	0	82 425
21534 Réseau d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	604 326	0	604 326
21538 Autres réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21588 Autres matériels, équipements incendie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 104	0	4 104

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilées	0	Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et stabilité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et sanitaires	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2158	Autres instruments techniques	0	23 704	0	0	375	8 516	0	0	0	0	29 846	0	62 822
2161	Outreurs et objets d'art	0	13 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000
2162	Fonds, biens de baux/équivalents et masse	0	5 344	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 344
2182	Matériel de transport	0	12 000	0	0	0	0	0	0	0	0	73 763	0	85 763
2183	Matériel de bureau et informatique	0	20 222	662	3 961	0	1 154	0	0	0	0	0	0	25 917
2184	Matériel	0	12 613	0	1 205	1 000	4 117	0	0	0	0	0	0	19 435
2188	Autres immobilisations corporelles	0	6 177	2 211	14 147	25 593	28 118	0	0	0	0	0	0	76 514
22	Immobilisations, immeubles en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 683 275	0	1 683 275
238	Autres immobilisations corporelles immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 683 275	0	1 683 275
26	Principaux et ordinaires rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour contrôles de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
458 514	PEREL HABITANT MAMIEULE 2 RUE GARBALDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 319	0	16 319
468 502	PEREL HABITANT 19 RUE DE LA HENIBLIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 326	0	12 326
	Opérations d'ordre	0	32 367	11 154	0	11 982	4 087	2 621	0	0	0	157 595	0	199 801
040	Opérations d'ordre établi entre deux titulaires	20 361	11 154	0	11 982	4 087	2 621	0	0	0	0	157 595	0	199 801
139 11	Etat et établissements nationaux	31 057	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 057
139 12	Subs. et établ. étrangers régis	664	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	664
139 19	Autres subventions d'équipement	150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150
2728	Autres agencements et aménagements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
273 11	Hôtel de ville	0	2 605	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 805
273 12	Bureaux et locaux	0	0	11 982	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 982
273 16	Équipements et aménagements	0	1 633	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 633
273 18	Autre équipement et mobilier	0	6 716	0	4 087	2 621	0	0	0	0	0	0	0	13 424
275 51	Matériel de route	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 393	0	34 393
275 52	Installations de route	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 322	0	19 322
275 54	Matériel d'identification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 785	0	55 785
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	001 Société d'édition (rapport de N° 1)	3 286 945	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 286 945

RECEIVES

Page 25

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA -2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilées	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et santé publique	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains	9 Action économique	TOTAL
		3 846 300	69 116	0	58 417	848 000	46 666	0	0	0	2 363 215	0	6 754 815
	Total dépenses d'exploitation												
	Total dépenses d'exploitation	3 039 571	69 116	0	55 417	649 000	45 556	0	0	0	2 363 215	0	6 245 785
910	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 452 071	0	0	0	0	0	0	0	0	20 907	0	1 473 008
10220	ICVVA	340 354	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	340 354
10226	Taxe d'aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 907	0	20 907
10548	Excedents de fonctionnement	1 111 717	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 111 717
	Capitalisé												
13	Subventions d'investissement	0	78 001	0	58 417	848 000	45 556	0	0	0	2 307 499	0	3 117 362
13113	Sav. transf. Département	0	0	0	0	25 000	0	0	0	0	0	0	25 000
13221	Sav. non transf. Etat, dépt, régions	0	25 053	0	13 447	120 000	0	0	0	0	1 006 601	0	1 225 100
13222	Sav. non transf. Régions	0	0	0	10 000	244 800	9 820	0	0	0	136 545	0	400 965
13223	Sav. non transf. Département	0	59 948	0	34 903	0	36 346	0	0	0	708 478	0	831 442
13227	Sav. non transf. Budget, cotisations	0	0	0	0	260 000	0	0	0	0	313 675	0	573 875
13228	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81 000	0	81 000
16	Équipements et débits d'investissement	1 548 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 547 700
16241	Équipements en cours	1 547 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 547 700
1B	Compte de liaison : affectat/ (Barème)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	2 780	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 793
20254	Concessions, droits similaires	0	2 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 793
204	Subventions d'équipement versées	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
2044512	GIF (nat), Bâtiments, immobilisations corporelles	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
21	Immobilisations corporelles	0	7 325	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 325
2135	Installations générales, équipements	0	7 325	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 325
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat. et cotisations versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers												
404301	PIEFS IMMOBILISATIONNAIRE 2 RUE GARBALDI PERE, MAMMANT 19 RUE DE LA RENBUSIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 319	0	16 319
	Récapitulatif	509 729	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	509 729

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilées	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
			Services généraux administratifs	Sécurité et stabilité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et sanitaires	Famille	Loyer	Administrati. et services urbains, environnement	Action écofinancière	
040	Opérat' centre bancaire entre 2010 et 2011	508 729	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	508 729
722	Plus ou moins-values sur cession d'immobilier	4 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 850
2912	Frais liés à la réalisation des documents	4 154	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 154
29141511	GPAF : Bureaux, immeubles, installations	576	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	576
29141512	GPAF : Bureaux, installations	818	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	818
29151	Concessions et droits similaires	21 246	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 246
29127	Fonctions d'armes et d'artillerie	121	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121
29128	Autres empruntages de terrains	299 729	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	299 729
29129	Introduire et/ou support installations générales	3 287	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 287
29126	Installations générales	16 925	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 925
29138	Autres constructions	3 573	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 573
29152	Installations de voies	6 987	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 987
291534	Installations d'identification	120 620	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 620
291723	Autres réseaux	2 970	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 970
291968	Autres matériels, équipements, aménagements	3 446	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 446
291571	Matériel roulant	1 365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 365
291576	Autre matériel et outillage de travail	2 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 048
29158	Autre matériel, matériel et outillage d'exploitation générale, aménage	54 003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 003
29181	Autres	165	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165
29182	Matériel de transport	47 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 317
29183	Matériel de bureau et informatique	32 514	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 514
29184	Matériel	40 082	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 082
29188	Autres matériels et équipements	25 670	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 670
047	Opérations pour ministrer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Suite d'exécution reportée de fin 1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

Dépenses													
Total dépenses de fonctionnement	1 375 654	2 606 690	706 107	583 045	715 345	700 069	4 887	46 490	0	1 317 002	6 426	8 151 715	
Dépenses tributaires	886 025	2 606 690	706 107	583 045	715 345	700 069	4 887	46 490	0	1 317 002	6 426	7 442 985	
011 Charges à caractère général	30 518	627 743	44 288	16 194	190 513	162 777	4 887	0	0	203 760	0	0 351 014	
60511 Eau et assainissement	0	11 926	0	15 207	14 203	29 931	0	0	0	13 149	0	84 995	
60512 Energie - Electricité	0	28 841	1 814	16 205	32 096	39 447	0	0	0	76 202	6 036	201 319	
60513 Autres (auroreurs non tributaires)	0	20 866	0	10 314	7 491	12 923	0	0	0	0	0	51 495	
60521 Contributions	0	23 216	0	21 956	0	30 984	0	0	0	0	0	76 159	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA -2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs Publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et sanitaires	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL	
60622	Caillouts.	0	28 324	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 324
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 618
60628	Autres fournitures non éducatives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
60631	Fournitures d'entretien	0	14 465	878	9 597	1 783	5 261	42	0	0	0	2 960	0	34 788
60632	Fournitures de petit équipement	0	4 635	917	4 367	5 228	1 775	0	0	0	0	13	0	16 435
60633	Fournitures de Voile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 702	0	5 702
60636	Vêtements de travail	0	16 428	4 270	1 310	0	2 034	0	0	0	0	976	0	25 817
6064	Fournitures administratives.	0	8 515	879	900	2 071	815	0	0	0	0	442	0	13 822
6065	Livres, documents... (bibliothèque)	0	0	-224	549	32 334	0	0	0	0	0	0	0	33 699
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	20 408	0	0	0	0	0	0	0	0	20 408
6068	Autres matériaux et fournitures	0	12 070	1 737	7 245	3 390	9 033	0	0	0	0	22 771	0	167 786
611	Coûts de prestations de services	0	14 454	0	0	0	0	0	0	0	0	13 705	0	78 197
6125	Locations et louages	0	5 137	0	0	36 016	576	0	0	0	0	-192	0	41 538
614	Chargés, localisés et de copropriété	0	1 607	0	0	0	0	0	0	0	0	129	0	1 946
61521	Entretien terrains	0	-639	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 206
61522	Entretien, réhabilitation biens immobiliers publics	0	3 951	0	1 053	0	0	0	0	0	0	0	0	7 292
615228	Entretien, réhabilitation autres biens immobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	475	0	0
615231	Entretien, réhabilitation voies	0	4 661	0	0	0	0	0	0	0	0	8 260	0	13 011
615232	Entretien, réhabilitation réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 242	0	47 242
61551	Entretien matériel soutien	0	12 919	0	0	0	0	0	0	0	0	6 858	0	19 756
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	14 674	0	0	296	0	0	0	0	0	509	0	15 479
6156	Matériel	0	61 927	5 463	7 034	21 444	8 645	0	0	0	0	2 853	0	107 783
6161	Matériel	0	12 222	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 222
6182	Autres référables à dépendance	0	13 299	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 299
6184	épargne construction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6188	Autres primes d'assurance	0	17 370	341	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 711
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224
6182	Documentation générale et technique	0	1 536	1 494	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 818
6184	Versements à des organismes de formation	0	0 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 048
6218	Autres frais divers	0	657	9 900	1 263	0	0	0	0	0	0	0	0	11 420
6226	Horaires.	0	7 917	649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 565
6227	Frais d'actes et de contrôles	0	13 277	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 277
6228	Divers	0	200	0	0	5 423	0	0	0	0	0	0	0	8 818
6231	Arriérés et mandats	0	6 352	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 352
6232	Frais et cotisations	0	24 083	0	0	103	0	0	0	0	0	0	0	24 183
6236	Caibogues et imprimés.	0	15 835	318	0	5 100	180	0	0	0	53	0	0	21 577
6238	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilées	0	Services généraux administratifs et soutiens	1	Sécurité et stabilité publiques	2	Enseignement - Formation	3	Culture	4	Sport et jeunesse	5	Interventions sociales et sanitaires	6	Famille	7	Logement	8	Administration et services urbains, environnement	9	Action économique	TOTAL	
6241	Transport de biens	0	0	2 910	0	20 267	0	719	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	769
6247	Transport collectifs	0	0	624	0	0	0	250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 517
6251	Véhicules et déplacements	0	0	0	0	65	513	813	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 222
6252	Rebours	0	0	26 040	0	0	0	402	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 361
6261	Frais d'entrepreneuriat	0	0	4 205	1 655	7 893	2 013	4 242	1 629	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 040
6262	Frais de télécommunications	0	0	5 275	0	0	0	154	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 317
627	Services bancaires et assimilés	0	0	5 991	0	0	0	1 032	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 429
6281	Concours divers (lotissement)	0	0	0	0	0	0	0	1 507	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 023
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	13 922	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 507
62876	Frais à un GPP de raffinement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 922
62878	Rentabilité d'entreprises	0	0	1 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6288	Autres services administratifs	0	0	5 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 200
62912	Taxes foncières	25 263	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 263
62955	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	11 919	103	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 748
637	Autres impôts, taxes (autres que l'assurance)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 927
012	Chargés de personnel, frais administratifs	0	1 003 315	305 171	200 201	524 512	507 292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 663 805
6216	Personnel affecté par GFP de l'assurance	0	119 775	0	0	20 374	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 711
6218	Autre personnel administratif	0	118 821	0	0	0	0	4 604	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	134 573
6333	Particip. emploisun "travail" professionnel	0	2 346	3 420	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 786
6336	Conseillers, Chefs et CGPPT	0	13 217	3 008	2 965	4 090	4 620	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 420
64111	Rémunérations principales bulletins	0	711 447	1 98 753	164 905	323 202	259 255	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 118 870
64112	NBI, GRIT, indemnité résidence	0	21 412	8 111	6 405	1 724	12 841	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 296
64118	Autres indemnités bulletins	0	157 388	73 083	16 401	34 981	42 996	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	410 982
64121	Rémunérations non bulletins	0	148 035	0	22 054	90 167	59 471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	443 323
64168	Autres indemnités d'exploitation	0	0	0	0	0	0	5 237	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 237
64551	Conseillants à l'URSSAF	0	174 714	20 753	22 197	67 037	63 783	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	419 942
64553	Conseillants aux caisses de retraite	0	223 105	65 755	53 912	66 996	81 822	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	674 417
64554	Conseillants sur A.S. et D.I.C.	0	5 894	0	853	3 582	2 825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 333
64555	Conseillants pour assistance du personnel	0	55 463	233	868	736	1 248	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 718
64556	Coûts des autres organismes sociaux	0	31 304	0	0	148	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 453
64721	Abattement chômage versées	0	15 420	0	1 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 408
64838	Autres charges	0	1 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 048
014	Abattement de produits	0	535 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	535 275

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA -2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilées	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et santé publique	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et sancté	6 Famille	7 Logement	8 Aide(s) et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
732211	Abattement de cotisation	585 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	585 275
65	Autres charges de gestion courante	0	245 282	276 667	119 700	0	0	0	0	0	0	0	290
6531	Indemnités	0	143 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 159
6533	Coûts d'exploitation	0	6 307	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 307
6541	Crédences subies en moyen valeur	0	126	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126
6553	Service d'incendie	0	0	276 667	0	0	0	0	0	0	0	0	276 667
65713	Salv. func. Départementale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65732	Salv. func. CCAS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6574	Salv. func. Association, personnes privée	0	94 689	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 689
65838	Autres	0	2	0	119 700	0	0	0	0	0	0	0	119 703
655	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Chargés financiers	248 915	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	248 915
66111	Versements régis à l'échelon local	236 508	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 508
66112	Intérêts : Rattachement des IC/NE	-6 340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-6 340
66115	Intérêts compris courants et de chèques	18 767	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 767
67	Chargés exceptionnelles	2 178	17 393	0	-200	0	0	0	0	0	0	0	19 328
673	Taxes, avaries, leur équivalents et deniers	2 178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 178
67446	Autres subventions et indemnifications	0	17 393	0	-200	0	0	0	0	0	0	0	17 193
681	Coût aux établissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6942	Dépenses d'étude	503 729	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	503 729
6761	Défauts d'ordre budgétaire et/ou déclaratif (positifs)	4 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 800
6911	Dot. amort. et prov. Annexe monopoles	503 929	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	503 929
6943	Défaut d'ordre budgétaire et/ou déclaratif rapporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
602	Défaut d'ordre budgétaire et/ou déclaratif rapporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REÇUS													
Total recettes de fonctionnement	9 160 195	464 625	-4 487	42 303	186 303	38 090	0	0	0	17 866	50 264	9 465 213	
Récaution (révise)	8 232 274	-4 487	42 303	186 303	38 090	0	0	0	0	17 866	50 264	9 007 292	
913	Aléviations de charges	0	96 148	-11 434	0	0	0	0	0	10 673	0	95 389	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilées	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
			Services généraux administratifs et techniques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et loisirs	Interventions sociales et sanitaires	Famille	Loyer	Administratif et services urbains, environnement	Action économique	
66119	Honoraires et rémunérations personnel	0	96 149	-11 434	0	0	0	0	0	0	10 673	0	95 369
70	Produits de services du dém. de vente	0	221 411	0	0	11 137	18 497	0	0	0	7 193	0	238 973
70311	Concessions et licences (produit net)	0	22 741	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 741
70322	Honor. occup. domaine public	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 193	0	7 192
7042	Honoraires services à caractère culturel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 071
70531	Honoraires services à caractère sportif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	207
70632	Honoraires services à caractère loisir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 283
70840	Mise à disposition GIPF	0	179 037	0	0	0	0	0	0	0	0	0	179 037
70876	Honor. fact. par le GIPF de l'administration	0	19 634	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 634
73	Imports et taxes	0	4 811 320	0	0	6 946	0	0	0	0	0	0	4 848 351
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 300 905	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 300 905
73222	Fonds participation res. comm. et intercom.	193 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	193 050
7336	Droits de place	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7338	Autres taxes	0	6 340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 340
7351	Taxe construction finale	205 923	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	205 923
7381	Taxes administratives et de participation	201 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	201 842
74	Donsations et participations	0	3 166 137	59 463	0	42 303	62 615	0	0	0	0	0	3 330 549
74113	Dotation fonds	1 104 087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 104 087
74121	Dotation de solidarité nationale	948 013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	948 013
74133	Dotation de solidarité urbaine	447 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	447 833
74127	Dotation nationale de participation	331 268	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	331 268
74748	Autres participations: Elue	0	3 526	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 526
74773	Participat. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74748	Participat. Autres communautés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 313
74751	Participat. GIP de ratissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74776	Participat. Autres organisations	0	55 937	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 937
7482	Comptes, perte taxe ad. dom. mutation	831	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	831

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA -2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilées	0 Services généraux administratifs et publicitaires	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et sanitaires	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL	
74334	Etat - Comptes, étatment* taux bonifié	8 001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 001
74435	Etat - Comptes, étatment* taux taux* taux	205 484	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	205 484
75	Autres produits de gestion courante	0	81 133	0	0	932	19 594	0	0	0	0	0	0	81 668
752	Flux vers les immobilisations	0	61 131	0	0	932	19 594	0	0	0	0	0	0	81 667
75348	Autres produits de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
76	Produits financiers	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16
7616	Autres	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16
77	Produits exceptionnels	4 800	16 468	0	0	10 389	0	0	0	0	0	0	0	32 158
7711	Débits et paiements perçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7716	Autres produits exceptionnels	0	316	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	316
773	Mandats annulés (exercice antérieur)	0	5 084	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 084
775	Produits des cotisations d'immobilisations	4 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 800
7785	Produits exceptionnels divers	0	10 938	0	0	1 139	0	0	0	0	0	0	0	12 127
79	Reprise sur amortissements et provisions	240 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 000
7955	Reprise régimes et charges financières	240 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 000
Recettes d'ordre		159 801	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 801
842	Opérati* ordre transférée entre	159 801	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 801
8522	Immobilisations corporelles	1 627 440	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 627 440
777	Dotations part sud au fonds d'investissement	32 361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 361
843	Opérati* ordre transférée à la	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
852	Excédent de fonctionnement reporté	755 721	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	755 721

(1) Le présent budget est établi au niveau de chaque dépendance.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 31/12/N	Montant des stages N	Montant des aménagements N		Encours restant du 31/12/N
				Individu (3)	Remboursement du ligne	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51931241A 311889	24/06/2019 07/10/2019	1 350 000,00 650 000,00	1 360 000,00 300 000,00	11 254,88 7 510,44	450 000,00 0,00	900 000,00 310 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Bilan de trésorerie						
5195 Autres crédits de trésorerie						
5196 Crédits de trésorerie (Total)		2 200 000,00	1 669 000,00	18 767,42	450 000,00	1 260 000,00

(1) Cet item N° N01 : NTB900071.C du 23/02/1989.

(2) Indique la date de la décision de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organisme débiteur L 2122-22 du COCT.

(3) Il faut des intérêts corrigés au compte 615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 668.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2	

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou éche- de filie	Date de signature	Date du premier rembourse- ment (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (2)	Index (4)	Niveau des taux (5)	Taux initial	Taux actuel	Devise	Perio- dicité des rembo- ursements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembo- rtement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00										
164 Emprunts auprès de 9 établissements financiers (Total)				16 178 716,68										
165 Emprunts en euros (Total)				16 738 716,68										
00000167596	CREDIT AGRICOLE	26/05/2014	22/05/2015	440 000,00	F	Taux fixe à 3,16 %	3,160	3,160	3,160	EUR	A	P	O	A-1
030002751753	CREDIT AGRICOLE	03/12/2015	03/10/2016	300 000,00	F	Taux fixe à 2,9 %	2,900	2,900	2,900	EUR	T	P	O	A-1
030002248113	CREDIT AGRICOLE	12/12/2017	01/04/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2,17 %	2,170	2,190	2,190	EUR	T	P	O	A-1
000002813132	CREDIT AGRICOLE	16/11/2018	17/03/2020	723 000,00	F	Taux fixe à 2,23 %	2,230	2,230	2,230	EUR	A	P	O	A-1
0300343043	CREDIT AGRICOLE	10/01/2020	25/07/2020	375 000,00	F	Taux fixe à 1,17 %	1,170	1,180	1,180	EUR	T	P	O	A-1
030002048411	CREDIT AGRICOLE	31/12/2020	04/11/2021	320 000,00	F	Taux fixe à 0,53 %	0,530	0,530	0,530	EUR	X	P	O	A-1
030004048443	CREDIT AGRICOLE	31/12/2020	04/08/2020	227 500,00	F	Taux fixe à 1,02 %	1,020	1,020	1,020	EUR	X	F	O	A-1
030002929	CREDIT AGRICOLE	15/11/2013	21/02/2014	450 000,00	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,770	4,770	EUR	T	P	O	A-1
2001	SFR CAPITAL	05/07/2005	01/10/2022	1 600 716,68	V	(Biorob 2M + 0,15% Fixe -0,15% sur Euro) 3M		3,000	3,700	EUR	T	P	O	A-1
2004	CHOCIA Cl.	05/11/2004	31/10/2015	1 155 000,00	G	Taux fixe 3,71% à l'échéance 3,25% sur Euro/eur	3,710	3,700	3,700	EUR	A	P	O	A-1
2007	SOCIETE GENERALE	30/07/2007	30/11/2017	1 154 000,00	F	(Moyenne 0,02%)								
2008-1	CREDIT AGRICOLE	04/11/2008	15/01/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,55 %	4,850	4,940	4,940	EUR	T	P	O	A-1
4003854	CAISSE D'ÉPARGNE	07/12/2015	26/03/2016	150 000,00	F	Taux fixe à 2,65 %	2,650	2,710	2,710	EUR	T	P	O	A-1
4001964	CAISSE DE PARIS ET CASSIERS DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/12/2016	14/04/2017	400 000,00	F	Taux fixe à 1,19 %	1,190	1,190	1,190	EUR	A	P	O	A-1
5169885	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2016	03/04/2017	600 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
6413	CAISSE DES ENFANTS ET CONSIGNATIONS	18/02/2014	01/03/2015	470 000,00	V	Livré A + 1								
9323000/0004591	CAISSE D'ÉPARGNE	20/01/2020	25/01/2021	375 000,00	F	Taux fixe à 0,25 %	0,950	0,950	0,950	EUR	A	P	O	A-1
A1718000	CAISSE D'ÉPARGNE	25/01/2018	25/11/2020	965 000,00	F	Taux fixe à 0,81 %	0,810	0,810	0,810	EUR	X	F	O	A-1
A171950000	CAISSE D'ÉPARGNE	01/07/2018	25/07/2021	500 000,00	F	Taux fixe à 0,64 %	0,640	0,640	0,640	EUR	X	F	O	A-1
PIC209	CREDIT AGRICOLE	07/12/2009	10/12/2010	850 000,00	V	Eurofor 2M + 0,55	1,270	1,290	1,290	EUR	T	C	O	A-1
PIC210	CREDIT AGRICOLE	01/12/2010	02/05/2011	400 000,00	F	Taux fixe à 3,14 %	3,140	3,150	3,150	EUR	T	C	O	A-1

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Énumérez et détailler l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le niveau de contrôle)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date du démarrage ou date de mobilitation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Nombre de taux actualisés (5)	Taux initial	Periodicité des remboursements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Probabilité de rembour- sement anticipé Q.M.	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
PI20102	CRÉDIT AGRICOLE	30/12/2010	25/04/2011	250 000,00	V	Moyenne de Eurobor	1,50	1,540	EUR	T	C	0	A-1
PI20111	CRÉDIT AGRICOLE	20/08/2011	28/08/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4,39 % -3M o 0,51	4,390	4,440	EUR	S	C	0	A-1
PI20112	CASSINE D'EPARGNE	03/07/2012	04/07/2012	400 000,00	F	Taux fixe à 4,87 %	4,870	4,930	EUR	S	C	0	A-1
PI201122	CAISSE DES DEPOTS ET CONSEILS	22/11/2012	17/11/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	3,960	EUR	A	P	0	A-1
PI2013	CASSINE D'EPARGNE	29/08/2013	18/09/2013	360 000,00	F	Taux fixe à 4,63 %	4,630	4,710	EUR	T	C	0	A-1
PI2014	SFIL CAFIF	02/10/2008	01/12/2008	823 500,00	F	Taux fixe à 4,25 %	4,250	4,320	EUR	T	P	0	A-1
PI2014	CASSINE D'EPARGNE	05/01/2015	25/07/2015	250 000,00	F	Taux fixe à 2,55 %	2,550	2,960	EUR	T	P	0	A-1
1443 Emprunts et dettes en devises (Total)				0,00									
1444 Emprunts assurés d'une garantie de l'Etat ou signés de l'Etat (Total)				1 460 000,00									
2005 CILCA CALVON (00/2019/0149PR - Taux 3,71%)	CRÉDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/03/2008	06/12/2015	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,71 %	3,710	3,800	EUR	S	C	0	A-1
2006 CILCA CALVON (00/2019/0149PR - Taux 7,48%)	CRÉDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	06/12/2008	31/03/2017	400 000,00	V	(Taux fixe initial fixe) -0,09 sur TAMP (Point fixe) + 0,09	2,100	2,210	EUR	S	C	0	A-1
145 Dépôts et caisse en dépôts risques (Total)				0,00									
147 Emprunts et dettes assortis de conditions générales (Total)				0,00									
1471 Avances consolidées du Trésor (Total)				0,00									
1472 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)				0,00									
1473 Dépôts pour MELTP et PPP (Total)				0,00									
1474 Dépôts envers socitaires et acquéreurs (Total)				0,00									
1475 Autres emprunts et dépôts (Total)				0,00									

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA -2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le n°ordre de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date du premier rembourse- ment (1)	Échéances et délais à l'échéance du contrat				Profil d'amor- tissement (7)	Per- spective de rembo- rtement anticipé OUI
				Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau du taux (5)		
160 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00					
1601 Autres emprunts (Total)				0,00					
1602 Banques moyen terme négociables (Total)				0,00					
1607 Autres dettes (Total)				0,00					
Total général				16 178 714,48					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs immobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : variable à date d'un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euro 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indique le profil de remboursement : A : annuel ; M : mensuelle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indique C pour amortissement progressif, F pour un taux fixe, X pour autre, à préciser.

(8) Catalogue d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 tel. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCTI 015077C du 20 juil 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverte ? O.N. (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt souscrite éventuelle (11)	Capital remboursé au 31/12/N	Durée restante en années	Type de base (12)	Taux (13)	Montants et dates au 31/12/N		Annuité de l'emprunt	ICNE de l'emprunt (16)
								Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires [Total]		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers [Total]		0,00		9 190 600,41					926 510,86	226 507,95	0,00
164.1 Emprunts en euros [Total]		0,00		9 058 000,41					856 518,86	222 780,59	0,00
000020167598	N	0,00	A.1	1 077 069,70	19,48	F	Taux fixe à 3,16 %	1 315,02	12 336,05	0,00	6 222,34
000020171713	N	0,00	A.1	1 081 302,76	15,51	F	Taux fixe à 2,8 %	2 790	6 201,96	0,00	1 125,32
00002226913	N	0,00	A.1	115 977,22	22,75	F	Taux fixe à 2,17 %	2 160	31 794,11	0,00	0,00
0000201312	N	0,00	A.1	701 083,09	23,63	F	Taux fixe à 2,23 %	1 740	21 916,91	0,00	5 775,55
0000346043	N	0,00	A.1	1 016 653,31	19,32	F	Taux fixe à 1,77 %	1 160	8 346,69	2 385,21	0,00
00004058411	N	0,00	A.1	0,00	20,59	F	Taux fixe à 0,93 %	0,000	0,00	0,00	774,55
000051036443	N	0,00	A.1	0,00	2,99	F	Taux fixe à 1,02 %	0,000	0,00	0,00	0,00
00542079	N	0,00	A.1	337 865,76	12,89	F	Taux fixe à 4,69 %	4 600	18 469,82	16 390,46	0,00
3001	N	0,00	A.1	1 091 239,81	1,93	V	(Euro) 12M+3M *	0,000	103 504,39	0,00	0,00
2004	N	0,00	A.1	401 256,68	4,03	V	(Euro) 12M+3M *	0,000	69 159,38	0,00	0,00
2007	N	0,00	A.1	388 475,00	4,75	F	Taux fixe à 3,83 %	3 960	57 700,00	16 829,28	0,00
2008-1	N	0,00	A.1	517 718,83	7,79	F	Taux fixe à 4,85 %	4 840	51 727,74	26 662,56	0,00
4639504	N	0,00	A.1	1 111 128,81	10,48	F	Taux fixe à 2,64 %	2 070	9 047,13	3 130,18	41,36
4620354	N	0,00	A.1	2 508 007,79	21,32	F	Taux fixe à 1,19 %	1 190	14 182,31	4 420,84	0,00
5166035	N	0,00	A.1	5 10 000,00	16,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	30 060,00	0,00	0,00
6413	N	0,00	A.1	399 500,00	33,17	V	Lettre A + 1	1 560	11 750,00	7 196,88	0,00
9329600049651E	N	0,00	A.1	1 75 000,00	14,07	F	Taux fixe à 0,95 %	0,960	0,00	0,00	5 226,07
A17181000	N	0,00	A.1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0,81 %	1 060	1 050,00	1 747,13	0,00
A171910000	N	0,00	A.1	500 000,00	0,57	F	Taux fixe à 0,64 %	0,640	0,00	3 377,78	0,00
PE2009	N	0,00	A.1	393 125,00	9,11	V	(Euro) 3M + 0,35 %	0,150	42 500,00	699,97	0,00
PE2015	N	0,00	A.1	2 029 000,00	10,09	F	Taux fixe à 3,14 %	3 130	20 050,00	6 829,50	0,00
PE2010/2	N	0,00	A.1	1 28 125,00	10,37	V	Moyenne des Eurobor 3M + 0,51	0,100	12 500,00	1 481,14	0,00
PE2011	N	0,00	A.1	460 000,00	11,16	F	Taux fixe à 4,79 %	4,290	40 000,00	21 511,00	0,00

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA -2020

Nature [Pour chaque ligne, indiquer le numéro de comptant]	Couverture ? O.N. (1a)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée restante (en années)	Taux d'intérêt Index (12)	Type de taux	Éléments et délais au 31/12/N			Anamé de l'entité
								Taux d'intérêt Index (12)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)
PL2012	N	0,00	A.1	240 000,00	11,90	F	Taux fixe à 4,87 %	12 418,51	0,00	1 136,33	
PL2012-2	N	0,00	A.1	269 470,54	6,92	F	Taux fixe à 3,95 %	11 942,49	0,00	857,44	
PL2013	N	0,00	A.1	227 500,00	12,98	F	Taux fixe à 4,65 %	17 590,00	0,00	146,20	
PRESAME2006	N	0,00	A.1	223 302,23	5,92	F	Taux fixe à 4,25 %	4 240,24	0,00	1 106,86	
RAP 2014	N	0,00	A.1	165 220,78	14,32	F	Taux fixe à 2,96 %	2 950,00	0,00	1 043,24	
1643 Emprunts en dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une émission de l'Yoga aux lignes de l'émission (Total) (y compris Triage 3,71%)		0,00		432 000,00				72 000,00	12 727,36	0,00	2 844,34
2005 CIRCA CALYON 02/2011/07/14% + Triage 3,71%	N	0,00	A.1	100 000,00	3,75	F	Taux fixe à 3,71 %	3,760	50 000,00	12 727,36	0,00
2005 CIRCA CALYON 02/2011/07/14% - Triage Tsl-	N	0,00	A.1	112 000,00	5,75	Y	(144,000,00) et (144,000, -0,00) sur Tsl (Post) (tsl) + 0,00)	22 010,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et empruntements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167.1 Autocédues consenties du Trésor (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167.2 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167.5 Dettes pour MEFPI et PPP (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167.6 Dettes émises locataires et acquéreurs (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167.8 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168.1 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168.2 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168.7 Autres dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 490 600,41				92 510,86	206 507,95	0,00	49 590,73

(i) Si l'emprunt est assorti d'un lignes de trahison, il faut faire renouveler le remboursement du capital de la dette primaire pour l'exercice correspondant au trimestre initiallement.

(ii) Si l'emprunt est assorti à l'émission, il convient de compléter le tableau « dettes des opérations de couverture ».

(iii) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCB/01507/TC du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe - V : variable simple ; G : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'en pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).

(13) Majorer l'index en cours au 31/12 du après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indique le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et compris dans le taux indiqué à l'article 601.11. (l'écriture « intérêts déboursés » en intérêts déboursés) en intérêts déboursés au titre du contrat d'échange éventuel et compréhensifs à l'article 606.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et compréhensifs au 708.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts versés par structure de taux selon le risque de base élevé (l'indice change signe le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nombre (2)	Capital remis (3) ou 31/12/N (3)	Type d'indice (4)	Dates des périodes bonyfiques (5)	Taux maximum (6)	Taux de sortie (7)	Taux maximum après couverture (8)	Taux maximum au cours de l'exercice (9)	Taux maximum après éventuelle (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (11)	% par type de taux selon le capital remis (12)
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (limite) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
Barrière simple (B)												
TOTAL (B)		0,00	0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
Option d'échange (C)												
TOTAL (C)		0,00	0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 6 capé (D)												
TOTAL (D)		0,00	0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
TOTAL (E)		0,00	0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
Autres types de structures (F)												
TOTAL (F)		0,00	0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL		0,00	0,00				0,00		0,00		0,00	0,00

(1) Répartie les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charge de financement en fonction du risque et le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opération de couverture (hors barrière).

(2) Normalisé : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture parcellaire d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du remboursement et la part non couverte.

(3) En cas de couverture parcellaire d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du contrat et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent auquel la typologie de la couverture du 25/06/2012 sur les périodes bonyfiques (de 1 à 8). 1 : Indice ZONE euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la barrière correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la barrière correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle du remboursement du capital restant du contrat sur l'année.

(8) Montant index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et contractuel de l'article 6111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et compatibles au 31/12.

(11) Indiquer les intérêts éventuels au titre du contrat d'échange et compatibles à l'article 6111.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV – ANNEXES					
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS					
A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation financée ou zone euro ou écart entre zones indices	Écart d'indices zone euro	Écart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Échange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Échange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (seul unique). Taux variable simple plafonné (cas) du marché (lunne)	Nombre de produits Montant en euros	30 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(B) Barrrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(C) Option d'échange (réception)	Nombre de produits % de l'encours	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 : multiplicateur jusqu'à 5 : cap	Nombre de produits % de l'encours	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0 0,00

(1) Cette analyse n'inclut le stock de billets au 31/12/19 après opération de couverture de变价.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
A2.5	IV

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instrument de couverture		Informations de couverture						Primes à échéance			
Instrument de couverture (par emprunt, anticipant le paiement des intérêts)	Capital remboursé du au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-financant	Type de couverture (1)	Nature de la couverture (change ou taux)	Instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de remboursement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Taux composite (total) (2)	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Totale	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(3) Indique si il s'agit d'un taux d'intérêt fixe (c'est-à-dire à échéance).

(4) Indique la périodicité de règlement des intérêts. A : annuelle, M : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV
		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Etat de l'instrument de couverture					Catégorie d'opération (1)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux d'ex	Index	Niveau de taux (5)	Chèque et prélèvement déboursé au bénéfice	
Taux fixe (total)					Chèque c/668	Prestation c/700
Taux variable simple (total)					0,03	0,03
Taux complexe (total) (7)					0,03	0,03
Total					0,03	0,03

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de base.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) A compléter si l'instrument de couverture est un emprunt au 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		IV - ANNEXES	
		A2.6	

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)									
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Date du refinancement	Organisme préteur ou chef de filie	Capital restant du remboursement	Capital remboursé	Durée restante de remboursement	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Annuité de l'emprunt
Année	Profil (5)			Capital restant du remboursement	Capital remboursé	Durée restante de remboursement	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Annuité de l'emprunt
Total des dépenses au c/ 166				0,00	0,00			0,00	0,00
Réfinancement de dette (3)									
Total des montants au c/ 166				0,00	0,00			0,00	0,00
Réfinancement de dette (4)									

(1) Les opérations de remboursement de dette courante et en un remboursement d'un emprunt auparavant émis dans le cadre d'un contrat de créance ou de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les intérêts du c/166 sont déplacées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat ou, entre parenthèses, la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de rembourse des créances fixées avant remboursement des emprunts ayant fait l'objet d'un emboîtement au c/166 avec intérêts courus.

(4) Il s'agit de rembourser les créances fixées après remboursement des emprunts de refinancement.

(5) Indique C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour amortissement progressif, B pour amortissement progressif, S : semestriel, X : autre.

(6) Indique la périodicité des remboursements. A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; 1 : hebdomadaire, X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; E : fixe à un taux variable qui n'est pas fixement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(8) Indiquer le type d'unité : les : Euro ou 3 mois.

(9) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de remplir les caractéristiques de l'indemnité de remboursement due au titulaire de l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour amortissement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de duree.

(12) Indiquer le coût de couverture en cas d'assurancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6111 - intérêts relatifs à l'échéance « intérêts décaissés » en intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 6168.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV – ANNEXES									
A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)									
N° du contrat d'emprunt	Date de signature du contrat d'emprunt	Organisme prêteur	Demande en cours d'exécution	Total (2)	Nominal	Prise d'encours initial et périodicité de remboursement(s)	Annuité d'ajustement (3)	Annuité d'ajustement dans l'encours initial	
Total									

Nr du contrat d'emprunt	Date de signature du contrat d'emprunt	Organisme prêteur	Demande en cours d'exécution	Total (2)			Capital initial	Capital remboursé	Capital restant à rembourser
				Capital initial	Type de remboursement	Contrat initial			
Total									

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'année N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas uniquement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor - 3 mois).

(5) Nouveau à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autre.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE			
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			
A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)			A2.8
REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Dont
TOTAL	0,00	0,00	Intérêts (3)
Aud des s. d'administr. de droit privé	0,00	0,00	Capital
Aud des s. d'administr. de droit public	0,00	0,00	
Dettes provenant d'entités, objets au titre de l'investissement public (4)	0,00	0,00	

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public, société de production en charge d'un service d'un autre organisme, sauf si ce qu'il y ait pour autant d'arrangement du contraire.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette privée en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange et complémentaires à l'article 6111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complémentaires à l'article 6110.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Biens de faible valeur Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeurs s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €			2009-12-19
L	Logiciels	2	21/12/2009
L	Voiture	7	21/12/2009
L	Camion et véhicule industriel	8	21/12/2009
L	Mobilier	10	21/12/2009
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	21/12/2009
L	Matériel informatique	5	21/12/2009
L	Matériaux classiques	6	21/12/2009
L	Coffre-fort	20	21/12/2009
L	Installations et appareils de chauffage	10	21/12/2009
L	Appareils de levage, ascenseurs	20	21/12/2009
L	Équipements de garages et ateliers	10	21/12/2009
L	Équipements des cuisines	10	21/12/2009
L	Équipements sportifs	10	21/12/2009
L	Installations de voirie	20	21/12/2009
L	Plantations	15	21/12/2009
L	Autres aménagements et aménagements de terrains	15	21/12/2009
L	Bâtiments légers, abris	10	21/12/2009
L	Aménagements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15	21/12/2009

IV – ANNEXES				IV	
ELEMENTS DU BILAN				A4	
ETAT DES PROVISIONS					

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00	0,00
Mise en jeu garantie d'emprunt Alagedi	0,00	01/01/2015	240 000,00	240 000,00	240 000,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		99 559,00	99 559,00	0,00	99 559,00
Recette à recouvrer	0,00	01/01/2009	99 559,00	99 559,00	0,00	99 559,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		339 559,00	339 559,00	240 000,00	99 559,00

(1) Provisions nouvelles ou abandonnement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	1 025 488,57	I 1 016 250,77
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	935 000,00	928 518,77
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	935 000,00	928 518,77
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ⁺ afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	90 488,57	87 732,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	55 371,00	55 371,00
10226	Taxe d'aménagement	2 756,57	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	32 361,00	32 361,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 016 250,77	618 395,38	3 286 944,53	4 921 590,68

(1) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 496 647,71	865 219,65
Ressources propres externes de l'année (a)		395 000,00	361 290,65
10222	FCTVA	363 000,00	340 353,91
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	32 000,00	20 936,74
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ¹⁰ invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 101 647,71	503 929,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 155,00	4 154,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	576,00	576,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	818,00	818,00
28051	Concessions et droits similaires	21 346,00	21 346,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	131,00	131,00
28128	Autres aménagements de terrains	99 729,00	99 729,00
28132	Immeubles de rapport	5 397,00	5 397,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 935,00	16 935,00
28138	Autres constructions	3 573,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	6 997,00	6 997,00
281534	Réseaux d'électrification	130 620,00	130 620,00
281538	Autres réseaux	2 970,00	2 970,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 446,00	3 446,00
281571	Matériel roulant	1 365,00	1 365,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 048,00	2 048,00
28158	Autres installat ¹¹ , matériel et outillage	54 093,00	54 093,00
28181	Installations générales, aménag divers	168,00	168,00
28182	Matériel de transport	41 317,00	41 317,00
28183	Matériel de bureau et informatique	32 514,00	32 514,00
28184	Mobilier	40 062,00	40 062,00
28188	Autres immo. corporelles	35 670,00	35 670,00
29...	Prov. pour dépréciat ¹² immobilisations		
39...	Prov. dépréciat ¹³ des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	444 800,00	0,00
021	Virement de la sect ¹⁴ de fonctionnement	1 152 917,71	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

Total ressources propres disponibles	865 219,65	2 185 311,00	0,00	1 111 716,98	4 162 247,63
---	------------	--------------	------	--------------	--------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (3)

(1) Les comptes 15, 19, 20, 27, 28, 29, 39, 48, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indique le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES		A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux:				
11/02/2020	PLAQUES FACADES EMBLEME ECOLE FAC. F2019001185 DU	811,20	0,00	1
11/02/2020	20 CHAISES BRIDGE STRUCT METAL	1 904,90	0,00	10
11/02/2020	LAVE VERRES PANIER FOYER MED FAC. 20160102 DU 10	1 676,40	0,00	10
11/02/2020	SIEGE BUREAU AFG FAC. 153743 DU 29/1	526,80	0,00	1
11/02/2020	LAMPES AFG FAC. 153035 DU 19/1	95,98	0,00	1
11/02/2020	MACHINE A TRACER STADE FAC. F8022987 DU 2	1 863,60	0,00	6
11/02/2020	200ES TROTINETTES PRIM PREM FAC. 9R021337 DU 04	326,40	0,00	1
11/02/2020	5 TABLES BISTRO FOYER	656,40	0,00	1
11/02/2020	MANGO EVOLUTION BOIS EXOTIQUE FAC. 3863 DU 17/12/	21 579,60	0,00	20
14/02/2020	RESEAU VIDEOSURVEILLANCE	1 385,00	0,00	15
14/02/2020	DVD NOUVELLE MEDIATHEQUE 1ER EQUIPEMENT	47,68	0,00	0
14/02/2020	LIVRES NOUVELLE MEDIATHEQUE 1ER EQUIPEMENT	5 711,23	0,00	0
14/02/2020	MACHINE A CAFE FOYER MED FAC. F/5F-244260 D	1 025,05	0,00	10
14/02/2020	THEIERE+CENTRIFUGEUSE FOYER FAC. 92803014992 DU	299,88	0,00	1
14/02/2020	VIDEO PROJECTEUR CAB FAC. FC 52895 DU 30	689,00	0,00	1
14/02/2020	JEUX VIDEO SALLE IMAGE SON FAC. 49827 DU 19/12	420,89	0,00	1
14/02/2020	POSTE EASYMIG CTM FAC. 15151563 DU 20	664,70	0,00	1
14/02/2020	ECHAFAUDAGE+PLATEFORME CTM FAC. FA033860 DU 10	2 022,00	0,00	6
14/02/2020	TAXI 3 PLACES 4/9 ANS FLEURY FAC. F00219-135180	379,00	0,00	1
14/02/2020	MAXI SET SOFT CROQUET PASTEUR FAC. 1901210490 DU	115,00	0,00	0
14/02/2020	BANC CESAR VINAIS FAC. F00219-135180	221,40	0,00	1
14/02/2020	VIDEO PROJECTEUR EPSON FAC. FC 55 962 DU	579,00	0,00	1
14/02/2020	JEUX DE COURS P. GELY FAC. F00219-126739	446,76	0,00	1
14/02/2020	AMENAGEMENT HALLE BROSSES FIXE FAC. FM71240 DU 05/	175,19	0,00	1
14/02/2020	8 ECOBOX 5 FAC. FCUTE20010002	14 928,00	0,00	20
14/02/2020	8 ECOBOX 5 FAC. FCUTE20010003	14 928,00	0,00	20
17/02/2020	LYCEE J'VALLOT SITE GAMBETTA	104 816,70	0,00	0
17/02/2020	RESEAUX DE VOIRIE	194 653,57	0,00	0
17/02/2020	ACQ IMMOBILIÈRE LIEU DIT LA SOLITUDE C1895-CB66 (2013025)	267,60	0,00	0
17/02/2020	10 BARRIERES MANIFESTATION 2M	837,50	0,00	1
17/02/2020	22 POTELETS DIAMETRE 76MM ROUGE	1 198,56	0,00	20
17/02/2020	10 POTELETS BOULE BLANCHE DIAMETRE 76MM ROUGE	675,60	0,00	1
17/02/2020	82 BARRIERES VILLE CROIX ST ANDRE ROUGE	7 114,32	0,00	20
17/02/2020	37 BARRIERES VILLE 1M CROIX ST ANDRE	3 751,80	0,00	20
28/02/2020	SPLITATNE ROU			
28/02/2020	CATHEDRALE ST TULCRAN	23 088,00	0,00	0
28/02/2020	CAMPENYRUX	75 130,22	0,00	0
28/02/2020	LAVE LINCE FAC. 53382 DU 24/01	179,00	0,00	1
28/02/2020	RENAULT MAXITY FAC. 2019-189-1131 DU 01/12/19	12 000,00	0,00	8
09/03/2020	RESEAUX D'ELECTRIFICATION (2013005)	613 637,23	0,00	0
09/03/2020	20 SIEGES BUREAU ERGO PREVENTION FAC. F000220-1279	3 360,00	0,00	10
09/03/2020	BARRES EQUIP VEHICULE FAC. FACA00772 DU	8 789,76	0,00	6
16/03/2020	Q5 PREMIERLET	76 596,98	0,00	0
16/03/2020	CIMETIERE (2013003)	22 052,03	0,00	0
16/03/2020	VAISSELLE FOYER MED FAC. F0028012 DU 09	546,58	0,00	1
16/03/2020	CAPTEURS + RST POLLU AIR FAC. FA194692 DU	3 482,00	0,00	6
09/04/2020	MATERIEL SECU MAIRIE FAC. N'SDOT00719165	741,60	0,00	1
09/04/2020	REFRIGERATEUR CAB FAC. 49111 DU 11/12	219,00	0,00	1

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/04/2020	ASPIRATEUR BALAI CINE FAC. 48 295 DU 02/1	268,99	0,00	1
09/04/2020	FRIGO CINE FAC. 48 295 DU 02/1	499,00	0,00	1
09/04/2020	BANCS AMENAGEMENT PLACE BOUQUE FAC. FA1536 DU 34/0	3 621,60	0,00	20
20/04/2020	SCULPTURE TETE KING KONG FAC. 11 DU 02/04/20	13 000,01	0,00	0
20/04/2020	IMPRIMANTE BROTHER LASER FAC. FC 55550 DU 29	149,00	0,00	1
15/05/2020	PICO SIEGE BAS FAC. F2003-01067 DU	390,59	0,00	1
15/05/2020	15150LOIRS +5 ISOLOIRS PMR FAC. F2020000041 DU	3 930,00	0,00	10
02/06/2020	DEF BRILLATEURS HDV FAC. FA062192 DU 15	1 233,60	0,00	6
02/06/2020	DEF BRILLATEURS ECOLE FLEURY FAC. FA062192 DU 15	1 233,60	0,00	6
02/06/2020	DEF BRILLATEURS PASTEUR FAC. FA062192 DU 15	1 233,60	0,00	6
02/06/2020	DEF BRILLATEURS TRIUMPH FAC. FA062192 DU 15	1 233,60	0,00	6
02/06/2020	DEF BRILLATEURS CONFLUENCE FAC. FA062192 DU 15	1 233,60	0,00	6
02/06/2020	DEF BRILLATEURS CATHEDRALE FAC. FA062192 DU 15	1 233,60	0,00	6
02/06/2020	COMPL DEF BRILLATEURS HALLE FAC. FA062192 DU 15	47,76	0,00	1
02/06/2020	DEF BRILLATEURS PISCINE FAC. FA062192 DU 15	1 641,60	0,00	6
02/06/2020	DEF BRILLATEURS LUTEVA CINE RA FAC. FA062192 DU 15	1 641,60	0,00	6
02/06/2020	DIVERS DEFIBRILLATEURS FAC. FA062192 DU 15	1 233,60	0,00	6
23/06/2020	RESEAU PLUVIAL (0113007)	57 420,55	0,00	0
23/06/2020	RESEAU POTEAUX INCENDIE	4 104,00	0,00	0
23/06/2020	FOUR MICRO Onde MAIRIE FAC. 870791347 DU 3	257,15	0,00	1
30/06/2020	PISCINE NAUTILA	2 893,20	0,00	0
30/06/2020	STADE BEAUMONT	705,60	0,00	0
30/06/2020	BIN VACANT 4TER RUE CHATEAUDUN AC182	3 552,00	0,00	0
30/06/2020	LAVE LINGE FAC. 59597 DU 24/94	199,00	0,00	1
30/06/2020	FIAT DUCATO CC MAX 3.5	24 490,00	0,00	8
09/07/2020	ESPACE LUTEVA	32 178,64	0,00	0
19/08/2020	JEUX PLACE BOUQUERIE FAC. 2014168 DU 22/07/2020	8 880,00	0,00	20
19/09/2020	ARMOIRE BASSE A RIDEAUX FAC. FAC20A1T0014019 DU 19	297,64	0,00	1
19/09/2020	ELEMENTS TRIBUNES GRADINS FAC. FACSA1200700003 DU	6 099,74	0,00	6
19/09/2020	ECOLE DE MUSIQUE SITE GAMBETTA	4 896,00	0,00	0
19/09/2020	ECRAN 22 POUCES DST	109,00	0,00	1
19/09/2020	ECRAN 24 PCES SAMSUNG	149,00	0,00	1
19/09/2020	CLIMATISEURS LUTEVA FAC. 68002 DU 24/07/2020	1 228,95	0,00	5
19/09/2020	REFIGERATEUR CTM FAC. 55421 DU 19/02/2020	269,00	0,00	1
19/09/2020	IMPRIMANTE BROTHER DCP-L2500DW	179,00	0,00	1
19/09/2020	LOGICIEL AIRSDELIB FAC. 200615815 DU 24/06/2020	12 280,68	0,00	2
19/09/2020	RIDEAUX OCCULTANTS SALLE C. GARDEL	702,65	0,00	1
19/09/2020	2 PORTABLES ASUS +CASQUES AUDIO	1 386,00	0,00	5
19/09/2020	PORTABLE ASUS P150LA DIRST	625,00	0,00	1
19/09/2020	ORDINATEUR DIRST	460,00	0,00	1
19/09/2020	ORDINATEUR POLICE MUNICIPALE	662,00	0,00	1
19/09/2020	DEBROUSSAILLEUSE STIHL FAC. 3 DU 08/06/2020	316,00	0,00	1
19/09/2020	SOUFFLEUR STIHL FAC. 46 DU 05/06/2020	415,00	0,00	1
06/10/2020	CASIERS VESTIAIRES 4 CASES FAC. FAC20A1T0017229 DU	362,04	0,00	1
06/10/2020	CASIERS VESTIAIRES 3 CASES FAC. FAC20A1T0017229 DU	289,42	0,00	1
06/10/2020	FAUTEUIL ERGO PREVENTION FAC. FC00220-1306771 DU 3	2 683,20	0,00	10
06/10/2020	SIÈGE POLE RESSOURCE FAC. 449609 DU 25/06/2020	489,60	0,00	1
06/10/2020	SWITCH CISCO 150X SERIES FAC. FA2008-3239 DU 24/08	3 261,60	0,00	5
06/10/2020	GRATTOIRS CHAUSSURES VEST TRIUMPH FAC. FA200679 DU	334,00	0,00	1
06/10/2020	BANQUETTES VESTIAIRES TRIUMPH FAC. FA200679 DU 31/	1 080,00	0,00	1
06/10/2020	PORTABLE HP PROBOOK MAIRIE FAC. FC56547 DU 30/07/20	1 129,00	0,00	5
06/10/2020	TAIE HUILE PERCHÉ FAC. 3210756 DU 14/06/2020	750,60	0,00	1

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/10/2020	KIT PORTAGE EXELION FAC. 3718568 DU 14/08/2020	926,26	0,00	1
06/10/2020	NETTOYEUR HAUTE PRESSION FAC. 2048098 DU 31/08/2020	945,79	0,00	1
06/10/2020	PLASTIFIUSE FAC. 838629 DU 31/08/2020	119,00	0,00	1
06/10/2020	BAC A LIVRES A ROULETTES FAC. 838628 DU 31/08/2020	128,00	0,00	1
23/10/2020	ECOLE PROSPER GELY	7 485,73	0,00	0
03/11/2020	ARMOIRE SCE PROPRETE FAC. CF1/10003631 DU 21/09/2020	854,12	0,00	1
03/11/2020	LOGICIEL GESTION DSN	1 320,00	0,00	2
03/11/2020	PANNEAU SCORES STADE BEAUMONT FAC. 1202016483 DU	3 558,00	0,00	10
03/11/2020	BUTS FOOT STADE BEAUMONT FAC. FA200772 DU 28/09/2	1 268,40	0,00	10
13/11/2020	PLATEAUX MULTISPORT AIRE DE JEUX MONTRBRUN	6 942,00	0,00	0
13/11/2020	PORTE OUTILS COMPACT FAC. FA2272 DU 04/09/2020	628,92	0,00	1
13/11/2020	ENCEINTE AUDIO «MICRO FAC. FC-0000200 DU 03/09/2022	351,00	0,00	1
07/12/2020	4 CASQUES AUDIO HU311 V7	80,00	0,00	1
07/12/2020	4 WEBCAM CLASSIQUE HD	196,00	0,00	0
07/12/2020	INTERFACE CHORUS LOGICIEL GESTION FINANCIERE	2 084,00	0,00	2
07/12/2020	2 PORTABLES ACER LU FAC. FC 57234 DU	1 258,00	0,00	5
07/12/2020	10 PORTABLES ACER +SACOCHE FAC. FC 57234 DU 30/10/	8 790,00	0,00	5
07/12/2020	VIDEOPROJECTEUR P. GELY +SUPPORT	428,00	0,00	1
07/12/2020	VIDEOPROJECTEUR PRIM PREMERLET FAC. FC 56889 DU 03	428,00	0,00	1
07/12/2020	VIDEOPROJECTEUR PASTEUR FAC. FC 56887 DU 03/10/2022	428,00	0,00	1
07/12/2020	VIDEOPROJECTEUR MATER PREMERLET FAC. FC 56888 DU 0	428,00	0,00	1
07/12/2020	VIDEOPROJECTEUR C. VINAS FAC. FC 56990 DU 03/10/2022	428,00	0,00	1
07/12/2020	2 TELEPHONES SAMSUNG COOVER 4S	578,00	0,00	1
07/12/2020	2 TELEPHONES SAMSUNG GALAXY A30	418,00	0,00	1
08/12/2020	PLATEAUX MULTISPORT GREZAC	1 512,00	0,00	0
08/12/2020	PLATEAUX MULTISPORT ST MARTIN	1 632,00	0,00	0
08/12/2020	PEUGEOT PARTNER 7358JRN FAC. 1172/2020-10 DU 26/10	7 500,00	0,00	7
08/12/2020	PEUGEOT PARTNER 528BJJK FAC. 1227615/2020-10 DU 2	7 500,00	0,00	7
11/12/2020	DRAISIENNES FLEURY FAC. 2020/948561 DU 30/11/2020	385,99	0,00	1
11/12/2020	ECRAN SUR PIED FAC. 2020/948561 DU 30/11/2020	105,00	0,00	1
11/12/2020	5 MANGE DEBOUT PLANTS+ HOUSSES FAC. FA00007720	426,00	0,00	1
11/12/2020	6 TABLES PLANTES ROMA+ CHARIOT FAC. FA00007720 DU	638,40	0,00	1
14/12/2020	SUBVENTION LOVE VÉLO	2 420,00	0,00	5
31/12/2020	CENTRE TECHNIQUE FRAISSE	6 715,90	0,00	0
31/12/2020	HÔTEL DE VILLE	2 604,62	0,00	0
31/12/2020	ÉCOLE MATERNELLE FLEURY	2 639,80	0,00	0
31/12/2020	INSTALLATIONS VORIE	19 321,95	0,00	20
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Atténuation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 527 743,68	0,00	

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES							A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
18/12/2020	RENAULT TRAFIC 905-ANM-34 (2009VEL011) [P]	12 000,01	8	12 000,01	0,00	0,00	0,00
18/12/2020	RENAULT TRAFIC 905-ANM-34 (2009VEL011)	12 000,01	8	12 000,01	0,00	300,00	300,00
18/12/2020	VOLKSWAGEN LT46 BA-326-RT (2010VEL039) [P]	1 000,00	1	1 000,00	0,00	0,00	0,00
18/12/2020	MATERIEL DE TRANSPORT [P]	0,00	8	0,00	0,00	300,00	300,00
31/12/2020	MATERIEL DE TRANSPORT [P]	0,00	8	0,00	0,00	300,00	300,00
18/01/2021	VOLKSWAGEN LT46 BA-326-RT (2010VEL039)	1 000,00	1	1 000,00	0,00	400,00	400,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affédition							
Mises en concession ou affermages							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		26 000,02					1 300,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	444 800,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	4 800,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)		A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	31 930,72	
6068	Fournitures techniques	31 930,72	
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 508,80	
64111	personnel technique	135 508,80	
72	Travaux en régie		167 439,52
722	TRAVAUX EN REGIE		167 439,52
TOTAL GENERAL		167 439,52	I 167 439,52

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	167 439,52
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	28 095,01
21311	HÔTEL DE VILLE	2 804,62
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	11 982,33
21316	EQUIMENTS DU CIMETIERE	1 633,48
21318	AUTRES BATIMENTSS PUBLICS	13 423,82
2151	RESEAUX DE VOIRIE	34 393,11
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	19 321,95
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	55 785,20
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		167 439,52

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel,) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détaillez les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)		A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	31 930,72	
6068	Fournitures techniques	31 930,72	
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 508,80	
64111	personnel technique	135 508,80	
72	Travaux en régie		167 439,52
722	TRAUX EN REGIE		167 439,52
TOTAL GENERAL		167 439,52	167 439,52

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	167 439,52
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	28 095,01
21311	HÔTEL DE VILLE	2 804,62
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	11 982,33
21316	EQUIMENTS DU CIMETIERE	1 633,48
21318	AUTRES BATIMENTSS PUBLICS	13 423,82
2151	RESEAUX DE VOIRIE	34 393,11
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	19 321,95
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	55 785,20
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		167 439,52

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration généraux.

(2) Détaillez les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN RÉGIE	A11

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (i)	167 439,52
Recettes réelles de fonctionnement	9 007 291,84
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	1,86 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN—ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS EMPRUNTS GARANTS PAR LA COMMUNE OU L'ESTABLISSEMENT

B1.1.-8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-16°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'investissement de l'entreprise (1)	Année Profil	Objet de l'emprunt garantie par l'entreprise (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 31/12/N	Durée restante	Taux initial	Taux moyen constaté sur l'année (6)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'année			
								Periodicité des remboursements (2)	Taux (3)	Taux indexé (4)	Taux actuel (5)	Taux indexé (6)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logement sociaux)					0,00	0,00							0,00		
Total des emprunts contractés que ceux conclus par des collectivités ou des EP (hors logement sociaux)	2008	P	CDC	761 408,89	360 131,32	8,33	A	V	3,490	V	1,740	A+	EUR	7 518,42	
CCAS RÉSIDENCE L'ÉCUREUIL DE LOIREVE	2012	P	Credit Foncier	1 642 750,00	1 299 265,49	22,08	T	V	3,320	V	1,610	A+	EUR	22 530,87	
Total des emprunts contractés pour les opérations de logement social	1996	P	CDC	4 252 775,86	3 039 563,46									62 153,84	
ERHULLA	1998	P	CDC	16 015,64	0,00	A	V	3,800	V	1,90	2,040	A+	EUR	20,18	
ERHULLA	2007	P	CDC	30 048,93	0,00	A	V	1,9	1,9	2,040	A+	EUR	47,93	2 338,21	
ERHULLA	2007	P	CDC	60 032,41	46 006 679	21,83	A	V	4,150	V	1,960	A+	EUR	8 879,82	16 391,76
ERHULLA	2007	P	CDC	29 046,10	25 575,51	36,83	A	V	4,150	V	3,700	A+	EUR	9 667,20	4 737,83

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - SA - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt(1)	Année Profil	Objet de l'emprunt garantie pleine ou chose de Ele	Montant initial	Capital remanié au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année(6)			Amende garantie au cours de l'exercice		
								Taux indexé	Taux actuel et tel(5)	Taux indexé	Taux indexé	Niveau de taux	Catégorie d'emprunt(7)	Indices ou données pouvant modifier l'emprunt	En telles(8)	En capital
EHUJA	2007	P	CDC	70 601,61	51 852,63	21,63	A	V	3,703	V	1,410	A-1	EUR	790,70	1 985,02	
EHUJA	2007	P	CDC	34 668,27	20 818,84	36,83	A	V	0,7	A+	0,7					
EHUJA	2009	P	CDC	398 838,50	195 262,43	8,00	A	V	3,703	V	1,410	A-1	EUR	441,16	605,87	
F D HABITAT	1991	P	CDC	35 972,33	12 862,91	8,50	A	V	0,7	A+	0,7					
OPH HERAULT HABITAT	2005	P	CDC	553 699,45	361 696,71	19,75	A	V	4,250	V	1,000	A-1	EUR	2 131,83	23 146,23	
OPH HERAULT HABITAT	2005	P	CDC	159 613,00	123 666,75	34,75	A	V	5,803	V	1,301	A-1	EUR	277,92	1 380,56	
OPH HERAULT HABITAT	2005	P	CDC	234 501,75	156 140,77	19,75	A	V	1,2	A+	0,25					
OPH HERAULT HABITAT	2007	P	CDC	561 914,25	383 962,28	21,33	A	V	2,250	V	0,940	A-1	EUR	3 952,75	16 578,69	
OPH HERAULT HABITAT	2007	P	CDC	275 847,75	207 090,58	26,33	A	V	2,250	V	0,940	A-1	EUR	1 322,36	3 015,43	
OPH HERAULT HABITAT	2011	P	CDC	263 299,33	175 963,92	15,42	A	F	0,910	F	0,910	A-1	EUR	7 021,26		
OPH HERAULT HABITAT	2011	P	CDC	759 627,54	620 346,64	21,40	T	V	2,700	V	3,202	A-1	EUR	19 435,17	17 833,30	
TOTAL GENERAL					6 627 012,75	4 789 867,67								93 253,11	201 284,55	

(1) Indique C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif. F pour fin X pour échéance la plus longue.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : irrégulière.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : compliqué (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EUR/USD 3 mois, ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors option de couverture. Pour les importants à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-t l'obj. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire 10/C/010/0150/77C du 25 juillet 2010 sur les prêts et emprunts offerts aux collectivités territoriales:
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et correspondant à l'article 6811 « intérêts régis à l'échéance » initiale(s) détaillée(s).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 106 211,62
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 294 537,66
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garanties de l'exercice	I = A + B + C - D 400 749,26
Recettes réelles de fonctionnement	II 7 642 985,82
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II 5,24

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + instant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ACPG CATM	300,00	Subvention fonctionnement
AFM	850,00	Subvention exceptionnelle
AKIDO LODÈVOIS CHEZ MME LAROCHE ELISABETH	600,00	Subvention fonctionnement
AMIS DES HOPITAUX	600,00	Subvention fonctionnement
ASS LE SOUVENIR FRANCAIS	300,00	Subvention fonctionnement
ASSO POUR LA SAUVEGARDE DE ST FU	500,00	Subvention fonctionnement
ASSOC GÉNÉALOGIQUE DU LODÈVOIS	500,00	Subvention fonctionnement
ASSOCIATION LA DISTILLERIE	1 000,00	Subvention fonctionnement
ASSOCIATION PHILATELIQUE LODÈVOIS	400,00	Subvention fonctionnement
ATHLETIC CLUB LODÈVOIS/HANDBALL	9 500,00	Subvention fonctionnement
BATIDA VIVA	500,00	Subvention fonctionnement
CERCLE OCCITAN DU LODÈVOIS	400,00	Subvention fonctionnement
CGT UNION LOCALE	300,00	Subvention fonctionnement
CHANTONS ENSEMBLE	1 000,00	Subvention fonctionnement
COMPAGNIE DES JEUX	1 500,00	Subvention fonctionnement
COMPAGNIE LES PETITES CHIPES	300,00	Subvention fonctionnement
CROIX ROUGE FRANÇAISE	700,00	Subvention exceptionnelle
DE LA LAINE AUX AIGUILLES	500,00	Subvention fonctionnement
DES AMIS DES ORGUES	1 200,00	Subvention fonctionnement
DIANE LODÈVOISE	500,00	Subvention fonctionnement
ECHIQUER LUTEVAIN	500,00	Subvention fonctionnement
ÉCOLE DE BUDO TRADITIONNEL DE LO	900,00	Subvention fonctionnement
FNACA LODÈVE	300,00	Subvention fonctionnement
FRANCE ALZHEIMER	500,00	Subvention fonctionnement
KODOKAN LODÈVOIS JUDO	800,00	Subvention fonctionnement
L'OUSTAUTE	750,00	Subvention fonctionnement
LA BOULE SAUVAGE	3 500,00	Subvention fonctionnement
LE CYGNE	500,00	Subvention fonctionnement
LE Q'ESTE ET LA MATIERE	1 500,00	Subvention fonctionnement
LE RECYCLAGE LODÈVOIS	2 000,00	Subvention fonctionnement
LES PETITS CHASSEURS DU LODÈVOIS	1 000,00	Subvention fonctionnement
LODÈVE BASKET	1 500,00	Subvention fonctionnement
LODÈVE CANOE KAYAK	300,00	Subvention exceptionnelle
LODÈVE ENGLISH LIBRARY	200,00	Subvention fonctionnement
LODÈVOIS ART CLUB	300,00	Subvention fonctionnement
MJC ILL	10 000,00	Subvention fonctionnement
MOUVEMENTS ARTISTIQUES	2 000,00	Subvention fonctionnement
OEUVRE D'EAU	5 000,00	Subvention exceptionnelle
PAYSARRE	800,00	Subvention fonctionnement
RADIO LODÈVE	5 000,00	Subvention fonctionnement
RADIO PAYS D'HÉRault ERE	2 000,00	Subvention fonctionnement
RANDO LUTEVA	300,00	Subvention fonctionnement
REVEIL LODÈVOIS	7 000,00	Subvention fonctionnement
RUGBY CLUB OLYMPIQUE DU SALAGOU	7 500,00	Subvention fonctionnement
SECOURS CATHOLIQUE	1 000,00	Subvention exceptionnelle
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	6 500,00	Subvention exceptionnelle
SHANTI DAS	1 000,00	Subvention fonctionnement
SMUH	300,00	Subvention fonctionnement
SNEMM	200,00	Subvention fonctionnement
STE SAINT VINCENT DE PAUL	3 000,00	Subvention exceptionnelle
TENNIS CLUB LODÈVOIS	2 500,00	Subvention fonctionnement
TERRE EN PARTAGE MARIE THOMANN	1 000,00	Subvention fonctionnement
TWIRLING BATON LODÈVOIS	4 500,00	Subvention fonctionnement
UNION NATIONALE COMBATTANTS	300,00	Subvention fonctionnement
UNIFRG	200,00	Subvention fonctionnement
VELO CLUB LODÈVOIS	1 000,00	Subvention fonctionnement
WESTERN STYLE DANSE	600,00	Subvention fonctionnement
Établissements		
ART EN POCHE HANNELORE BERGLER	342,10	Remise gracieuse covid
DELICES DU SUD BOOCHAAL MOHAMED	56,89	Remise gracieuse covid
ENTRE TERRE ET MER RESTAURANT	363,60	Remise gracieuse covid
GARNIER PHILIPPE LE CABANON DES HALLES	1 319,22	Remise gracieuse covid
GASC EVELYNIE CAFÉ DU PARC	453,20	Remise gracieuse covid

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numérique)	Prestations en nature
JULIEN ISABELLE O DÉLICES DISA	340,00	Remise gracieuse covid
KECHOUT MOHAMMED VIN SUR VIN	500,00	Remise gracieuse covid
LAGUNA 34 ME SAROYAN TEHMINA	161,60	Remise gracieuse covid
LE LUNCH BOURIRABA RACHID	454,40	Remise gracieuse covid
LEO CANTON LA MARINADE	142,00	Remise gracieuse covid
MINUSCULE GUDE BEATE	356,72	Remise gracieuse covid
MUSÉE BROC	454,50	Remise gracieuse covid
NOURREDINE AHMED LE PETIT SOMMELIER RESTAURANT	1 070,60	Remise gracieuse covid
SARL ABP PIZZERIA DES HALLES	859,00	Remise gracieuse covid
SARL BÉNÉDICTE CALMÈS PATISSERIE CALMÈS	484,80	Remise gracieuse covid
SARL CHEZ AZORIN SABATER VALERIE	924,92	Remise gracieuse covid
SARL MC O LODÈVOIS	170,40	Remise gracieuse covid
SAVEDR AU GRAND SUD SARL METERFI NAIMA	1 191,80	Remise gracieuse covid
THE GALLERY LA FONTAINE PASCAL THIBAULT	397,60	Remise gracieuse covid
THIERRY MIQUEL LITTLE ITALY	300,25	Remise gracieuse covid
Personnes physiques		
ALLARD FRANCOISE	345,96	Remise gracieuse covid
BARAHA JOAD	317,3	Remise gracieuse covid
BARTHELEMY AMANDINE	37,33	Remise gracieuse covid
BAUDAIN JÉRÔME	177,97	Remise gracieuse covid
BELLET SYLVIE	62,00	Remise gracieuse covid
BEVILACQUA TIFFANY	100,00	Subvention loyer vélo
BIANCO ALEXIA	22,40	Remise gracieuse covid
BOULET ERIC	464,96	Remise gracieuse covid
BRIEL FREDERIC	100,00	Subvention loyer vélo
BROUST GAELLE	74,40	Remise gracieuse covid
BRUILHET ANNICK	124,00	Remise gracieuse covid
BRUNEL LESLY	100,00	Subvention loyer vélo
CARETTE JULIEN	233,12	Remise gracieuse covid
CARTAIRADE CÉDRIC	124,00	Remise gracieuse covid
CHADI MICKAËL	50,60	Remise gracieuse covid
COICAULT VALERIE	105,40	Remise gracieuse covid
COMBES YANNICK	100,00	Subvention loyer vélo
CONRADU JACQUELINE	100,00	Subvention loyer vélo
COSTA MANUEL	100,00	Subvention loyer vélo
COSTA ROSE MARIE	100,00	Subvention loyer vélo
COSTEAU SOPHIE	39,20	Remise gracieuse covid
CRİADİ PASCAL	124,00	Remise gracieuse covid
DAILY DIMITRI	37,33	Remise gracieuse covid
DAUZAT MICHEL	84,33	Remise gracieuse covid
DE FALVARD ISABELLE	62,00	Remise gracieuse covid
DE DIEU SOPHIE	100,00	Subvention loyer vélo
DELFIM ANNABELA	120,00	Subvention loyer vélo
DEMARCO CELINE	124,00	Remise gracieuse covid
DEPAIX CECILE	37,33	Remise gracieuse covid
DUBOUDIN JEREMY	124,00	Remise gracieuse covid
DUPUY DELPHINE	115,15	Remise gracieuse covid
EBERT JULIEN	31,73	Remise gracieuse covid
ESPINOSA ROSE MARIE	84,33	Remise gracieuse covid
FABRE ARNAUD	105,40	Remise gracieuse covid
FOULCHER CHRISTINE	50,60	Remise gracieuse covid
FRELIN REGINE	71,68	Remise gracieuse covid
FREY SIMON	124,00	Remise gracieuse covid
GARCIA CHANTREL STEPHANIE	31,73	Remise gracieuse covid
GASC EVELYNE	61,25	Remise gracieuse covid
GAUTIER ANNE	105,40	Remise gracieuse covid
GUILBERT PATRICIA	124,00	Remise gracieuse covid
GUIRAUD PIERRE	62,00	Remise gracieuse covid
GUMEL ELISABETH	100,00	Subvention loyer vélo
HAMOU ELODY	38,40	Remise gracieuse covid
HAYWARD ERIC	100,00	Subvention loyer vélo
HAYWARD MARGARET	100,00	Subvention loyer vélo
HUILLO LONY	37,33	Remise gracieuse covid
ISOIR CASTANIER PAULINE	100,00	Subvention loyer vélo
JOURDAN MATHILDE	100,00	Subvention loyer vélo
LAMRAL QUENTIN	37,33	Remise gracieuse covid
LE BRAS MARIE	100,00	Subvention loyer vélo
LEFLOND ODILE	71,68	Remise gracieuse covid
LOMENECH PIERRE	79,00	Remise gracieuse covid
LUCE ARIANE	124,00	Remise gracieuse covid
MABIAU BRUNO	456,32	Remise gracieuse covid
MAS CHRISTIAN	100,00	Subvention loyer vélo
MIRMAN SABRINA	100,00	Subvention loyer vélo
MONFREUX PIERRE ALBAN	105,40	Remise gracieuse covid

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2020

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MONOD IVANOVA OLGA	67,00	Remise gracieuse covid
NICOLAS AGNES	84,33	Remise gracieuse covid
NOUVEL LAURENT	124,00	Remise gracieuse covid
PAGES AMANDINE	31,73	Remise gracieuse covid
PAUMIER MARIE	37,33	Remise gracieuse covid
PERON MARIE ANNICK	55,53	Remise gracieuse covid
PERRIER HUBERT	124,00	Remise gracieuse covid
PHILIPPE CHRISTELLE	100,00	Subvention loire vélo
PHILIPS VALERIE	84,33	Remise gracieuse covid
POOT PASCAL	37,33	Remise gracieuse covid
PREVOST GARANCE	74,40	Remise gracieuse covid
QUINTO ENSAF	109,00	Subvention loire vélo
QUINTO PHILIPPE	100,00	Subvention loire vélo
RICO BERNARD	124,00	Remise gracieuse covid
RISACHER CLAUDE	65,33	Remise gracieuse covid
ROMERO BONNAIRE LAURIANNE	31,73	Remise gracieuse covid
ROULOT MARILYNNE	100,00	Subvention loire vélo
RUSSO GERARD	70,19	Remise gracieuse covid
SALASC MARCELLE	83,00	Remise gracieuse covid
SALVAT NICOLAS	124,00	Remise gracieuse covid
SERRES TIPHANIE	31,73	Remise gracieuse covid
SHANKAR SHAILY	50,60	Remise gracieuse covid
STADLER ERIC	100,00	Subvention loire vélo
STAMS ANNE MARIEKE	50,67	Remise gracieuse covid
THOMAS CLEMENT	37,33	Remise gracieuse covid
TRAVE CAROLE	233,12	Remise gracieuse covid
TRIAIRÉ CHRISTINE	124,00	Remise gracieuse covid
TURENTS GERARD	100,00	Subvention loire vélo
VARGAS STEPHANIE	100,00	Subvention loire vélo
VERNINET ALEXANDRE	31,73	Remise gracieuse covid
VIALARET ELEONORE	89,13	Remise gracieuse covid
VIDAL FREDERIC	233,12	Remise gracieuse covid
VIOLET FLORIAN	31,73	Remise gracieuse covid
ZATELLI NICOLE	84,33	Remise gracieuse covid
Autres		
Personnes de droit public		
Etat		
Bénéficiaires		
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	46 489,51	Subvention fonctionnement
SDIS DE L'HERAULT	276 667,24	Contribution incendie
Départements		
DEPARTEMENT DE L'HERAULT	390,42	Participation LAV
Communes		
Établissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)		
Autres		
TOTAL GENERAL	440 005,83	

IV – ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN						
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		Montant des CP				
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
18 Complex André Beaumont - Projet de réqualification des espaces	2 134 680,00	0,00	2 134 680,00	76 991,23	0,00	0,00	2 057 688,77
14 Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	3 743 644,00	0,00	3 743 644,00	0,00	136 960,00	0,00	3 743 644,00
5 Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDIE	383 385,00	0,00	383 385,00	32 000,00	143 000,00	0,00	351 385,00
20 Diagnostic amiante	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	8 000,00	0,00	40 000,00
6 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque	7 100 000,00	55 000,00	7 155 000,00	7 018 652,77	134 116,00	102 178,56	33 998,67
21 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	438 000,00	0,00	438 000,00	0,00	86 000,00	4 896,00	433 104,00
2 Etude programmative hôtel de ville	47 840,00	0,00	47 840,00	0,00	0,00	0,00	47 840,00
10 La Bouquette Réseau pluvial et voirie	1 675 000,00	0,00	1 675 000,00	1 602 713,02	48 505,60	0,00	72 280,98
13 Maison de santé pluridisciplinaire	3 144 000,00	0,00	3 144 000,00	794 836,89	2 145 721,00	1 683 274,94	675 888,17
15 Programmation pluriannuelle Eclairage public	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00	874 931,96	528 000,00	466 082,76	393 985,28
19 Projet agricole sur le site de Campeyroux	75 000,00	800,00	75 800,00	28 738,23	36 260,00	47 035,21	26,96
1 Réalisation Centre Technique Municipal - Andenne usine Fraisse	1 176 900,00	0,00	1 176 900,00	1 098 916,07	0,00	0,00	77 983,93
11 Travaux cathédrale	284 000,00	0,00	284 000,00	177 598,08	63 000,00	0,00	100 401,92

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
17 Travaux cimetière (électeur veilles et allées, réparations)	305 000,00	0,00	305 000,00	74 178,90	0,00	-20 418,55	210 402,55
18 Travaux groupe scolaire Primaire	463 800,00	0,00	463 800,00	256 354,49	145 000,00	-67 604,32	139 841,19

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		IV	
		C1.1	IV

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	3,80	19,80	19,80	0,00	19,80
Adjoint administratif territorial	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	2,00	1,80	3,80	3,80	0,00	3,80
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Emploi spécifique		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable vie associative		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		60,00	2,08	62,08	62,08	4,00	59,08
Adjoint technique territorial	C	21,00	0,60	21,60	19,60	0,00	19,60
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	16,00	1,48	17,48	17,48	0,00	17,48
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent polyvalent		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	1,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	1,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Agent polyvalent		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur gymnatique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Éducateur territorial des A.P.S principal de 1 ^{ère} classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Éducateur territorial des A.P.S principal de 2 ^{ème} classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		8,00	7,60	15,60	7,00	8,00	15,00

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	1,10	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent polyvalent	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Animateur BAFA	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique	B	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur de musique	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animatrice animatrice	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (i)		8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		102,00	15,48	117,48	99,88	13,00	112,88

(1) Les grades ou emplois sont dégagés conformément à la circulaire n° NOR 11NTBBS0102C du 22 mars 1995. Les emplois budgétaires sont également compilés dans leur filtre dirigé.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'autorité délibérante. Les emplois permanents à temps complément sont compréhensibles pour une unité, les emplois à temps non complément sont compréhensibles à hauteur de la qualité de travail exercée par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent à temps plein à travail (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par la qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = "Effectif principal" - quotité de travail (ETPT) / un agent à temps partiel, à 40 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 40 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (et : CDD de 6 mois, recouvrant 1/2 année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 x 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. - emplois spéciifiques - créés par l'ancien 139 fer de la loi n° 84-53 du 25 janvier 1984 etc.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - CA - 2020

23-5 : l'implant des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants, avant la création ou la suppression, dépend de la décision d'une autorité qui s'inspose à la collectivité ou à l'administration en matière de création.

3-4 : changement des périmètres ou de l'expression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-337, contrat à durée indéterminée

3-5 : travailleur à temps partiel ou à temps partiellement dépendamment associé à un agent contractuel.

3-6 : article 23 : travailleur à temps partiel ou à temps partiellement dépendamment associé à un agent contractuel.

3-7 : article 23 : travailleur à temps partiel ou à temps partiellement dépendamment associé à un agent contractuel.

3-8 : article 23 : travailleur à temps partiel ou à temps partiellement dépendamment associé à un agent contractuel.

3-9 : article 23 : travailleur à temps partiel ou à temps partiellement dépendamment associé à un agent contractuel.

3-10 : article 110 : collaboration de groupes d'élus.

A : autres prévoient.

B : autres prévoient.

C : autres prévoient.

D : autres prévoient.

E : autres prévoient.

F : autres prévoient.

G : autres prévoient.

H : autres prévoient.

I : autres prévoient.

J : autres prévoient.

K : autres prévoient.

L : autres prévoient.

M : autres prévoient.

N : autres prévoient.

O : autres prévoient.

P : autres prévoient.

Q : autres prévoient.

R : autres prévoient.

S : autres prévoient.

T : autres prévoient.

U : autres prévoient.

V : autres prévoient.

W : autres prévoient.

X : autres prévoient.

Y : autres prévoient.

Z : autres prévoient.

(5) Indique si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDI) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être identifiés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats indéfinis »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recourent au fonctionnement des articles 31, 32, 33, 38 et 47 de la loi n° 84-632 du 25 juillet 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-337.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recourent sur le fondement des articles 3, 110 et 110 t.

(8) Si un contrat fait comme référence la rémunération un intérêtement de celle-ci, il convient de mentionner le niveau correspondant à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ALAPED FD HABITAT CCAS RÉSIDENCE L'ÉCUREUIL DE LODÈVE OPH HERAULT HABITAT ERILIA		Association OPH Association OPH SA HLM	360 138,32 12 882,93 1 399 265,89 2 048 084,62 978 635,90
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes Lodèvois et Larzac	01/01/2009	TPU	585 274,54
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Intercommunal des Baux du Lodèvois	01/01/2007	Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS						
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service assainissement collectif Loissement	Service assainissement collectif Loissement Les Gardies	-	-	21340142500169 21340142500185	SPIC SPA	Non Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	13 156 745,42	4 236 711,60	618 395,38	8 301 638,44
RECETTES	13 156 745,42	4 569 204,43	2 185 311,00	6 402 229,99
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 907 134,71	8 151 714,82	0,00	1 755 419,89
RECETTES	9 907 134,71	9 207 092,36	0,00	700 042,35

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 21340142500169				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 757 527,94	623 911,96	0,00	1 133 615,98
RECETTES	1 757 527,94	847 339,51	0,00	910 188,43
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	932 902,21	683 118,24	0,00	249 783,97
RECETTES	932 902,21	792 667,74	0,00	140 234,47

BUDGET : LOTISSEMENTS LES GARDIES / N°SIRET : 21340142500185				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82
RECETTES	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	98 420,48	0,00	0,00	98 420,48
RECETTES	98 420,48	0,00	0,00	98 420,48

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement judiciaire.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 987 504,18	4 860 623,56	618 395,38	9 508 485,24
RECETTES	14 987 504,18	5 416 543,94	2 185 311,00	7 385 649,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 938 457,40	8 834 833,06	0,00	2 103 624,34
RECETTES	10 938 457,40	9 999 760,10	0,00	938 697,30
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	25 925 961,58	13 695 456,62	618 395,38	11 612 109,58
TOTAL GENERAL DES RECETTES	25 925 961,58	15 416 304,04	2 185 311,00	8 324 346,54

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 987 504,18	4 860 623,56	618 395,38	9 508 485,24
RECETTES	14 987 504,18	5 416 543,94	2 185 311,00	7 385 649,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 938 457,40	8 834 833,06	0,00	2 103 624,34
RECETTES	10 938 457,40	9 999 760,10	0,00	938 697,30
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	25 925 961,58	13 695 456,62	618 395,38	11 612 109,58
TOTAL GENERAL DES RECETTES	25 925 961,58	15 416 304,04	2 185 311,00	8 324 346,54

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES		C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITÉ PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU GROUPEMENT A FISCALITÉ PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES					IV	
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES					D1	

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	9 002 000,00	1,64	19,52	0,00	1 757 190,00	1,64
TFPB	7 495 000,00	2,51	32,67	0,00	2 448 617,00	2,51
TFPNB	41 900,00	-0,13	129,00	0,00	-54 051,00	-0,13
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

VOTE : 19 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION

CONTRE : LAATEB Claude (et pouvoirs de MARTIN José et de RICARDO Christian) et SINEGRE Joana (et pouvoirs de ROUQUETTE Damien et de STADLER-LATOUR Magali)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_9 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VU les dispositions de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui précise que l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le Compte Administratif (CA) du Maire, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante, du Compte de Gestion (CG) établi par le comptable de la collectivité : ces documents doivent être concordants,

VU l'article L.2121-14 du CGCT : « *Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.* »,

VU la commission finances du 8 avril 2021,

VU la délibération n°CM_210413_07 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'élection Monsieur le premier adjoint, Ludovic CROS comme président de séance pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal, du budget annexe du service assainissement et du budget annexe Les Gardies,

CONSIDÉRANT que la séparation de l'ordonnateur et du comptable induit la coexistence d'une double comptabilité, celle du Maire et celle du comptable public,

CONSIDÉRANT que le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du service assainissement collectif de la ville peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
RESULTATS REPORTES 2019		181 155,21		427 941,58		609 096,79
OPERATIONS DE L'EXERCICE	683 118,24	792 667,74	623 911,96	847 339,51	1307 030,20	1 640 007,25
TOTAUX	683 118,24	973 822,95	623 911,96	1 275 281,09	1 307 030,20	2 249 104,04
RESULTATS DEFINITIFS		290 704,71		651 369,13		942 073,84

CONSIDÉRANT que les restes à réaliser sont les suivants :

- dépenses : 347 424,11 euros,
- recettes : 89 837,00 euros,
- soit un déficit de restes à réaliser de : 257 587,11 euros,**

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante est mise à disposition au préalable de la séance, de la Mairie de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/4MaxwNZpBp5faxD>

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Ludovic CROS propose au Conseil municipal d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe du service assainissement, hors la vue du Maire :

- d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe du service assainissement de la ville,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Oui l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget annexe du service assainissement,
- **ARTICLE 2 : RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARTICLE 3 : ARRÈTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

> ANNEXE : Note synthétique des comptes administratifs disponible à la délibération précédente

> ANNEXE SUIVANTE: Maquette budgétaire du compte administratif du budget annexe du service assainissement

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21340142500169	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus MAIRIE DE LODÈVE
--------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE LODÈVE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Éléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	33
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	34
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

38

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M69.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les prévisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
VUE D'ENSEMBLE				A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 683 118,24	G 792 667,74	G-A 109 549,50
	Section d'investissement	B 623 911,96	H 847 339,51	H-B 223 427,55
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 181 155,21 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 427 941,58 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		P ₀ A+B+C+D 1 307 030,20	Q ₀ G+H+I+J 2 249 104,04	R ₀ -G-J 942 073,84
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 683 118,24	= G+I+K 973 822,95	290 704,71
	Section d'investissement	= B+D+F 623 911,96	= H+J+L 1 275 281,09	651 369,13
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 307 030,20	= G+H+I+J+K+L 2 249 104,04	942 073,84

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - SERVICE ASSAINISSEMENT - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les mises à réaliser de la section d'exploitation correspondant en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées, telles qu'elles résultent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2011-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles résultent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2011-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES				A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	402 600,00	279 862,26	45 656,64	0,00	77 051,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 800,00	170 958,06	0,00	0,00	841,94
014	Atténuations de produits	55 500,00	49 568,00	0,00	0,00	5 932,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,24	0,00	0,00	-0,24
Total des dépenses de gestion courante		629 900,00	500 388,56	45 656,64	0,00	83 854,80
66	Charges financières	27 943,85	17 688,74	0,00	0,00	10 254,91
67	Charges exceptionnelles	22 600,00	3 918,30	0,00	0,00	18 681,70
68	Dotations aux provisions et dépréciat'(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		680 443,85	521 995,60	45 656,64	0,00	112 791,41
023	Virement à la section d'investissement (4)	136 992,56				
042	Opérat' ordre transfert entre sections (4)	115 466,00	115 466,00			0,00
043	Opérat' ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		252 458,56	115 466,00			136 992,56
TOTAL		932 902,21	637 461,60	45 656,64	0,00	249 783,97
Pour information		0,00				
R 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	687 600,00	754 839,25	5 600,00	0,00	-72 839,25
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	3 655,35	0,00	0,00	26 344,65
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,41	0,00	0,00	-0,41
Total des recettes de gestion courante		717 600,00	758 495,01	5 600,00	0,00	-46 495,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	11 028,79	0,00	0,00	-11 028,79
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		717 600,00	769 523,80	5 600,00	0,00	-57 523,80
042	Opérat' ordre transfert entre sections (4)	34 147,00	17 543,94			16 603,06
043	Opérat' ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		34 147,00	17 543,94			16 603,06
TOTAL		751 747,00	787 067,74	5 600,00	0,00	-40 920,74
Pour information		181 155,21				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des prévisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotaison aux dépréciations, des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières, des provisions et des dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(4) DE 023 + RI 071 ; DE 040 + RI 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 041 + RI 041 ; DE 043 = RI 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES				A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	122 805,50	23 437,50	0,00	102 368,00
21	Immobilisations corporelles	1 574 575,44	560 892,99	0,00	1 013 682,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 697 380,94	581 330,49	0,00	1 116 050,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 000,00	25 037,53	0,00	962,47
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	26 000,00	25 037,53	0,00	962,47
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 723 380,94	606 368,02	0,00	1 117 012,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	34 147,00	17 543,94		16 603,06
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 147,00	17 543,94		16 603,06
	TOTAL	1 757 527,94	623 911,96	0,00	1 133 615,98
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	365 668,00	107 137,00	0,00	258 531,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	655 069,80	500 000,00	0,00	155 069,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 020 737,80	607 137,00	0,00	413 600,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 390,00	124 736,51	0,00	-68 346,51
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et caisse en dépôt	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	56 390,00	124 736,51	0,00	-68 346,51
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 077 127,80	731 873,51	0,00	345 254,29
021	Virement de la section d'exploitation (2)	136 992,56			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	115 466,00	115 466,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	252 458,56	115 466,00		136 992,56
	TOTAL	1 329 586,36	847 339,51	0,00	482 246,85
	Pour information	427 941,58			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 + RI 021 + DI 040 + RE 042 + RI 040 + DE 042 + RI 041 + RI 041 + RE 043 + RE 043.

(3) A sa disposition, en dépôt, lorsque la dépôtante verse des dotations en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle gère et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une donation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe N A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	325 518,90		325 518,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	170 958,06		170 958,06
014	Atténuations de produits	49 568,00		49 568,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,24		0,24
66	Charges financières	17 688,74		17 688,74
67	Charges exceptionnelles	3 918,30		3 918,30
68	Dot. Amortis, dépréciat*, provisions	0,00	115 466,00	115 466,00
69	Impôt sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	567 652,24	115 466,00	683 118,24

+ **D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTÉ DE N-1** **0,00**- **TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES** **683 118,24**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 543,94	17 543,94
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 037,53	0,00	25 037,53
18	Compte de liaison : affectat ⁶ (BA,règle)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 437,50	0,00	20 437,50
21	Immobilisations corporelles (6)	560 892,99	0,00	560 892,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépriciat ⁷ des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	606 368,02	17 543,94	623 911,96

+ **D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ N-1** **0,00**- **TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE** **623 911,96**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M.49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitre « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	760 439,25		760 439,25
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 655,35		3 655,35
75	Autres produits de gestion courante	0,41		0,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 028,79	17 543,94	28 572,73
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		775 123,80	17 543,94	792 667,74

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1 181 155,21

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 973 822,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	124 736,51	0,00	124 736,51
13	Subventions d'investissement	107 137,00	0,00	107 137,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		115 466,00	115 466,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		731 873,51	115 466,00	847 339,51

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1 427 941,58

AFFECTION AUX COMPTES 106 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 275 281,09

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de réaliser les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle appliquée dépend de l'ordre dans les opérations budgétaires.

(5) Y compris les opérations d'équipement =

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état. (Voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES					III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (SP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	
011	Charges à caractère général (2/3)	402 600,00	279 862,26	45 656,64	0,00
6021	Matières consommables	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
60221	Combustibles et carburants	3 000,00	2 404,84	242,42	352,74
60226	Vêtements de travail	5 000,00	627,99	0,00	4 372,01
60228	Autres fournitures consommables	350,00	0,00	0,00	350,00
604	Achats d'études, prestations de services	176 500,00	119 393,60	9 064,69	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	53 600,00	53 800,24	15 293,19	0,00
6062	Produits de traitement	7 500,00	10 310,40	0,00	-2 810,40
6063	Fournitures entretien et petit équip.	7 500,00	5 066,62	1 458,41	0,00
6064	Fournitures administratives	750,00	153,80	0,00	596,20
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	5 036,05	825,65	0,00
611	Sous-traitance générale	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	60 000,00	60 124,73	8 472,48	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	935,15	140,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00	200,00
6156	Maintenance	700,00	1 386,00	397,80	0,00
617	Etudes et recherches	37 500,00	10 626,00	9 762,00	0,00
618	Divers	10 000,00	4 123,20	0,00	5 876,80
6226	Honoraires	3 000,00	685,00	0,00	2 315,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
6231	annonces et inscriptions	4 000,00	1 009,87	0,00	2 990,13
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	502,00	0,00	-2,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	1 208,10	0,00	1 291,90
6287	Remboursements de frais	3 000,00	2 468,67	0,00	531,33
6378	Autres taxes et redevances	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 800,00	170 958,06	0,00	841,94
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
6218	Autre personnel extérieur	76 800,00	81 003,77	0,00	-4 203,77
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	310,70	0,00	-310,70
6411	Salaires, appointements, commissions	85 000,00	55 138,48	0,00	29 861,52
6413	Primes et gratifications	0,00	9 217,92	0,00	-9 217,92
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	19 762,79	0,00	-19 762,79
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	2 572,71	0,00	-2 572,71
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 516,71	0,00	-2 516,71
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	434,88	0,00	-434,88
014	Atténuations de produits (4)	55 500,00	49 568,00	0,00	5 932,00
706129	Reverset redevance modernisation agence eau	55 500,00	49 568,00	0,00	5 932,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,24	0,00	-0,24
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,24	0,00	-0,24
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		629 900,00	500 388,56	45 656,64	0,00
66	Charges financières (b) (5)	27 943,65	17 688,74	0,00	10 254,91
66111	Intérêts réglés à échéance	21 343,84	20 403,72	0,00	940,12
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 599,81	-5 144,26	0,00	7 744,07
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	2 429,28	0,00	1 570,72
67	Charges exceptionnelles (c)	22 600,00	3 918,30	0,00	18 681,70
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	3 918,30	0,00	2 081,70
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	16 600,00	0,00	0,00	16 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		680 443,65	521 995,60	45 656,64	0,00
023	Virement à la section d'investissement	136 992,56			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	115 466,00	115 466,00		0,00
6811	Dot. amort. immeubles incorp. et corporelles	115 466,00	115 466,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		252 458,56	115 466,00		136 992,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		252 458,56	115 466,00		136 992,56

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	932 902,21	637 461,60	45 656,64	0,00	249 783,97
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 144,26
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 144,26

- (1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retiré au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. délibération du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 - RI 040.
 (9) Le compte 66115 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES					III A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	687 600,00	754 839,25	5 600,00	0,00
704	Travaux	38 000,00	60 584,98	5 600,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	554 100,00	598 922,49	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	55 500,00	58 903,65	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	40 000,00	36 428,13	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	3 655,35	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	30 000,00	3 655,35	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,41	0,00	0,41
7588	Autres	0,00	0,41	0,00	0,41
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		717 600,00	758 495,01	5 600,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	11 028,79	0,00	0,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	9 750,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 278,79	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		717 600,00	769 523,80	5 600,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	34 147,00	17 543,94		16 603,06
777	Quoté-part subv invest transf cpte résult Transferts de charges d'exploitation	17 547,00	17 543,94		3,06
791		16 600,00	0,00		16 600,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		34 147,00	17 543,94		16 603,06
TOTAL DES RECETTES D' EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		751 747,00	787 067,74	5 600,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		181 155,21			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. Définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 – DI 040, RE 043-DE 043.
 (6) Si le compte 7615 participe dans le détail du chapitre 042 si la régie applique pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	122 805,50	20 437,50	0,00	102 368,00
2031	Frais d'études	122 805,50	20 437,50	0,00	102 368,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 574 575,44	560 892,99	0,00	1 013 682,45
2118	Autres terrains	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 536 075,44	560 275,99	0,00	975 799,45
2155	Outilage industriel	25 000,00	158,00	0,00	34 832,00
2182	Matériel de transport	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2184	Mobilier	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	449,00	0,00	-449,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 697 380,94	581 330,49	0,00	1 116 050,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 000,00	25 037,53	0,00	962,47
1641	Emprunts en euros	26 000,00	25 037,53	0,00	962,47
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	26 000,00	25 037,53	0,00	962,47
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 723 380,94	606 368,02	0,00	1 117 012,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	34 147,00	17 543,94		16 603,06
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</i>	<i>17 547,00</i>	<i>17 543,94</i>		<i>3,06</i>
139111	Sub. équipat cpte résult. Agence de l'eau	13 924,00	13 923,11		0,89
13913	Sub. équipat cpte résult. Départements	519,00	517,33		1,67
13918	Autres subventions d'équipement	3 104,00	3 103,50		0,50
	<i>Charges transférées</i>	<i>16 600,00</i>	<i>0,00</i>		<i>16 600,00</i>
4818	Charges à étaler	16 600,00	0,00		16 600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	34 147,00	17 543,94		16 603,06
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 757 527,94	623 911,95	0,00	1 133 615,96
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III-B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV-A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 – RE 042.
 (6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 – RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III	B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	365 668,00	107 137,00	0,00	258 531,00
13111	Subv. équid Agence de l'eau	365 668,00	75 537,00	0,00	290 131,00
13118	Autres Subv. Eiquid Etat	0,00	31 600,00	0,00	-31 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	655 069,80	500 000,00	0,00	155 069,80
1641	Emprunts en euros	655 069,80	500 000,00	0,00	155 069,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 020 737,80	607 137,00	0,00	413 600,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 390,00	124 736,51	0,00	-68 346,51
10222	FCTVA	56 390,00	124 736,51	0,00	-68 346,51
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	56 390,00	124 736,51	0,00	-68 346,51
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 077 127,80	731 873,51	0,00	345 254,29
021	Virement de la section d'exploitation	136 992,56			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4/5)	115 466,00	115 466,00		0,00
291532	Réseaux d'assainissement	105 969,00	105 969,00		0,00
28155	Outilage industriel	5 135,00	5 135,00		0,00
281562	Service d'assainissement	767,00	767,00		0,00
29182	Matériel de transport	2 760,00	2 760,00		0,00
29183	Matériel de bureau et informatique	696,00	696,00		0,00
29184	Mobilier	139,00	139,00		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	252 458,56	115 466,00		136 992,56
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	252 458,56	115 466,00		136 992,56
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 329 586,36	847 339,51	0,00	482 246,85
	Pour information		427 941,58		
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. Df 040 + RE 042.
 (5) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. Df 041 + RE 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des stagings N	Montant des aménagements N		Montant restant du 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du linéage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de la commune (4)						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie	07/10/2019	400,000,00				150,000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt	336,150	250,000,00		2,429,28		100,000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		400,000,00	250,000,00	2,429,28	100,000,00	150,000,00

(1) Circulaire n° N°01 : AT/0000071 C du 22/02/1999.

(2) Indique la date de la délibération de l'ensemble autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organisme débiteur et (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615, sauf pour les emprunts de sortis d'une option de trésorerie sur ligne de trésorerie au compte 60111 et jusqu'à leur échéance pour lesquels les intérêts sont capitalisés au compte 6618.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES							IV		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE							A1.2		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme émetteur ou chef de file	Date de signature ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux initial	Durée	Perfor- mance rembou- rsements (6)	Profil écono- mique (7)	Po- sibilité de rembo- rser anticipé O.N.	Car- acté- ristique d'em- prunt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				\$47 500,00										
1641 Emprunts en euros (Total)				\$47 500,00										
5237803	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2018	19/11/2018	05/02/2019	0,00	V	(Livre A + 0,75% Fixe 0 sur Livret A (Livre A + 0,75% Fixe 0 sur Livret A)	1,500	1,500	EUR	X	X	O	A1
72824	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2017	06/01/2018	01/01/2019	150 000,00	V	(Livre A + 0,75% Fixe 0 sur Livret A)	1,500	1,500	EUR	A	P	O	A1
A2055	DENOA CL	14/12/2005	18/12/2005	01/01/2007	147 500,00	F	Taux fixe A 3,77 %	3,770	3,770	EUR	A	P	O	A1
A2056	SFR, CAFIL	02/10/2008	02/11/2008	01/03/2007	100 000,00	F	Taux fixe A 4,34 %	4,360	4,430	EUR	T	P	O	A1
APE2012	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2012	17/12/2012	01/12/2013	150 000,00	F	Taux fixe A 3,25 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A1
1642 Emprunts en devises (Total)								0,00						
1643 Emprunts accordés d'une organi- sation sur signe de récépissé (Total)														
165 Dépôts et cautionnement reçus # (Total)								0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions par bailleurs (Total)								0,00						
1673 Dettes pour MEF et PPP (Total)								0,00						
1676 Autres emprunts et dettes (Total)								0,00						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)								0,00						

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chel- d'alle	Emprunts et dettes à l'origine du contrat								
		Date de démise ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Perio- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amon- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipi- é O.N.
1881 Autres emprunts (total)				0,00						
1882 Biens à moyen terme (hypothèque (total))				0,00						
1887 Autres dettes (total)				0,00						
Total général				547 500,00						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : variable simple à court ou long terme ou taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux fixe et d'une marge variable en pourcentage.

(4) Mentionne le ou les types d'index : (ex : Eurofix 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indique C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fixe X pour autres à grammaire.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine : Emprunt A+ et la catégorisation des emprunts suivant le type de la circulaire IC/01/05/07/02 du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES							IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE							A1.2	
A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)								
Emprunts et dettes au 31/12/N								
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Cautionnée ? O/N (10)	Montant couvert	Cautionnée d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée réduite (en années) (12)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (13)	Annuité de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 647 706,88				
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 647 706,88				
5237823	N	0,00	A-t	1 300 000,00	0,00	V	(Lettre A + 0,75% Fixe 0 sur Lettre A + Lettre A + 0,00)	25 037,53
72284	N	0,00	A-t	144 948,20	0,00	V	(Lettre A + 0,75% Fixe 0 sur Lettre A + Lettre A + 0,00)	0,00
A2025	N	0,00	A-t	56 161,68	0,00	F	Taux fixe A 3,77 % (Lettre A + 0,75% Fixe 0 sur Lettre A + Lettre A + 0,00)	8 206,73
A2006	N	0,00	A-t	68 755,54	0,00	F	Taux fixe A 4,26 % (Lettre A + 0,75% Fixe 0 sur Lettre A + Lettre A + 0,00)	4 055,22
APE2012	N	0,00	A-t	80 861,18	0,00	F	Taux fixe A 3,95 % (Lettre A + 0,75% Fixe 0 sur Lettre A + Lettre A + 0,00)	3 913,69
1643 Emprunts en devouement (Total)		0,00		0,00				
16441 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de référence (Total)		0,00		0,00				
165 Dépôts et caisse encaissements reçus (Total)		0,00		0,00				
167 Emprunts et dépôts assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				
1675 Dépôts pour MEF (pmp 3,04)		0,00		0,00				
1678 Autres emprunts et dépôts (Total)		0,00		0,00				
168 Emprunts et dépôts assortis (Total)		0,00		0,00				
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00				
1682 Bon à moyen terme négociable (Total)		0,00		0,00				
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00				

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de carré)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert 0,00	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/N 1 467 706,68	Durée restuelle (en années) (12)	Type de taux (13)	Taux d'emprunt Index (13)	Taux d'emprunt Niveau de bux d'initial au 31/12/N (14)	Capital (15)	Availabilité de l'exercice	
										Intérêts perçus à ce stade (16)	Intérêts de l'exercice
Taux général								25 037,53	20 400,72	0,00	0,00

(9) S'agit-elle des emprunts autorisés à titre de « couverture ». Il faut faire respecter le référencement du capital de la dette privée pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 et la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IC-B(015)077/C du 25 Jan 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

(12) Type de taux (tenu) après opération de couverture : F - Fixe - V - Variable simple ; C : complexe (peut-être un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux variable de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).

(13) Montant de l'emprunt en cours au 31/12/N après opération de couverture.

(14) Taux après opération de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 600.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reportés au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 708.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV – ANNEXES
	A1.3	IV A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)									
Emprunts versés par structure de taux selon le risque de base élevé (l'acte d'emprunt indique le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital remboursé au 31/12/N (3)	Type d'indice	Dates des périodes bonyfiques (4)	Durée du contrat	Taux maximum (5)	Taux de sortie (7)	Taux maximum après couverture (6)
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (limite) (A)									
TOTAL (A)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)									
TOTAL (B)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)									
TOTAL (C)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)									
TOTAL (D)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)									
TOTAL (E)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)									
TOTAL (F)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Répartie les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charge de financement en fonction du risque et le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opération de couverture (hors barrières).

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture parcellaire d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du remboursement et la part non couverte.

(3) En cas de couverture parcellaire d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la monnaie le 25/06/2012 sur les périodes bonyfiques (de 1 à 8). 1 : Indice zone euro ; 2 : Indice inflation française ou zone euro ; 3 : Ecart indice zone euro ; 4 : Indice taux zone euro ; 5 : Ecart indice inflation française ou zone euro ; 6 : Indice taux zone euro ; 7 : Indice taux zone euro ; 8 : Indice taux zone euro.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la barrière correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la barrière correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Capital de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle du remboursement du prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Montant index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et contractuel de l'article 6111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et compatibles au article 616.

(11) indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et compatibles au article 616.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					IV
Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation financée ou à zone euro ou écart entre zones indices	Écart d'indices zone euro	Écart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Échange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Échange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (seul taux variable simple piloté par l'agent du marché (l'unique)). Taux variable simple piloté par l'agent du marché (l'unique).	Nombre de 0/000/000 % de l'encours Montant en euros	0 100,00 1 867 706,88	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (réception)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 : cap	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00

(1) Cette analyse n'inclut le stock de billets au 31/12/19 après opération de couverture de变价.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV - ANNEXES	
		A1.5	

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instrument de couverture		Informations de couverture				Primes à échéance					
Instrument de couverture	Reference de l'emprunt couvert	Date de fin du contrat	Organisme co-financant	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des intérêts diverses	Montant des primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
						0,00			0,00	0,00	0,00
Taux fixe (total)		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Taux composite (total) (2)		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Total		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(3) Indique si il y a un échéancier fixe, échéancier à échéance.

(4) Indique la périodicité de règlement des intérêts. A : annuelle, M : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV
		A1.5

IV - ANNEXES

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Etat de l'instrument de couverture						Catégorie d'opération (8)
	Reference de l'emprunt couvert	Index	Taux d'intérêt	Index	Charges et produits constatés déduits de l'index du contrat	Avant opération de couverture	
Taux fixe (total)		(5)			Charges c/668	Prélevé c/700	
Taux variable simple (total)					0,03	0,03	
Taux complexe (total) (7)					0,03	0,03	
Total					0,03	0,03	

(5) Indiquer l'intervalle utilisé ou la formule de base.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1, i.e. la classification des emprunts suivant la typologie de la cotation (ICB) le 15/7/12 du 25 juil 2010 sur les plateformes financières offertes aux collectivités territoriales).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		IV - ANNEXES	
		IV A1.6	

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)										
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de filie	Capital restant du rémembrement	Durée restante elle	Perio- dicité des rem- bour- gements (6)	Caractéristiques du taux		Annuité de l'emprunt	ICRC de l'exercice
							Type (11)	Niveau de taux (8)	Montant (12)	
Total des dépenses au c/ 166				0,00	0,00				0,00	0,00
Réfinancement de dette (3)										
Total des montants au c/ 166				0,00	0,00				0,00	0,00
Réfinancement de dette (4)										

(1) Les opérations de remboursement de dette courante et en un remboursement d'un emprunt auparavant émis dans le cadre d'un contrat de créance ou de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les intérêts du c/166 sont déplacées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat ou, entre parenthèses, la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de rester des caractéristiques avant remboursement des emprunts ayant fait l'objet d'un emboîtement au c/166 avec intérêts courants.

(4) Il s'agit de rester des caractéristiques après remboursement des emprunts de refinancement.

(5) Indique C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour amortissement progressif, B pour amortissement semestriel, S : trimestriel, X : autre.

(6) Indique la périodicité des remboursements. A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; I : hebdomadaire ; S : semestrielle.

(7) Type de taux d'intérêt. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; E : fixe à un taux variable qui n'est pas fixement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(8) Indiquer le type d'unité. I : Euro ou 3 mois.

(9) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de remplir les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour amortissement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de duree.

(12) Indiquer le coût de couverture en cas d'assurancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comparables à l'article 6111 - intérêts relatifs à l'échéance « intérêts décaissés » intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuelle et comparables à l'article 658.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de signature du contrat d'emprunt	Organisme prêteur	Durée d'emprunt en années	Taux (2)			Nominal	Prise d'encourslement et périodicité de remboursement(s)	Annuité d'ajustement (3) à fin (4)
				Capital initial	Capital restant	Capital remboursé			
Total							0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'année N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas uniquement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) indiquer la nature de l'index retenu (par exemple : Euribor ; 3 mois).

(5) Nouveau à la date de renégociation.

(6) faire figurer 2 lettres : "Pour le profit d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fin, X pour autre".

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €	2017-12-20
A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis
	Durée (en années)
L BIEN DE FAIBLE VALEUR INFÉRIEUR A 1 000	1
L RESEAUX	60
L GENIE CIVIL BATIMENTS	60
L OUVRAGES COURANTS (BASSIN DECANTAT/POSTE RELEV)	30
L EQUIP TRAITEMENT, POMPES, EQUIP ELECT&ELECTRONIQ	10
L INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10
L CHAUFFAGE, INSTALLATIONS DE VENTILATION	10
L ORGANES DE REGULATION (ELECTRONIQUE, CAPTEURS..)	4
L BATIMENTS DURABLES	50
L BATIMENTS LEGERS ABRIS	10
L AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	10
L AGENCEMENT DE TERRAINS	10
L MOBILIER DE BUREAU	10
L VEHICULES	8
L FRAIS ETUDE ET INSERTION NON SUIVIS DE REALISAT°	5
L OUTILLAGE	5
L MATERIEL INFORMATIQUE	5

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN						A3.1
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations						

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		2 746,46	2 746,46	0,00	2 746,46
Restes à recouvrer	0,00	01/01/2009	2 746,46	2 746,46	0,00	2 746,46
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 746,46	2 746,46	0,00	2 746,46

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	43 547,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	26 000,00	25 037,53
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	26 000,00	25 037,53
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat* afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	17 547,00	17 543,94
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées opte résultat	17 547,00	17 543,94
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	42 581,47	0,00	0,00	42 581,47

(1) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.2

RESSOURCES PROPRES				
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	308 848,56	III	240 202,51
	Ressources propres externes de l'année (a)	56 390,00		124 736,51
10222	FCTVA	56 390,00		124 736,51
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	252 458,56		115 466,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281532	Réseaux d'assainissement	105 969,00		105 969,00
28155	Outilage industriel	5 135,00		5 135,00
281562	Service d'assainissement	767,00		767,00
28182	Matériel de transport	2 760,00		2 760,00
28183	Matériel de bureau et informatique	696,00		696,00
28184	Mobilier	139,00		139,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat* des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	136 992,56		0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	240 202,51	0,00	427 941,58	0,00	668 144,09

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (3)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indique le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES		A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/02/2020	RESEAUX ASSAINISSEMENT LERQUE RIVE DROITE SECTEUR1	134 220,00	0,00	0
21/02/2020	RESEAUX ASSAINISSEMT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR4	29 185,20	0,00	0
30/03/2020	RESEAUX ASSAINISSEMENT LERQUE RIVE DROITE SECTEUR2	6 378,00	0,00	0
30/03/2020	RESEAUX ASSAINISSEMT SOULONDRE RIVE DROITE SECTEUR2	45 773,64	0,00	0
30/03/2020	BRANCHEMENT ROUTE DE MAYRES	1 830,00	0,00	60
30/03/2020	BRANCHT ASST LE CAPITOUL FAC. 13000R2000124	2 748,00	0,00	60
20/04/2020	STATION EPURATION	57 712,38	0,00	36
20/04/2020	BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT ROUTE DE GREZAC	2 238,00	0,00	60
20/04/2020	RESEAUX ASSAINISSEMT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEURS	130 337,75	0,00	0
10/07/2020	RESEAUX ASSAINISSEMENT LERQUE RIVE GAUCHE SECTEUR4	60 925,22	0,00	0
23/07/2020	LAVE LINCE SECHE LINQE FAC. 60184 DU 0405/2020	449,00	0,00	1
18/09/2020	RESEAUX ASSAINISSEMT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR1	66 308,60	0,00	0
18/09/2020	RESEAUX ASSAINISSEMT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR3	9 980,00	0,00	0
16/10/2020	RESEAUX ASSAINISSEMT SOULONDRE RIVE DROITE SECTEUR1	6 942,00	0,00	0
16/10/2020	BRANCH EU CHEMIN DES CHENES	1 890,00	0,00	60
16/10/2020	BRANCHEMENT ALLEE P.MASSE FAC. 201807020-0071 DU	1 266,00	0,00	0
16/10/2020	BRANCHEMENTS ALLEE DES TILLEULS	1 242,00	0,00	0
16/10/2020	BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT PLACE A. LORRAINE	5 984,00	0,00	0
25/11/2020	BRANCHEMENTS QUAI MEGISSERIE	660,00	0,00	0
25/11/2020	BRANCHEMENTS IMPASSE DES FIGUIERS	2 340,00	0,00	0
08/12/2020	LAME DEVERSANTE INOX FAC. 20201114-08 DU 14/11/202	168,00	0,00	1
11/12/2020	BRANCHEMENT EU QUAI MEGISSERIE	1 194,00	0,00	0
11/12/2020	BRANCHEMENTS EU ROUTE DE MONTPELLIER	2 161,20	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Attestation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		560 892,99	0,00	

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES							A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermace							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN						
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
3.1 Amélioration et réhabilitation réseaux Centre Ville	3 068 362,00	0,00	3 068 362,00	23 556,30	728 000,00	3 023 007,70	21 798,00
3.2 Amélioration filière boue de la station d'épuration	955 700,00	0,00	955 700,00	9 585,96	214 000,00	944 812,04	1 302,00
3.3 Programmation des travaux 2015-2021 Schéma directeur d'assainissement des eaux usées	6 721 962,00	0,00	6 721 962,00	352 538,24	1 307 620,00	6 138 078,22	231 345,54
3.4 Remise à niveau et amélioration de la station d'épuration Réseau assainissement La Bouquerie	318 800,00	0,00	318 800,00	116 731,10	137 800,00	149 094,75	50 974,15
1 Réseau assainissement	450 000,00	0,00	450 000,00	411 051,25	0,00	38 948,75	0,00
3.4 Travaux rivières	2 379 100,00	0,00	2 379 100,00	200 664,88	227 820,00	2 021 163,70	157 271,39

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			IV		
GRADES OU EMPLOIS (1)		CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Électricien électricien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien assainissement	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont dégagés conformément à la circulaire n° NOR 11179503102C du 23 mars 1995, à un emploi fonctionnel ou à équivalent fonctionnel dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assassiné délibérée. Les emplois permanents à temps complètement pour une unité, les emplois à temps non complèts sont comparables à la hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein travail (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectif physique : quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,4 = 0,32).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, - emplois sporadiques - n'ont pas d'ancienneté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_10 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE LES GARDIÈS

VU les dispositions de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui précise que l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le Compte Administratif (CA) du Maire, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante, du Compte de Gestion (CG) établi par le comptable de la collectivité : ces documents doivent être concordants,

VU l'article L.2121-14 du CGCT : « *Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.* »,

VU la commission finances du 8 avril 2021,

VU la délibération n°CM_210413_07 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'élection Monsieur le premier adjoint, Ludovic CROS comme président de séance pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal, du budget annexe du service assainissement et du budget annexe Les Gardies,

CONSIDÉRANT que la séparation de l'ordonnateur et du comptable induit la coexistence d'une double comptabilité, celle du Maire et celle du comptable public,

CONSIDÉRANT que le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe Les Gardies de la ville peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DE-PENSES ou DEFICITS	RE-CETTES ou EXCE-DENTS	DE-PENSES ou DEFI-CITS	RE-CETTES ou EXCE-DENTS	DE-PENSES ou DEFI-CITS	RE-CETTES ou EXCE-DENTS
RESUL-TATS RE-PORTES 2019	23 189,66		73 230,82		96 420,48	-
OPERA-TIONS DE L'EXER-CICE					-	-
TOTAUX	23 189,66	-	73 230,82	-	96 420,48	-
RESUL-TATS DE-FINITIFS	23 189,66		73 230,82		96 420,48	

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante est mise à disposition au préalable de la séance, de la Mairie de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/4MaxwNZpBp5faxD>

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Ludovic CROS propose au Conseil municipal d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe Les Gardies, hors la vue du Maire :

- d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe Les Gardies de la ville,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Oui l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget annexe Les Gardies,
 - **ARTICLE 2 : RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
 - **ARTICLE 3 : ARRÈTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
 - **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.
- > ANNEXE : Note synthétique des comptes administratifs disponible à la délibération précédente**

> ANNEXE SUIVANTE: Maquette budgétaire du compte administratif du budget annexe

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE LODeve (1)

AGREGGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL DE LODeve (2)

Numéro SIRET : 21340142500185

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODeve

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENTS LES GARDIES (3)

ANNEE 2020

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Étalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emplois des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements requis	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sans Objet
 Sans Objet
 Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux enmisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	18

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Ces états sont obligatoirement produits par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'amendé n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE LODEVE LOTTISSEMENTS LES GARDIES	CA 2020
	I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :		0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :		
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		
Potentiel fiscal et financier (1)		
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)
0.00	0.00	0.00
Informations financières – ratios (2)		Valeurs
		Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population		0.00
2 Produit des impositions directes/population		0.00
3 Recettes réelles de fonctionnement/population		0.00
4 Dépenses d'équipement brut/population		0.00
5 Encours de dette/population		0.00
6 DGF/population		0.00
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		0.00
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		0.00
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		0.00
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0.00



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les prévisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres « opérations d'équipement ».

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXÉCUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DÉPENSES		RECETTES	
		A	0,00	G	0,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	23 189,66 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	73 230,82 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	96 420,48	= G+H+I+J	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	23 189,66	= G+I+K	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F	73 230,82	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	96 420,48	= G+H+I+J+K+L	0,00

DÉTAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

MAIRIE DE LODÈVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES				A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	73 230,82	0,00			73 230,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	1 000,00	0,00			1 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		74 230,82	0,00			74 230,82
TOTAL		75 230,82	0,00	0,00	0,00	75 230,82
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3)	23 189,66			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	-0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	1 000,00	0,00			1 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00	0,00			1 000,00
TOTAL		98 420,48	0,00	0,00	0,00	98 420,48
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3)	0,00			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RI 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DI 043 = RI 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET				II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES				A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2)	73 230,82		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sed° de fonctionnement (7)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	73 230,82	0,00		73 230,82
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	73 230,82	0,00		73 230,82
	TOTAL	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82

MAIRIE DE LODÈVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 027 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (éissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une déotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET		B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				23 189,66
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁶ (BA,regie)	(8)	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral, et régul, d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat ⁷ immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat ⁸ des stocks et en cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				73 230,82
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomérations et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe N° A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens-reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET		B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation instale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
6615	Intérêts comptes courants, et de dépôts	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		0,00
042	Opérat ¹ ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	73 230,82	0,00		73 230,82
71355	Variat ² stocks intrants aménagés	73 230,82	0,00		73 230,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		73 230,82	0,00		73 230,82
043	Opérat ³ ordre intérieur de la section (7)	1 000,00	0,00		1 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	1 000,00	0,00		1 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		74 230,82	0,00		74 230,82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		75 230,82	0,00	0,00	75 230,82
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		23 189,66			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES					III A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 420,48	0,00	0,00	97 420,48
7015	Ventes de terrains aménagés	97 420,48	0,00	0,00	97 420,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL : RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		97 420,48	0,00	0,00	97 420,48
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		97 420,48	0,00	0,00	97 420,48
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00		0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (6)	1 000,00	0,00		1 000,00
796	Transferts charges financières	1 000,00	0,00		1 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 000,00	0,00		1 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		98 420,48	0,00	0,00	98 420,48
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
+ Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes, appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RIF 042 = DIF 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié..

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				
	Pour information	73 230,82			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A10 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre d'opérations d'ordre. DI/040=RI/042

(5) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. DI/041= RI/041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subven ^t invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^t (BA, n ^o gic)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^t et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^t de fonctionnement	0,00			
040	Opérat ^t ordre transfert entre sections (3) (4)	73 230,82	0,00		73 230,82
3355	Travaux	73 230,82	0,00		73 230,82
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	73 230,82	0,00		73 230,82
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	73 230,82	0,00		73 230,82
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82
	Pour information	0,00			
	R.001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 + DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 041+ RI 041.

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	III B3
---	-------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTION

ABSTENTION : LAATEB Claude (et pouvoirs de MARTIN José et de RICARDO Christian) et SINEGRE Joana (et pouvoirs de ROUQUETTE Damien et de STADLER-LATOUR Magali)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Gaelle LEVEQUE Rentre dans la salle (Pouvoirs de KASSOUH Ahmed et PEDROS Isabelle)

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_11 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

VU l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), stipulant que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif,

VU la commission finances du 8 avril 2021,

VU la délibération n°CM_210413_08 du Conseil municipal de ce jour relative à l'approbation du compte administratif 2020 du budget principal, dont, conformément au compte de gestion, les résultats sont les suivants :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres de l'exercice 2020	8 151 714,82	9 207 092,36	+ 1 055 377,54
	Résultats antérieurs reportés		758 120,71	+ 758 120,71
	Résultat de fonctionnement			+ 1 813 498,25

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'investissement	Résultats propres de l'exercice 2020	4 236 711,60	4 569 204,43	+ 332 492,83
	Résultats antérieurs reportés	3 286 944,53		- 3 286 944,53
	Résultat d'investissement			- 2 954 451,70

Restes à réaliser au 31.12.2020	618 385,38	2 185 311,00	+ 1 566 915,62
--	-------------------	---------------------	-----------------------

<i>Besoin de financement en investissement</i>		1 387 536,08
--	--	---------------------

Résultat global avec RAR		425 962,17
---------------------------------	--	-------------------

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget principal de la façon suivante :

- 1 387 536,08 euros à l'article 1068 en recette de la section d'investissement afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,

- 425 962,17 euros en recette de la section de fonctionnement à l'article 002,

et indique que le déficit d'investissement sera reporté à l'article 001 en dépense de la section d'investissement.

Oui l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : AFFECTE** les résultats de l'exercice 2020 du budget principal tels que définis ci-dessus,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

VOTE : 22 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTION

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ABSTENTION : LAATEB Claude (et pouvoirs de MARTIN José et de RICARDO Christian) et SINEGRE Joana (et pouvoirs de ROUQUETTE Damien et de STADLER-LATOUR Magali)

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_12 : CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VU la délibération n°CC_190314_14 du Conseil de la Communauté de communes du Lodévois et Larzac du 14 mars 2019 relative au transfert de la compétence eau potable et assainissement collectif à la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac à compter du 1^{er} janvier 2021,

VU les arrêtés préfectoraux n°2019-I-994 du 2 août 2019 et n°2019-I-1033 du 12 août 2019 actant le transfert de la compétence eau potable et assainissement collectif à la Communauté de communes du Lodévois et Larzac à compter du 1^{er} janvier 2021,

VU les directives de la Direction générale des finances publiques relatives aux modalités juridiques et comptables du transfert de compétences et aux spécificités relatives aux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC),

VU la délibération n°CM_210413_09 du Conseil municipal de ce jour relative à l'approbation du compte administratif 2020 du budget annexe du service assainissement, dont, conformément au compte de gestion,

CONSIDÉRANT que, suite au transfert de la compétence assainissement collectif à la Communauté de communes Lodévois et Larzac depuis le 1^{er} janvier 2021, le budget annexe du service assainissement de la ville de Lodève n'a plus lieu d'exister à compter de cette date,

CONSIDÉRANT que, compte tenu de la clôture de ce budget annexe, les résultats 2020 du budget annexe du service assainissement doivent être affectés au budget principal 2021 de la commune,

CONSIDÉRANT que, pour rappel, les résultats budgétaires 2020 sont les suivants :

- excédent de fonctionnement : 290 704,71 euros,
- excédent d'investissement : 651 369,13 euros,

CONSIDÉRANT que ces résultats seront affectés comme suit :

- au compte 002 en recette de la section de fonctionnement pour 290 704,71 euros,
- au compte 001 en recette de la section d'investissement pour 651 369,13 euros,

CONSIDÉRANT que les modalités de transfert des résultats budgétaires 2020 du budget annexe de ce service, de la ville vers la Communauté de communes du Lodévois et Larzac feront l'objet d'une délibération ultérieure,

Madame le Maire propose au Conseil municipal :

- de clôturer le budget annexe du service de l'assainissement collectif au 31 décembre 2020,
- d'affecter les résultats 2020 du budget annexe du service de l'assainissement collectif au budget principal 2021 de la ville.

Où l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : CLÔTURE** le budget annexe du service de l'assainissement collectif au 31 décembre 2020,
- **ARTICLE 2 : AFFECTE** du budget annexe du service de l'assainissement collectif au budget principal 2021 de la ville,
- **ARTICLE 3 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

VOTE : 22 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTION

ABSTENTION : LAATEB Claude (et pouvoirs de MARTIN José et de RICARDO Christian) et SINEGRE Joana (et pouvoirs de ROUQUETTE Damien et de STADLER-LATOUR Magali)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_13 : AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L2311-3 autorisant les communes à utiliser la procédure des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (APCP) dans le but de permettre une meilleure transcription budgétaire des opérations d'investissement pluriannuelles :

Le vote de l'Autorisation de Programme est accompagné d'une répartition prévisionnelle par exercice des Crédits de Paiement ; les Crédits de Paiement votés chaque année constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des Autorisations de Programme correspondantes, l'équilibre annuel s'appréciant en tenant compte des seuls Crédits de Paiement inscrits au Budget,

En outre, chaque autorisation doit faire l'objet d'une révision lorsque l'enveloppe initiale doit être réajustée à la hausse ou à la baisse et de même, les Autorisations de programme sont actualisées chaque année pour prendre en compte le rythme de consommation des Crédits de Paiement,

Enfin, chaque année, le projet de budget est accompagné d'une situation du 1^{er} janvier de l'exercice considéré des Autorisations de Programme votées antérieurement et de l'état des Crédits de correspondants et de même, au moment du vote du Compte Administratif, une annexe présente la situation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement arrêté au 31 décembre,

VU la délibération n°MLCM_200610_14 du Conseil municipal du 10 juin 2020 relative aux APCP 2020 du Budget principal,

CONSIDÉRANT que l'avancée de certains projets tend à modifier les montants totaux des opérations, **CONSIDÉRANT** le programme d'investissement 2021 de la ville de Lodève et la nécessité de créer de nouvelles autorisations de programme,

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'approuver les modifications des APCP 2021 du Budget Principal et de créer de nouvelles autorisations de programme, telles que présentées dans l'annexe jointe à la présente délibération :

- La modification du montant des Autorisations de Programme suivantes :
 - n° 13 relative à l'espace santé afin d'ajuster le montant de l'AP au montant réel du coût de l'opération,
 - n° 21 relative aux études et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique afin d'ajuster le montant de l'AP au montant réel du coût de l'opération,
- La création de nouvelles Autorisations de programme :
 - n°22 relative à la réhabilitation du clocher Saint Fulcran,
 - n°23 relative à l'amélioration énergétique du complexe Luteva/Ramadier,
 - n°24 relative à l'amélioration énergétique des groupes scolaires,
 - n°25 relative à l'aménagement des locaux du Centre social,
- La révision de la répartition des Crédits de Paiement sur les exercices 2021 et suivants.

Oui l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications des APCP 2021 du Budget Principal, telles que présentées dans l'annexe jointe à la présente délibération :

- n° 13 relative à l'espace santé afin d'ajuster le montant de l'AP au montant réel du coût de l'opération,
- n° 21 relative aux études et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique afin d'ajuster le montant de l'AP au montant réel du coût de l'opération,

- ARTICLE 2 : CRÉÉ les nouvelles Autorisations de programme suivantes :

- n°22 relative à la réhabilitation du clocher Saint Fulcran,
- n°23 relative à l'amélioration énergétique du complexe Luteva/Ramadier,
- n°24 relative à l'amélioration énergétique des groupes scolaires,
- n°25 relative à l'aménagement des locaux du Centre social,

- ARTICLE 3 : PRÉCISE que les reports de crédits de paiement se feront sur les crédits de paiement de l'année n+1 automatiquement,

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

- **ARTICLE 4 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 5 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

> ANNEXE SUIVANTE: Tableau des APCP

N° ET INTITULE DE L'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé y compris N après révision	Capitale réalisations au 01/01/2021	Capitaux au titre de l'exercice 2021	Restes à financer sur les exercices N+1 et suivants
1/ Réalisation Centre Technique Municipal - Ancienne usine Fraisse	1 176 900,00		1 176 900,00	1 098 916,07	0,00	77 983,93
2/ Etude programmatrice hôtel de ville	47 840,00		47 840,00	0,00	0,00	47 840,00
5/ Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDE	383 385,00		383 385,00	32 000,00	143 000,00	208 385,00
Gambetta - Réalisation d'une médiathèque Tranche Ferme	7 155 000,00		7 155 000,00	7 121 031,33	12 808,00	21 160,67
10/ La Bouquerie Réseau pluvial et voirie	1 675 000,00		1 675 000,00	1 602 713,02	26 18,00	69 668,98
11/ Travaux cathédrale	284 000,00		284 000,00	177 598,08	20 000,00	86 401,92
13/ Espace Santé	3 144 000,00	474 112,00	3 618 112,00	2 468 111,83	1 150 000,00	0,17
14/ Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	3 743 644,00		3 743 644,00	0,00	553 000,00	3 190 644,00
15/ Programmation pluriannuelle Edelairage public (dont géoreférencement et module métier)	1 535 000,00		1 535 000,00	1 141 014,72	152 480,00	241 505,28
16/ Complexe André Beaumont - Projet de requalification des espaces	2 134 680,00		2 134 680,00	76 991,23	20 000,00	2 037 688,77
17/ Travaux cimetière (réfection voies et allées, reprises)	305 000,00		305 000,00	94 597,45	0,00	210 402,55
18/ Travaux groupes scolaire Prémerlet	463 800,00		463 800,00	323 958,81	94 500,00	45 341,19
19/ Projet agricole sur le site de Campeyroux	75 800,00		75 800,00	75 773,44	0,00	26,56
20/ Diagnostics amiante	40 000,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
21/ Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	438 000,00	142 000,00	580 000,00	4 896,00	575 104,00	0,00
22/ Réhabilitation du clocher Saint Fulcran	1 500 000,00		1 500 000,00		90 000,00	1 410 000,00
23/ Amélioration énergétique du complexe Lutèva/ Ramadier	790 000,00		790 000,00		44 000,00	746 000,00
scolaires	750 000,00		750 000,00		20 000,00	730 000,00
dont école Gély	344 000,00		344 000,00		10 000,00	334 000,00
dont école Vinas	406 000,00		406 000,00		10 000,00	396 000,00
25/ Aménagement des locaux du Centre Social	495 000,00		495 000,00		166 000,00	329 000,00
TOTALS	26 137 049,00	616 112,00	26 753 161,00	14 217 601,98	3043 510,00	9 482 049,02

VOTE À L'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_14 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif notamment l'article L.2313-1 : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »,

VU la délibération n°CM_CM_210413_08 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'approbation du compte administratif 2020 du budget principal,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante est mise à disposition au préalable de la séance, de la Mairie de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/4MaxwNZpBp5faxD>

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le budget primitif 2021 de la ville de Lodève, annexé à la présente délibération et accompagné de la note synthétique, en votant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, un montant de 9 943 320,88 euros,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, un montant de 13 390 849,38 euros,
- avec reprise des résultats de l'exercice n-1 après le vote du compte administratif n-1.

Oui l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif 2021 de la ville de Lodève, tel que présenté dans l'annexe jointe à la présente délibération et accompagnée de la note synthétique,
- ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

> ANNEXE SUIVANTE: Note synthétique des budgets primitifs et maquette budgétaire du budget primitif du budget principal



BUDGET PRIMITIF 2021

Note synthétique

Conseil Municipal du 13 avril 2021

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le rapport d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la commune.

V160419

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Table des matières

1	L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL.....	3
2	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	6
	Les dépenses réelles de fonctionnement	6
2.1.1	Des charges à caractère général en baisse (chapitre 011).....	6
2.1.2	Une évolution des dépenses de personnel maîtrisée (chapitre 012).....	7
2.1.3	Des atténuations de produits stables (chapitre 014).....	8
2.1.4	Des charges de gestion courante en baisse (chapitre 65).....	9
2.1.5	Des frais financiers stables (chapitre 66).....	9
2.1.6	Des charges exceptionnelles en forte évolution (chapitre 67).....	9
2.1.7	Les autres dépenses réelles de fonctionnement.....	10
	Les recettes réelles de fonctionnement.....	10
2.1.8	Des atténuations de charges en hausse (chapitre 013).....	11
2.1.9	Des produits des services du domaine et ventes diverses toujours impactés par la crise sanitaire (chapitre 70).....	11
2.1.10	Des produits fiscaux en hausse en lien avec la réforme de la taxe d'habitation (chapitre 73).....	11
2.1.11	Des dotations et participations avec une évolution haussière mais impactées par la réforme de la taxe d'habitation (chapitre 74).....	13
2.1.12	Les autres produits de gestion courante intègrent les loyers de la Maison de Santé (chapitre 75).....	14
3	LES EPARGNES.....	14
4	LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	16
	Les dépenses d'investissement	16
4.1.1	Les principales dépenses d'équipement 2021	16
4.1.2	Les dépenses financières.....	18
4.1.3	Dotations et réserves.....	18
	Les recettes d'investissement.....	19
4.1.4	Les ressources propres.....	19
4.1.5	Les participations et subventions.....	19
4.1.6	La dette	20
4.1.7	Les résultats reportés	20
5	LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES.....	21

PREAMBULE

Ce rapport de présentation budgétaire précise les orientations annoncées lors du débat d'orientations budgétaires du 30 mars dernier.

La crise sanitaire, économique et sociale continuera d'impacter le budget 2021 notamment en section de fonctionnement, ce qui rend délicat l'exercice de prévision budgétaire.

Malgré ce contexte morose, la municipalité souhaite poursuivre une politique d'investissement soutenue et maintenir des services publics de qualité au service des lodévois.

Le budget 2021 sera volontariste avec un programme d'investissement soutenu pour améliorer le cadre de vie des lodévois et développer l'attractivité de la ville et ses services.

Le budget 2021 sera solidaire en poursuivant le projet de maison de santé pluriprofessionnelle, en aménageant le centre social et en renforçant le soutien aux associations.

Le budget 2021 sera responsable :

- l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement sera poursuivi afin de viser l'amélioration des épargnes et les marges d'autofinancement
- les taux fiscaux resteront inchangés
- le niveau d'endettement sera légèrement dégradé pour assurer le financement de l'opération Maison de Santé qui sera entièrement compensé par des recettes de fonctionnement (loyer)

1 L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2021 du budget principal est équilibré à hauteur de 23 334 170,26 € dont 9 943 320,88 € pour la section de fonctionnement et 13 390 849,38 € pour la section d'investissement.

Ce budget intègre les résultats 2020 du budget annexe de l'assainissement tant en fonctionnement qu'en investissement. Ces montants sont repris au budget principal suite à la clôture du budget annexe au 31 décembre 2020 et au transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes Lodévois et Larzac.

Ces résultats ont vocation à être transféré à la Communauté de Communes et font donc également l'inscription d'une dépense d'un montant équivalent en dépense de chacune des sections.

Section de fonctionnement

- | | |
|--|---------------------|
| - Recette au 002 (résultat antérieur reporté) | 290 704,71 € |
| - Dépense au chapitre 67 (charges exceptionnelles) | |

Section d'investissement

- | | |
|--|---------------------|
| - Recette au 001 (résultat antérieur reporté) | 651 369,13 € |
| - Dépense au chapitre 10 (dotations et réserves) | |

COMMUNE DE LODÈVE

La section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP2020	BP 2021
011 Charges à caractère général	1 747 212,00	1 739 664,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	4 782 050,00	4 875 830,00
014 Atténuation de recettes	625 275,00	610 275,00
65 Autres charges de gestion courante	750 300,00	687 067,00
66 Charges Financières	259 600,00	245 000,00
67 Charges exceptionnelles	33 450,00	382 234,71
68 Dotations aux provisions	-	27 000,00
022 Dépenses imprévues	50 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 247 887,00	8 597 070,71
023 Virement à la section d'investissement	1 152 917,71	839 414,17
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	503 930,00	506 836,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 656 847,71	1 346 250,17
TOTAL DES DEPENSES	9 904 734,71	9 943 320,88

Chapitre	BP2020	BP 2021
013 Atténuation de charges	58 500,00	145 300,00
70 Produits des services et ventes diverses	383 463,00	431 900,00
73 Produits des impôts et taxes	4 700 326,00	5 229 000,00
74 Dotations et subventions	3 388 921,00	3 100 900,00
75 Autres produits de gestion courante	141 013,00	137 000,00
76 Produits Financiers	-	
77 Produits exceptionnels	2 030,00	2 000,00
78 Reprise sur provision (semi-budgétaires)	240 000,00	-
Total des recettes réelles de fonctionnement	8 914 253,00	9 046 100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	232 361,00	180 554,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	232 361,00	180 554,00
TOTAL	9 146 614,00	9 226 654,00

002 Résultat de fonctionnement	758 120,71	716 666,88
TOTAL DES RECETTES	9 904 734,71	9 943 320,88

COMMUNE DE LODÈVE

La section d'investissement :

Dépenses d'investissement	BP2020	BP 2021
10 Dotations et réserves		651 369,13
16 Emprunts et dettes assimilées	935 000,00	1 320 000,00
20 Immobilisations incorporelles	91 400,00	132 980,00
204 Subventions d'équipement versées	380,00	17 820,00
21 Immobilisations corporelles	2 070 480,00	1 783 479,17
23 Immobilisations en cours	2 362 649,00	1 315 700,00
27 Autres immobilisations financières	136 960,00	596 100,00
45 Opérations pour compte de tiers	150 000,00	200 000,00
RAR dépenses n-1	524 388,89	618 395,38
Total des dépenses réelles d'investissement	6 271 257,89	6 635 843,68
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	232 361,00	180 554,00
041 Opérations patrimoniales	3 300 000,00	3 620 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 532 361,00	3 800 554,00
001 résultat n-1	3 286 944,53	2 954 451,70
TOTAL DES DEPENSES	13 090 563,42	13 390 849,38

Recettes d'investissement	BP2020	BP 2021
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)	395 000,00	330 000,00
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	1 111 716,98	1 387 536,08
13 Subventions (sauf 138)	2 042 080,00	1 827 283,00
16 Emprunts et dettes	1 288 003,89	1 800 000,00
21 Immobilisations corporelles	2 500,00	-
27 Autres immobilisations financières		43 100,00
45 Opérations pour compte de tiers	150 000,00	200 000,00
024 Produits de cessions d'immobilisation	444 800,00	
RAR recettes n-1	2 699 615,84	2 185 311,00
Recettes réelles d'investissement	8 133 716,71	7 773 230,08
021 Virement de la section de fonctionnement	1 152 917,71	839 414,17
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	503 929,00	506 836,00
041 Opérations patrimoniales	3 300 000,00	3 620 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	4 956 846,71	4 966 250,17
001 résultat n-1		651 369,13
TOTAL DES RECETTES	13 090 563,42	13 390 849,38

2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP2020	BP 2021	Evolution
011 Charges à caractère général	1 747 212,00	1 739 664,00	-0,43%
012 Charges de personnel, frais assimilés	4 782 050,00	4 875 830,00	1,96%
014 Atténuation de recettes	625 275,00	610 275,00	-2,40%
65 Autres charges de gestion courante	750 300,00	687 067,00	-8,43%
66 Charges Financières	259 600,00	245 000,00	-5,52%
67 Charges exceptionnelles	33 450,00	382 234,71	1042,70%
68 Dotations aux provisions	-	27 000,00	
022 Dépenses imprévues	50 000,00	30 000,00	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 247 887,00	8 597 070,71	4,23%
Total des dépenses hors résultat assainissement		8 306 366,00	0,71%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 8 597 070 € ;

Ce montant inclut une dépense de 290 704,71 € inscrite au chapitre 67 « charges exceptionnelles » correspondant au résultat de fonctionnement 2020 du service assainissement ayant vocation à être transféré à la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac.

Si on neutralise cette dépense, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 8 306 366 € et évoluent de 0,71% par rapport au budget 2020.

Cette faible évolution des dépenses réelles de fonctionnement traduit l'effort de gestion engagée par la collectivité pour maîtriser son fonctionnement courant.

2.1.1 Des charges à caractère général en baisse (chapitre 011)

	BP 2021
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 739 664,00
Dépenses afférentes à la gestion des bâtiments communaux (consommations eau, électricité, gaz, fioul, téléphonie, maintenance des équipements...)	572 445,00
Divers fournitures et services nécessaires au fonctionnement des services	1 127 219,00
Taxe foncière et autres impôts	40 000,00

Les dépenses de fluides et de fonctionnement des bâtiments communaux seront en diminution de 49 607 € soit – 8%.

Les dépenses de fonctionnement des services augmentent de 46 085 € car elles intègrent :

- Des dépenses nouvelles pour le bon fonctionnement des services techniques pour 34 000 €
 - o La location d'une balayeuse pour remplacer l'actuelle vieillissante et coûteuse en entretien et réparation
 - o Un nouveau contrat de maintenance pour l'entretien des aires de jeux
 - o La location de bennes à cartons et encombrants
- Des dépenses nouvelles liées au fonctionnement du centre social pour 11 000 €

Comme en 2020, ces charges intègrent les dépenses liées à la crise sanitaire : produits et fournitures d'hygiène, masques, gels....

2.1.2 Une évolution des dépenses de personnel maîtrisée (chapitre 012)

	BP 2020	BP 2021
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 782 050,00	4 875 830,00
Salaires bruts chargés	4 422 820,00	4 399 400,00
Remboursement personnel mise à disposition GEEP	27 500,00	60 000,00
Remboursement personnel mis à disposition CCLL	195 700,00	295 000,00
Cotisations COS	32 930,00	33 930,00
Médecine du travail / expertises médicales	35 000,00	20 000,00
Cotisations pour assurance du personnel	68 100,00	67 500,00

Les dépenses de personnel sont estimées à 4 875 830 € pour 2021 soit une augmentation de + 1,96% par rapport au budget 2020.

Les facteurs exogènes impactant l'évolution de la masse salariale sont les suivants :

- La poursuite de la revalorisation des carrières avec le protocole sur les parcours professionnels des carrières et des rémunérations (PPCR) pour la quatrième et dernière année d'une vaste réforme statutaire : 6 000 €
- La mise en œuvre du nouveau dispositif de prime de précarité (équivalente à 10% du salaire brut) : + 11 000 €
- Les évolutions de carrière, communément appelé GVT (glissement vieillesse technicité) ainsi que l'évolution de certaines constantes comme la valeur du SMIC : 30 000 €

Les facteurs endogènes seront les suivants :

- Les mutualisations de services et d'agents décidées en fin d'année 2020 auront un impact sur 2021. La mutualisation des agents permet de répondre aux objectifs de rationalisation et d'efficience dans la gestion du personnel ; cela permet également aux collectivités (ville et CCLL) de pouvoir recruter du personnel notamment d'encadrement, nécessaire au bon fonctionnement des services, en mutualisant

COMMUNE DE LODÈVE

les coûts salariaux. Le montant des mises à disposition représente un coût brut de 295 000 € et un coût net pour la ville de 93 000 €.

Services	Fonction	Nombre d'agents ville	Quotité	Nombre d'agents CCLL	Quotité
Urbanisme	gestionnaire urbanisme	1	0,5 ETP	1	0,5 ETP
Ressources	DRH	2	0,8 ETP	3	1,3 ETP
Enfance/jeunesse	Direction du pôle			2	1,2 ETP
Culture	Direction du pôle			1	0,3 ETP
Direction et Administration générale / service	DGS	2	1 ETP	6	2 ETP
Services techniques / service commun	Directeur de pôle	10	1,56 ETP	2	0,65 ETP
TOTAL		18	3,85 ETP	16	5,5 ETP

Montant des mises à disposition d'agents CCLL (dépenses pour la ville) : 295 000 €

Montant des mises à disposition d'agents ville (recette pour la ville) : 202 000 €

- Plusieurs nouveaux recrutements seront réalisés sur 2021 :
 - Un responsable du centre social
 - Un chargé de communication
 - Un agent administratif pour le secrétariat général
 - Un technicien salubrité publique et ordures ménagères mutualisé (*employeur communauté de communes*)

Ces recrutements représentent un coût de 75 000 € sur le budget 2021 ; à noter que le coût du responsable du centre social est partiellement pris en charge par la CAF à travers les subventions versées.

Le recours au GEEP sera poursuivi en 2021 pour les services scolaires et entretien.

2.1.3 Des atténuations de produits stables (chapitre 014)

	BP 2021
014 – ATTENUATION DE PRODUITS	610 275,00
Attribution de compensation à verser à la CCLL	585 275,00
Dégrèvements THLV à la charge de la commune	25 000,00

Le montant de l'attribution de compensation à la Communauté de Communes restera inchangé en 2021.

Le montant du dégrèvement sur la taxe d'habitation des locaux vacants est reconduit pour l'année 2021 : ce montant estimé correspond aux dégrèvements des années 2018 et 2019.

2.1.4 Des charges de gestion courante en baisse (chapitre 65)

	BP 2021
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	687 067,00
Contingent SDIS	272 488,00
Subvention d'équilibre CCAS	40 000,00
Diverses subventions de fonctionnement	73 500,00
Autres participations (dont Saint Joseph) et charges diverses de gestion	126 579,00
Indemnités et frais des élus	159 500,00
Admission en non valeur sur créances irrécouvrées	15 000,00

Le montant des autres de charges de gestion courante est en baisse de 8,4% par rapport à 2020 : diminution des admissions en non-valeur (-25 000 €), du besoin de financement du CCAS (-10 000 €), des diverses subventions de fonctionnement courant (-16 500 €).

2.1.5 Des frais financiers stables (chapitre 66)

	BP 2021
66 - CHARGES FINANCIERES	245 000,00
Intérêts réglés à l'échéance	230 000,00
Intérêts courus non échus (différentiel N/N-1)	-5 000,00
Intérêts des comptes courants (ligne de trésorerie)	20 000,00

Les frais financiers s'élèvent à 245 000 € et comprennent :

- les charges d'intérêts des emprunts en cours avec les Intérêts Courus Non Echus (ICNE)
- les charges d'intérêts de la ligne de trésorerie
- les intérêts liés à la mobilisation de ligne de trésorerie (nécessaire pour pallier aux décalages de versement de certaines recettes).

2.1.6 Des charges exceptionnelles en forte évolution (chapitre 67)

	BP 2021
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	382 234,71
Subventions exceptionnelles aux associations	88 030,00
Résultat assainissement (transfert)	290 704,71
Autres dépenses exceptionnelles	3 500,00

Les charges exceptionnelles 2021 représentent 382 234 €.

Deux éléments contribuent à cette évolution :

- l'inscription du transfert prévisionnel des résultats de fonctionnement 2020 du budget assainissement à la Communauté de Communes pour 290 7034 €

- Le montant des subventions exceptionnelles aux associations en forte augmentation par rapport au budget 2020 + 61 000 € (27 000 € en 2020).

Cette augmentation traduit la volonté de la ville de renforcer son soutien aux associations pour la réalisation de leurs projets.

2.1.7 Les autres dépenses réelles de fonctionnement

Le budget 2021 prévoit des dépenses imprévues pour 30 000 € et un montant de 27 000 € de provisions pour risque.

Cette provision concerne un risque potentiel sur la perception de remboursements de l'assureur PILIOT, ancien assureur de la collectivité sur les charges de personnel.

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 046 100 €, en augmentation de 1,48 % par rapport au BP 2020.

Si on exclut la reprise sur provision prévue au budget 2020 qui était une recette atypique et non récurrente, l'évolution des recettes réelles de fonctionnement est de 4,17% en 2021.

Chapitre	BP2020	BP 2021	Evolution
013 Atténuation de charges	58 500,00	145 300,00	148,38%
70 Produits des services et ventes diverses	383 463,00	431 900,00	12,63%
73 Produits des impôts et taxes	4 700 326,00	5 229 000,00	11,25%
74 Dotations et subventions	3 388 921,00	3 100 900,00	-8,50%
75 Autres produits de gestion courante	141 013,00	137 000,00	-2,85%
76 Produits Financiers	-		
77 Produits exceptionnels	2 030,00	2 000,00	-1,48%
78 Reprise sur provision (semi-budgétaires)	240 000,00	-	
Total des recettes réelles de fonctionnement	8 914 253,00	9 046 100,00	1,48%

COMMUNE DE LODÈVE

2.1.8 Des atténuations de charges en hausse (chapitre 013)

	BP 2021
013 - ATTENUATION DE CHARGES	145 300,00
Participations de l'Etat au titre des contrats adultes relais	19 000,00
Remboursements des assurances dans le cadre des congés longue maladie et longue durée	61 300,00
Autres remboursements (CDC, URSSAF, CNRACL, CDG exercice droit syndical)	65 000,00

Les remboursements sur charges de personnel sont estimés à 145 300 € pour l'année 2021. Ce chapitre est en forte évolution par rapport à 2020 ; outre l'aide sur le contrat adulte relais, il est prévu en 2021 de percevoir les remboursements liés à deux arrêts longue maladie en cours (49 000 €).

2.1.9 Des produits des services du domaine et ventes diverses toujours impactés par la crise sanitaire (chapitre 70)

	BP 2021
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	431 900,00
Concessions dans les cimetières	15 000,00
Redevance d'occupation du domaine public communal (RODP gaz et électricité)	6 000,00
Redevances et droits des services à caractère culturel (Ecole de musique / médiathèque/cinéma)	163 000,00
Redevances et droits des services à caractère de loisir (Lutéva, piscine)	39 400,00
Remboursement de frais (personnel et autres frais) au groupement de rattachement	208 500,00

Le montant du chapitre produit des services s'élève à 431 900 € soit + 12,63% par rapport à 2020.

Les produits des services resteront, cette année encore, impactés par la crise sanitaire ; les recettes des services culturels (cinéma, école de musique) et des services de loisirs (Lutéva) ont été minorées en tenant compte de l'impact des mesures de restrictions sanitaires sur ces activités. Les incertitudes sur la durée des restrictions rendent difficile la prévision budgétaire ; ces montants prévisionnels restent toutefois optimistes au regard des dernières mesures gouvernementales.

Les remboursements de frais par la communauté de communes concernent principalement les mutualisations de personnel de la ville vers l'EPCI pour un montant de 202 000 €.

2.1.10 Des produits fiscaux en hausse en lien avec la réforme de la taxe d'habitation (chapitre 73)

	BP 2021
73 - IMPÔTS ET TAXES	5 229 000,00
Impôts locaux (TH / TF / TFNB)	4 657 000,00
Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales + départementales	115 000,00
Droits de place (foires et marchés) et de stationnement (fourrière)	67 000,00
Taxe sur l'électricité	210 000,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation	180 000,00

Le chapitre impôts et taxes s'établit à 5 229 000 €, soit + 11,25% par rapport à 2020.

Cette évolution est principalement liée à la réforme de la taxe d'habitation.

A partir de 2021, la ville ne percevra plus le produit de la taxe d'habitation. En compensation, elle percevra la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dont le calcul est le suivant :

Produit 2020 de TFPB du département + moyenne 2018-2020 des rôles supplémentaires de TFPB perçus par le département + allocations compensatrices au titre de la TFPB 2020 du département.

Pour la commune, ce montant de TFPB est majoré d'un coefficient correcteur de 1,06 permettant de compenser à l'euro près la perte de taxe d'habitation soit un montant de 254 659 €.

Ce produit de TFPB intègre aussi les allocations compensatrices de taxe d'habitation anciennement perçues par la ville sur le chapitre 74 pour un montant de 229 302 €.

Les bases fiscales prévisionnelles, ont été notifiées pour les montants suivants :

- 7 504 000 pour le foncier bâti soit + 0,3% par rapport aux bases 2020
- 41 700 pour le foncier non bâti, montant égal aux bases 2020.

Les taux communaux de fiscalité directe resteront inchangés pour 2021 ; le taux relatif au foncier bâti intégrera désormais le taux départemental (21,45%) :

Taux foncier bâti : 54,12 % (32,67% taux communal + 21,45% taux départemental).

Taux foncier non bâti : 129,00%

Compte tenu de ces éléments, le produit de fiscalité directe est estimé à 4 657 000 € pour 2021 soit une évolution de + 397 000 € par rapport à 2020.

Les taxes pour utilisation des services publics et du domaine ont été minorées par rapport aux années antérieures en raison de l'impact de la crise sanitaire notamment sur les droits de place.

Régie droit de place : prévision 2021 : 60 000 €

Droits de stationnement : prévision 2021 : 7000 €

Le produit des droits de mutation a été estimé à 180 000 € compte tenu de la moyenne des encaissements perçus sur les 3 dernières années.

2.1.11 Des dotations et participations avec une évolution haussière mais impactées par la réforme de la taxe d'habitation (chapitre 74)

	BP 2021
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 100 900,00
Dotation forfaitaire	1 100 600,00
Dotation de solidarité rurale	992 000,00
Dotation de solidarité urbaine	465 000,00
Dotation nationale de péréquation	322 000,00
Subventions Etat	3 300,00
Subventions de fonctionnement Département	12 000,00
Participations de fonctionnement reçues- EPCI (école de musique)	28 000,00
Subventions de fonctionnement reçues- Communes (participation pour écoles)	35 000,00
Subventions de fonctionnement reçues- Autres organismes (cnc / caf)	87 000,00
Compensations de l'Etat au titre des compensations sur la CET, la TH et la TF	44 000,00
Autres participations (dotations titres sécurisé, DGD ...)	12 000,00

Le chapitre 74 est composé notamment :

- Des concours financiers de l'Etat constitués par la Dotation Globale de Fonctionnement et les compensations fiscales
- Des participations et subventions reçues par la collectivité dans le cadre du fonctionnement de ses services

Ce chapitre est en baisse par rapport à 2020 en raison de la réforme de la taxe d'habitation et du transfert au chapitre 73 du montant des allocations compensatrices de cette taxe (229 302 €).

Au moment de la rédaction de ce rapport, les notifications des dotations de l'Etat ne sont pas encore connues. Les montants des dotations ont donc été estimés sur la base des dispositions de la loi de finances 2021.

Le dispositif de péréquation des dotations de l'Etat devrait toujours être favorable à la commune en 2021 :

- Stabilité de la DGF
- Augmentation de la DSR et de la DSU : + 42 000 €
- Légère diminution de la dotation de péréquation : - 9 000 €

Evolution des dotations de l'Etat

	2018	2019	2020	2021	Evolution prévisionnelle 2020/2021
Dotation forfaitaire	1 103 145	1 105 688	1 104 087	1 100 600	-0,32%
Dotation de solidarité rurale	873 051	913 401	968 013	992 000	2,48%
Dotation de solidarité urbaine	415 504	430 903	447 833	465 000	3,83%
Dotation nationale de péréquation	328 068	334 806	331 288	322 000	-2,80%
TOTAL	2 719 768	2 784 798	2 851 221	2 879 600	1,00%

Les participations et subventions liées au fonctionnement des services intégreront une aide de la CAF pour le fonctionnement du centre social ; les autres montant sont stables par rapport à 2020.

2.1.12 Les autres produits de gestion courante intègrent les loyers de la Maison de Santé (chapitre 75)

		BP 2021
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		137 000,00
Redevances de locations de salles municipales et divers loyers		52 000,00
Autres loyers (photovoltaïque)		25 000,00
Loyers Maison de Santé		60 000,00

Les **produits courants** intégreront les loyers de la maison de santé pluriprofessionnelle évalués à 60 000€ en 2021 car tous les locaux ne sont pas encore occupés ; en année pleine, le montant des loyers perçus par la ville sera de 90 000 €.

3 LES EPARGNES

Libellé	BP 2020	BP 2021
70 Produits des services et ventes diverses	383 463,00	431 900,00
73 Produits des impôts et taxes	4 700 326,00	5 229 000,00
74 Dotations et subventions	3 388 921,00	3 100 900,00
75 Autres produits de gestion courante	141 013,00	137 000,00
013 Atténuation de charges	58 500,00	145 300,00
Recettes courantes de fonctionnement (1)	8 672 223,00	9 044 100,00
011 Charges à caractère général	1 747 212,00	1 739 664,00
012 Charges de personnel	4 782 050,00	4 875 830,00
65 Autres charges de gestion courante	750 300,00	687 067,00
68 Provisions pour risques	-	27 000,00
014 Atténuation de produits	625 275,00	610 275,00
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles(2)	7 904 837,00	7 939 836,00
Epargne de gestion	767 386,00	1 104 264,00
(3) = (1) - (2)	259 600,00	245 000,00
Charges financières (66)	-	-
Produits financiers (76)	-	-
Résultat financier (4)	- 259 600,00	- 245 000,00
Charges exceptionnelles (67)	33 450,00	91 530,00
Produits exceptionnels hors cessions, et transferts de charges (77 et 79)	2 030,00	2 000,00
Résultat exceptionnel (5)	- 31 420,00	- 89 530,00
Epargne Brute	476 366,00	769 734,00
(6) = (3) + (4) + (5)	770 000,00	820 000,00
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette (7) hors prêt court terme	-	-
Epargne Nette ou autofinancement courant	- 293 634,00	- 50 266,00
(8) = (6) - (7)	-	-

L'ensemble des épargnes prévisionnelles sont en forte augmentation par rapport au budget 2020 et notamment l'épargne brute (+ 61%).

Ce niveau d'épargne brute est constitutif d'une situation structurelle saine des finances de la collectivité, ce qui est confirmé par le taux d'épargne brute prévisionnel de la collectivité qui s'établit à 8,50%.

**L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale.*

**Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.*

L'épargne nette prévisionnelle, bien que négative devrait s'améliorer en fin d'exercice, compte tenu de l'évaluation prudente, mais néanmoins sincère des dépenses et recettes de fonctionnement de l'exercice.

4 LA SECTION D'INVESTISSEMENTLes dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	BP 2021
10 Dotations et réserves	651 369,13
16 Emprunts et dettes assimilées	1 320 000,00
Dépenses d'équipement (chap 20,204,21,23,27)	3 846 079,17
45 Opérations pour compte de tiers	200 000,00
RAR dépenses n-1	618 395,38
Total des dépenses réelles d'investissement	6 635 843,68
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 554,00
041 Opérations patrimoniales	3 620 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 800 554,00
001 résultat n-1	2 954 451,70
TOTAL DES DEPENSES	13 390 849,38

Pour 2021, les dépenses réelles d'investissement représentent un budget de 6 635 843 €.

Les dépenses d'équipement budgétées pour 2021 s'élèvent à 3 846 079 €.

Conformément aux orientations budgétaires présentées, le budget 2021 est volontariste avec un programme d'investissement soutenu pour améliorer le cadre de vie des lodévois et développer l'attractivité de la ville et ses services.

4.1.1 Les principales dépenses d'équipement 2021Un investissement majeur : la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Déjà en fonctionnement pour partie, 2021 marquera la fin de cette réalisation majeure pour la commune qui permet de renforcer l'offre de soins et de participer à la revitalisation du centre bourg par la réhabilitation d'un bâtiment ancien situé en cœur de ville. Les crédits de paiement 2021 pour cette opération seront de 1 150 000 €.

Des investissements pour améliorer la qualité du service public :

La ville réalisera en 2021 les travaux de la **nouvelle école de musique municipale** qui se situera dans le bâtiment de la médiathèque pour un montant de 575 000 €.

La ville engagera également une opération pluriannuelle visant à créer et **aménager des locaux pour le centre social à Lutèze et rénover thermiquement l'ensemble Lutèze/Ramadier** :

Le budget 2021 supportera principalement des frais de maîtrise d'œuvre et les travaux d'aménagement pour l'installation du centre social pour un montant de 210 000 €.

La réflexion sur la **rénovation énergétique et thermique** sera également étendue aux **groupes scolaires** ; les études de maîtrise d'œuvre seront menées en 2021 pour 20 000 € sur les écoles Gély et Vinas, afin de permettre la réalisation des travaux début 2022.

Des investissements pour améliorer le cadre de vie des Lodévois

L'opération Centre Bourg sera poursuivie en 2021 pour 553 000 €

Le programme de voirie 2021 s'élèvera à 120 000 € et concernera principalement :

- Rte de Mayres
- Chemin Fontbonne
- Chemin des Chênes
- Chemin Beau Séjour
- Chemin de Bouffour

Les travaux relatifs à l'**éclairage public** seront également poursuivis pour la 3^{ème} année consécutive, pour un montant de 152 000 €. Il est rappelé que ces travaux permettent de réaliser des économies sur les consommations électriques de l'ordre de 30%.

Une étude pour établir un **schéma directeur des mobilités douces** sera budgétée pour 35 000 € ; cette étude permettra de définir le plan d'action pluriannuel pour le développement d'un maillage à l'échelle de la commune de cheminements piétonniers et cyclables.

Les études relatives à la **réhabilitation du clocher Saint Fulcran** débuteront en 2021 et seront budgétées à hauteur de 90 000€; Les travaux démarreront en 2022 ; cette réhabilitation s'étalera sur plusieurs années pour un montant global de 1 500 000 €.

Des investissements pour l'entretien des bâtiments communaux et diverses acquisitions pour les services.

L'enveloppe annuelle consacrée à l'entretien des bâtiments communaux sera de 73 800 € et concernera des réparations dans plusieurs bâtiments et des mises aux normes.

Une enveloppe annuelle de 185 086 € permettra aux services d'acquérir les matériels et équipements nécessaires à leur bon fonctionnement.

D'autres opérations déjà finalisées dans leur réalisation auront néanmoins un impact financier sur 2021, comme la Halle de Sport du collège Paul DARDE, la réfection du Préau de l'école Premerlet, les travaux de la chapelle de la vierge, la piste cyclable St Martin/collège pour un montant de 427 000 €.

COMMUNE DE LODEVÉ

D'autres dépenses diverses concernant l'urbanisme (opération façade, PLUI, étude urbaine) ainsi que l'entretien de réseaux, la mise en conformité sur les poteaux incendies sont inscrits au budget mais non détaillées dans la présente note.

Détail des dépenses d'équipements gérés en AP/CP

N° ET INTITULE DE L'AP.	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé y compris N après révision	CP antérieurs réalisations au 01/01/2021	CP ouverts au titre de l'exercice 2021	Restes à financer sur les exercices N+1 et suivants
5/ Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDE	383 385,00		383 385,00	32 000,00	143 000,00	0,00
Gambetta - Réalisation d'une médiathèque Tranche ferme	7 155 000,00		7 155 000,00	7 121 031,33	12 808,00	0,00
10/ La Bouquenie Réseau pluvial et voirie	1 675 000,00		1 675 000,00	1 602 713,02	2 618,00	0,00
11/ Travaux cathédrale	284 000,00		284 000,00	177 598,08	20 000,00	0,00
13/ Espace Santé	3 144 000,00	474 112,00	3 618 112,00	2 468 111,83	1 150 000,00	0,00
14/ Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	3 743 644,00		3 743 644,00	0,00	553 000,00	3 190 644,00
15/ Programmation pluriannuelle Eclairage public (dont prérenouvellement et module métier)	1 535 000,00		1 535 000,00	1 141 014,72	152 480,00	241 505,28
16/ Complexe André Beumont - Projet de requalification des espaces	2 134 680,00		2 134 680,00	76 991,23	20 000,00	2 037 688,77
18/ Travaux groupe scolaire Prémerle t	463 800,00		463 800,00	323 958,81	94 500,00	45 341,19
21/ Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	438 000,00	142 000,00	580 000,00	4 896,00	575 104,00	0,00
22/ Réhabilitation du clocher Saint Fulcran	1 500 000,00		1 500 000,00		90 000,00	1 410 000,00
23/ Amélioration énergétique du complexe Luteva/Ramadier	790 000,00		790 000,00		44 000,00	746 000,00
24/ Amélioration énergétique - groupes scolaires	750 000,00		750 000,00		20 000,00	730 000,00
dont école Gély	344 000,00		344 000,00		10 000,00	334 000,00
dont école Vinas	406 000,00		406 000,00		10 000,00	396 000,00
25/ Aménagement des locaux du Centre Social	495 000,00		495 000,00		166 000,00	329 000,00
TOTAUX	24 491 509,00	616 112,00	25 107 621,00	12 948 315,02	3 043 510,00	8 730 179,24

4.1.2 Les dépenses financières

Les dépenses financières s'élèveront à 1 320 000 € en 2021.

820 000 € concerneront le remboursement en capital de la dette long terme.

500 000 € concerneront le remboursement d'un emprunt court terme mobilisée en 2019 pour préfinancer le FCTVA des investissements 2019.

4.1.3 Dotations et réserves

Le montant de 651 369,13 € inscrit en dotations et réserves correspond à l'excédent d'investissement 2020 du service de l'assainissement. Ce montant, inscrit également en recette d'investissement à vocation à être transféré à la Communauté de Communes Lodévois et Larzac.

Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	BP 2021
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)	330 000,00
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	1 387 536,08
13 Subventions (sauf 138)	1 827 283,00
16 Emprunts et dettes	1 800 000,00
21 Immobilisations corporelles	-
27 Autres immobilisations financières	43 100,00
45 Opérations pour compte de tiers	200 000,00
024 Produits de cessions d'immobilisation	
RAR recettes n-1	2 185 311,00
Recettes réelles d'investissement	7 773 230,08
021 Virement de la section de fonctionnement	839 414,17
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	506 836,00
041 Opérations patrimoniales	3 620 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	4 966 250,17
001 résultat n-1	651 369,13
TOTAL DES RECETTES	13 390 849,38

4.1.4 Les ressources propres

Les ressources propres de la collectivité s'élèvent à 1 676 250 € et comprennent :

- Les dotations et fonds propres : 330 000€ dont :
 - o 310 000 € de FCTVA correspondant aux investissements 2020 du budget principal et du budget annexe assainissement
 - o 20 000 € de taxe d'aménagement
- Les opérations d'ordre entre sections :
 - o Virement de la section de fonctionnement : 839 414 €
 - o Dotations aux amortissements : 506 836 €

Ces ressources propres permettront de financer 43,6% des dépenses d'équipements 2021.

4.1.5 Les participations et subventions

Le montant des subventions inscrites au budget 2021 représentent 1 827 283 € soit 47,5% des dépenses d'équipements 2021.

Ces subventions permettront de financer les principales opérations d'investissement 2021 : notamment la maison de santé, l'école de musique, les travaux de rénovation énergétique des bâtiments, les travaux de voirie et d'éclairage public.

Les subventions se répartissent entre différents financeurs :

- Etat : 457 500 €
- Région : 148 942 €
- Département : 400 500 €
- Europe (ATI) : 563 000 €
- CCLL : 28 950 €
- Autres organismes (Ademe, Hérault Energie, CAF...) : 228 391 €

4.1.6 La dette

Au regard du programme d'investissement 2021, la ville aura recours à l'emprunt pour préfinancer et financer ces dépenses.

- Préfinancement des investissements 2021 par un prêt relais d'un montant de 500 000 € ; ce prêt relai

Ce prêt relais permettra à la collectivité de gérer les décalages dans le temps concernant la TVA des dépenses d'investissements ; le paiement de la TVA étant payé en année n et le FCTVA étant perçu en n+1.

Ce prêt a vocation à être remboursé en 2022 dès l'encaissement du FCTVA.

- Un emprunt de 1 100 000 €, pour le financement de l'opération Maison de Santé, correspondant à l'autofinancement de la ville sur cet investissement. **Cet emprunt sera entièrement remboursé grâce aux recettes d'exploitation de cet équipement (90 000 € par an).** Cet emprunt spécifique ne pèsera pas sur l'épargne de la collectivité puisqu'il sera remboursé par des recettes liées au fonctionnement de l'équipement.
- Un emprunt d'équilibre de 100 000 €, à recalibrer en fin d'année en fonction des dépenses d'investissement réellement réalisées et d'éventuelles nouvelles subventions notifiées.

4.1.7 Les résultats reportés

Le résultat reporté correspond à l'excédent d'investissement 2020 du service de l'assainissement d'un montant de 651 369,13 €. Ce montant est repris au budget principal suite à la clôture du budget annexe et au transfert de la compétence à la Communauté de Communes Lodévois et Larzac.

5 LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES

Le budget annexe du lotissement Les Gardies sera reconduit à l'identique pour 2021.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENT	73 230,82
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA	1 000,00
002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	23 189,66
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		98 420,48

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget 2021
70	PRODUITS DES SERVICES...	97 420,48
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT EN	0,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE	1 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		98 420,48

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget 2021
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENT	-
001	DEFICIT ANTÉRIEUR REPORTÉ	73 230,82
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES		73 230,82

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget 2021
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENT	73 230,82
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		73 230,82

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE LODÈVE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340142500011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODÈVE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE (3)

ANNEE 2021

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCL, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	43
A5 - Etatement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	52
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	56
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	57
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	58
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	59

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	60
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-38 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 34142	MAIRIE DE LODEVE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE	BP 2021
	I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :		7690
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :		202
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		
COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC		
Potentiel fiscal et financier (1)		
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)
3840884.00	5163648.00	654.29
Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate		1099.68
Informations financières - ratios (2)		Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population		1070.33
2 Produit des impositions directes/population		662.57
3 Recettes réelles de fonctionnement/population		1146.24
4 Dépenses d'équipement brut/population		453.90
5 Encours de dette/population		1202.56
6 DGF/population		364.88
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		0.00
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		0.00
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		0.00
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0.00
Moyennes nationales de la strate (3)		



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 8 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3,
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des viements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) :

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires délibérés n° _____, du _____).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE			II A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 943 320,88	9 226 654,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 716 666,88
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 943 320,88	9 943 320,88
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	9 818 002,30	10 554 169,25
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	618 395,38	2 185 311,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 2 954 451,70	(si solde positif) 651 369,13
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 390 849,38	13 390 849,38
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	23 334 170,26	23 334 170,26

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les intérêts à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les intérêts à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II A2
---	--	--	--	--	----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 747 212,00	0,00	1 739 664,00	1 739 664,00	1 739 664,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 782 050,00	0,00	4 875 830,00	4 875 830,00	4 875 830,00
014	Atténuations de produits	625 275,00	0,00	610 275,00	610 275,00	610 275,00
65	Autres charges de gestion courante	750 300,00	0,00	687 067,00	687 067,00	687 067,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 904 837,00	0,00	7 912 836,00	7 912 836,00	7 912 836,00
66	Charges financières	259 600,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
67	Charges exceptionnelles	33 450,00	0,00	382 234,71	382 234,71	382 234,71
68	Dotations/ provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 247 887,00	0,00	8 597 070,71	8 597 070,71	8 597 070,71
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 152 917,71	0,00	839 414,17	839 414,17	839 414,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	503 930,00	0,00	506 836,00	506 836,00	506 836,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 656 847,71	0,00	1 346 250,17	1 346 250,17	1 346 250,17
TOTAL		9 904 734,71	0,00	9 943 320,88	9 943 320,88	9 943 320,88

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 943 320,88
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	58 500,00	0,00	145 300,00	145 300,00	145 300,00
70	Produits services, domaine et ventes divers	383 463,00	0,00	431 900,00	431 900,00	431 900,00
73	Impôts et taxes	4 700 326,00	0,00	5 229 000,00	5 229 000,00	5 229 000,00
74	Dotations et participations	3 388 921,00	0,00	3 100 900,00	3 100 900,00	3 100 900,00
75	Autres produits de gestion courante	141 013,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
Total des recettes de gestion courante		8 672 223,00	0,00	9 044 100,00	9 044 100,00	9 044 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 030,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 914 253,00	0,00	9 046 100,00	9 046 100,00	9 046 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	232 361,00	0,00	180 554,00	180 554,00	180 554,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		232 361,00	0,00	180 554,00	180 554,00	180 554,00
TOTAL		9 146 614,00	0,00	9 226 654,00	9 226 654,00	9 226 654,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	716 666,88
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 943 320,88
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 165 696,17	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	--------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-8.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 - RI\ 021 ; DI\ 040 - RF\ 042 ; RI\ 040 - DF\ 042 ; DI\ 041 - RI\ 041 ; DI\ 043 - RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II A3
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	91 400,00	31 372,54	132 980,00	132 980,00	164 352,54
204	Subventions d'équipement versées	380,00	0,00	17 820,00	17 820,00	17 820,00
21	Immobilisations corporelles	2 070 480,60	556 272,96	1 783 479,17	1 783 479,17	2 339 752,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 362 649,00	0,00	1 315 700,00	1 315 700,00	1 315 700,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 524 909,60	587 645,50	3 249 979,17	3 249 979,17	3 837 624,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 756,57	651 369,13	651 369,13	654 125,70
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	935 000,00	0,00	1 320 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	136 960,00	0,00	596 100,00	596 100,00	596 100,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 071 960,00	2 756,57	2 567 469,13	2 567 469,13	2 570 225,70
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	150 000,00	27 993,31	200 000,00	200 000,00	227 993,31
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 746 869,60	618 395,38	6 017 448,30	6 017 448,30	6 635 843,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	232 361,00		180 554,00	180 554,00	180 554,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 300 000,00		3 620 000,00	3 620 000,00	3 620 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 532 361,00		3 800 554,00	3 800 554,00	3 800 554,00
	TOTAL	9 279 230,60	618 395,38	9 818 002,30	9 818 002,30	10 436 397,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	2 954 451,70
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 390 849,38
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 042 080,00	1 310 238,69	1 827 283,00	1 827 283,00	3 137 521,69
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 288 003,89	837 500,00	1 800 000,00	1 800 000,00	2 637 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 793,00	0,00	0,00	2 793,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 332 583,89	2 150 531,69	3 627 283,00	3 627 283,00	5 777 814,69
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	395 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 111 716,96	0,00	1 387 536,08	1 387 536,08	1 387 536,08
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	43 100,00	43 100,00	43 100,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	444 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 951 516,98	0,00	1 760 636,08	1 760 636,08	1 760 636,08
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	150 000,00	34 779,31	200 000,00	200 000,00	234 779,31
	Total des recettes réelles d'investissement	5 434 100,87	2 185 311,00	5 587 919,08	5 587 919,08	7 773 230,06
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 152 917,77		839 414,17	839 414,17	839 414,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	503 929,00		506 836,00	506 836,00	506 836,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 300 000,00		3 620 000,00	3 620 000,00	3 620 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 956 846,71		4 966 250,17	4 966 250,17	4 966 250,17

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	10 390 947,58	2 185 311,00	10 554 169,25	10 554 169,25	12 739 480,25
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)					651 369,13
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					13 390 849,38

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 165 696,17
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 + RI 021 ; DI 040 + RF 042 ; RI 040 + DF 042 ; DI 041 + RI 041 ; DF 043 + RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (bâtissement, ZAC...) par ailleurs réfractées dans le cadre de budgets annuels.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En rétention, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 + RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 + DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET		B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 739 664,00		1 739 664,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 875 830,00		4 875 830,00
014	Atténuations de produits	610 275,00		610 275,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	687 067,00		687 067,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	245 000,00	0,00	245 000,00
67	Charges exceptionnelles	382 234,71	0,00	382 234,71
68	Dot. aux amortissements et provisions	27 000,00	506 836,00	533 836,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
023	Virement à la section d'investissement		839 414,17	839 414,17
Dépenses de fonctionnement – Total		8 597 070,71	1 346 250,17	9 943 320,88

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 943 320,88
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	654 125,70	0,00	654 125,70
13	Subventions d'investissement	0,00	30 554,00	30 554,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 320 000,00	0,00	1 320 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(a) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
188	Neutral amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	164 352,54	0,00	164 352,54
204	Subventions d'équipement versées	17 820,00	0,00	17 820,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 339 752,13	3 770 000,00	6 109 752,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(b) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 315 700,00	0,00	1 315 700,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	596 100,00	0,00	596 100,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour déprécat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. déprécat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	227 993,31	0,00	227 993,31
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 635 843,68	3 800 554,00	10 436 397,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	2 954 451,70
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 390 849,38
---	----------------------

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amputation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	145 300,00		145 300,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	431 900,00		431 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes	5 229 000,00		5 229 000,00
74	Dotations et participations	3 100 900,00		3 100 900,00
75	Autres produits de gestion courante	137 000,00	0,00	137 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	30 554,00	32 554,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 046 100,00	180 554,00	9 226 654,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	716 666,88
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 943 320,88
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	330 000,00	0,00	330 000,00
13	Subventions d'investissement	3 137 521,69	0,00	3 137 521,69
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 637 500,00	0,00	2 637 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 793,00	0,00	2 793,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 620 000,00	3 620 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	43 100,00	0,00	43 100,00
28	Amortissement des immobilisations		506 836,00	506 836,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	234 779,31	0,00	234 779,31
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		839 414,17	839 414,17
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		6 385 694,00	4 986 250,17	11 351 944,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	651 369,13
---	------------

=

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 387 536,08
----------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 390 849,38
--	---------------

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotations instale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Champs à caractère général	1 747 212,00	1 739 664,00	1 739 664,00
60611	Eau et assainissement	50 920,00	55 900,00	55 900,00
60612	Energie - Électricité	263 160,00	216 900,00	216 900,00
60618	Autres fournitures non stockables	55 600,00	50 100,00	50 100,00
60621	Combustibles	104 000,00	87 000,00	87 000,00
60622	Carburants	42 500,00	42 500,00	42 500,00
60623	Alimentation	14 300,00	13 250,00	13 250,00
60628	Autres fournitures non stockées	120,00	120,00	120,00
60631	Fournitures d'entretien	21 655,00	34 700,00	34 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 825,00	15 800,00	15 800,00
60633	Fournitures de voirie	18 800,00	13 000,00	13 000,00
60636	Vêtements de travail	28 000,00	26 400,00	26 400,00
6064	Fournitures administratives	19 600,00	20 950,00	20 950,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	37 696,00	37 514,00	37 514,00
6067	Fournitures scolaires	25 240,00	22 800,00	22 800,00
6068	Autres matières et fournitures	129 750,00	153 600,00	153 600,00
611	Contrats de prestations de services	124 970,00	155 028,00	155 028,00
6135	Locations mobilières	68 038,00	108 200,00	108 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 550,00	2 550,00	2 550,00
61521	Entretien terrains	10 500,00	13 500,00	13 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	600,00	600,00
615231	Entretien, réparations voiries	22 000,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	57 600,00	54 800,00	54 800,00
61551	Entretien matériel roulant	25 400,00	14 000,00	14 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 540,00	6 400,00	6 400,00
6156	Maintenance	105 200,00	116 771,00	116 771,00
6161	Multimédia	12 530,00	12 530,00	12 530,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	13 500,00	14 000,00	14 000,00
6168	Autres primes d'assurance	18 345,00	18 695,00	18 695,00
617	Etudes et recherches	530,00	600,00	600,00
6182	Documentation générale et technique	4 700,00	10 150,00	10 150,00
6184	Versements à des organismes de formation	53 010,00	48 189,00	48 189,00
6188	Autres frais divers	26 200,00	23 056,00	23 056,00
6226	Honoraires	21 400,00	7 200,00	7 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	14 764,00	16 300,00	16 300,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	15 500,00	15 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	44 850,00	34 950,00	34 950,00
6236	Catalogues et imprimés	24 150,00	40 850,00	40 850,00
6238	Divers	2 500,00	2 300,00	2 300,00
6241	Transports de biens	1 000,00	800,00	800,00
6247	Transports collectifs	34 704,00	43 964,00	43 964,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	3 300,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	7 975,00	11 075,00	11 075,00
6261	Frais d'affranchissement	43 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 135,00	23 120,00	23 120,00
627	Services bancaires et assimilés	7 400,00	6 480,00	6 480,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 150,00	7 300,00	7 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 200,00	5 200,00	5 200,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	23 764,00	10 200,00	10 200,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 040,00	6 500,00	6 500,00
6288	Autres services extérieurs	15 075,00	5 550,00	5 550,00
63512	Taxes locatives	20 000,00	26 000,00	26 000,00
63513	Autres impôts locaux	6 800,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	17 226,00	23 781,00	23 781,00
012	Champs de personnel, frais assimilés	4 782 050,00	4 875 830,00	4 875 830,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	195 700,00	295 000,00	295 000,00
6218	Autre personnel extérieur	27 500,00	60 000,00	60 000,00
6333	Particip. employeurs format' prof. cont.	47 795,00	3 000,00	3 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 000,00	42 500,00	42 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 447 011,00	2 150 000,00	2 150 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	67 200,00	67 000,00	67 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	247 200,00	415 000,00	415 000,00
64131	Rémunérations non tit.	324 450,00	450 900,00	450 900,00
64152	Emplois d'avenir	35 964,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	10 200,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	458 000,00	500 000,00	500 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	672 000,00	695 000,00	695 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	68 100,00	67 500,00	67 500,00
6458	Cots. aux autres organismes sociaux	32 930,00	33 930,00	33 930,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	11 000,00	11 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	35 000,00	20 000,00	20 000,00
6488	Autres charges	57 000,00	45 000,00	45 000,00
014	Atténuations de produits	625 275,00	610 275,00	610 275,00
7391172	Dégrévert taxe habitat* sur logements vaca	40 000,00	25 000,00	25 000,00
739211	Affributions de compensation	585 275,00	585 275,00	585 275,00
65	Autres charges de gestion courante	750 300,00	687 067,00	687 067,00
6531	Indemnités	164 000,00	150 000,00	150 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	15 000,00	15 000,00
6553	Service d'incendie	276 700,00	272 488,00	272 488,00
657362	Subv. fonct. CCAS	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6574	Subv. fonct. Associa ^l , personnes privée	90 000,00	73 500,00	73 500,00
65888	Autres	120 100,00	126 579,00	126 579,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 904 837,00	7 912 836,00	7 912 836,00
66	Charges financières (b)	259 600,00	245 000,00	245 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	245 855,98	230 000,00	230 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 255,98	-5 000,00	-5 000,00
6615	Intérêts comptés courants et de dépôts	20 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	33 450,00	382 234,71	382 234,71
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 100,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	27 000,00	88 530,00	88 530,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 350,00	293 704,71	293 704,71
68	Dépenses provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	27 000,00	27 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	27 000,00	27 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 247 887,00	8 597 070,71	8 597 070,71
023	Virement à la section d'investissement	1 152 917,71	832 414,17	832 414,17
042	Opérat^l ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	503 930,00	506 836,00	506 836,00
68111	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	503 930,00	506 836,00	506 836,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 656 847,71	1 346 250,17	1 346 250,17
043	Opérat^l ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 656 847,71	1 346 250,17	1 346 250,17
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 904 734,71	9 943 320,88	9 943 320,88
+				
RESTES A REALISER N-1 (11)				
0,00				
+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				
0,00				
-				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				
9 943 320,88				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	43 644,72
Montant des ICNE de l'exercice N-1	48 644,72
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-5 000,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DH 042 - RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				III A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	58 500,00	145 300,00	145 300,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	58 500,00	145 300,00	145 300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	383 463,00	431 900,00	431 900,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	13 000,00	15 000,00	15 000,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	10 263,00	6 000,00	6 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	167 000,00	163 000,00	163 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	20 000,00	19 400,00	19 400,00
70632	Redevances services à caractère loisir	22 000,00	20 000,00	20 000,00
70841	Mise à displo personnel B.A. , régies	5 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à displo personnel GFP rattachement	116 000,00	202 000,00	202 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	28 800,00	6 500,00	6 500,00
70878	Remb. frais par d'autres rideables	400,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 720 326,00	5 220 000,00	5 220 000,00
73111	Impôts directs locaux	4 259 858,00	4 657 000,00	4 657 000,00
73223	Fonds péréquation ness. com. et intercom	104 000,00	115 000,00	115 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 268,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	64 000,00	60 000,00	60 000,00
7338	Autres taxes	6 200,00	7 000,00	7 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	165 000,00	210 000,00	210 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	100 000,00	180 000,00	180 000,00
74	Dotations et participations	3 388 821,00	3 100 000,00	3 100 000,00
7411	Dotation florissante	1 104 087,00	1 100 600,00	1 100 600,00
74121	Dotation de solidarité rurale	958 013,00	992 000,00	992 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	447 833,00	465 000,00	465 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	331 288,00	322 000,00	322 000,00
74718	Autres participations Etat	65 000,00	3 300,00	3 300,00
7473	Participat* Départements	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74748	Participat* Autres communes	33 000,00	35 000,00	35 000,00
74751	Participat* GFP de rattachement	28 260,00	28 000,00	28 000,00
7478	Participat* Autres organismes	72 433,00	87 000,00	87 000,00
7482	Compens. perle taxe add. droits mutation	1 029,00	1 000,00	1 000,00
74834	Estat - Compens. exonérat* taxes foncière	12 678,00	43 000,00	43 000,00
74835	Estat - Compens. exonérat* taxe habita*	301 170,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	141 013,00	137 000,00	137 000,00
752	Revenus des immeubles	141 013,00	137 000,00	137 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 672 223,00	9 044 100,00	9 044 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 030,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 030,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	240 000,00	0,00	0,00
7855	Rep. prov. risques et charges financiers	240 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 914 253,00	9 046 100,00	9 046 100,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	232 361,00	180 554,00	180 554,00
722	Immobilisations corporelles	200 000,00	150 000,00	150 000,00
777	Quota part subv invest transf opte résul	32 361,00	30 554,00	30 554,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		232 361,00	180 554,00	180 554,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 146 614,00	9 226 654,00	9 226 654,00
+ RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				716 666,88
+ TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				9 943 320,88

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RIF 042 = D1040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si mise en place anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	91 400,00	132 980,00	132 980,00
202	Frais réalisés* documents urbanisme	0,00	18 000,00	18 000,00
2031	Frais d'études	84 000,00	82 480,00	82 480,00
2051	Concessions, droits similaires	7 400,00	32 500,00	32 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	380,00	17 520,00	17 520,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	380,00	0,00	0,00
20421	Prév : Bien mobilier, matériel	0,00	2 820,00	2 820,00
20422	Prév : Bâtiments, installations	0,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 070 480,60	1 783 479,17	1 783 479,17
2111	Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâties	420 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	38 260,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	10 000,00	5 500,00	5 500,00
21312	Bâtiments scolaires	145 000,00	114 500,00	114 500,00
21316	Équipements du cimetière	2 000,00	0,00	0,00
21318	Autre bâtiments publics	192 000,00	800 176,00	800 176,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2138	Autres constructions	742,00	112 800,00	112 800,00
2151	Réseaux de voirie	369 351,00	372 240,00	372 240,00
2152	Installations de voirie	17 501,60	11 270,00	11 270,00
21534	Réseaux d'électrification	591 892,00	172 797,00	172 797,00
21538	Autres réseaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	9 500,00	35 000,00	35 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	150,00	0,00	0,00
2158	Autre inst.,matr./outil. techniques	27 290,00	27 640,00	27 640,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	5 000,00	5 350,00	5 350,00
2182	Matériel de transport	75 000,00	37 300,00	37 300,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 044,00	22 121,17	22 121,17
2184	Mobilier	29 024,00	2 860,00	2 860,00
2188	Autres immobilisations corporelles	73 726,00	33 925,00	33 925,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 362 649,00	1 315 700,00	1 315 700,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 362 649,00	1 315 700,00	1 315 700,00
	Total des dépenses d'équipement	4 524 009,60	3 249 979,17	3 249 979,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	651 369,13	651 369,13
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	651 369,13	651 369,13
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	935 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
1641	Emprunts en euros	935 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	136 960,00	596 100,00	596 100,00
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	0,00	43 100,00	43 100,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	136 960,00	553 000,00	553 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 071 960,00	2 567 469,13	2 567 469,13
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (6)	150 000,00	200 000,00	200 000,00
458101	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBOLDI (6)	0,00	0,00	0,00
458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (6)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	150 000,00	200 000,00	200 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 746 869,60	6 017 448,30	6 017 448,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	232 361,00	180 554,00	180 554,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	32 361,00	30 554,00	30 554,00
13911	Etat et établissements nationaux	31 557,00	29 750,00	29 750,00
13912	Sub. transférée résult. Régions	654,00	654,00	654,00
13918	Autres subventions d'équipement	150,00	150,00	150,00
	Charges transférées (9)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	150 000,00	150 000,00
2313	Constructions	200 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 300 000,00	3 620 000,00	3 620 000,00

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2122	Immeubles de rapport	9 300 000,00	9 620 000,00	9 620 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	3 532 361,00	3 800 554,00	3 800 554,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	9 279 230,60	9 818 002,30	9 818 002,30
			+	
		RESTES A REALISER N-1 (11)	618 395,38	
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)		2 954 451,70	
			=	
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		13 390 849,38

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors notes à établir.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état I-B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 - RI 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 - produit des cessions d'immobilisation).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 - RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 042 080,00	1 827 283,00	1 827 283,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	678 900,00	457 500,00	457 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	64 360,00	148 942,00	148 942,00
1323	Subv. non transf. Départements	673 870,00	400 500,00	400 500,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	28 950,00	28 950,00	28 950,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	544 000,00	563 000,00	563 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	52 000,00	137 000,00	137 000,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	91 391,00	91 391,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 288 003,89	1 800 000,00	1 800 000,00
1641	Emprunts en euros	1 288 003,89	1 800 000,00	1 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 332 583,89	3 627 283,00	3 627 283,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 506 716,98	1 717 536,08	1 717 536,08
10222	FCTVA	363 000,00	310 000,00	310 000,00
10226	Taxe d'aménagement	32 000,00	20 000,00	20 000,00
1048	Evoldents de fonctionnement capitalisés	1 111 716,98	1 387 536,08	1 387 536,08
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	43 100,00	43 100,00
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	0,00	43 100,00	43 100,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	444 800,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 951 516,98	1 760 636,08	1 760 636,08
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (5)	150 000,00	200 000,00	200 000,00
458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (5)	0,00	0,00	0,00
458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	150 000,00	200 000,00	200 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	5 434 100,87	5 587 919,08	5 587 919,08
021	Virement de la sect* de fonctionnement	1 152 917,71	839 414,17	839 414,17
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	503 929,00	506 636,00	506 636,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 154,00	2 217,00	2 217,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	576,00	997,00	997,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	818,00	818,00	818,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	484,00	484,00
28051	Concessions et droits similaires	21 346,00	14 304,00	14 304,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	131,00	131,00	131,00
28128	Autres aménagements de terrains	99 729,00	80 758,00	80 758,00
28132	Immeubles de rapport	5 397,00	5 397,00	5 397,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 935,00	16 935,00	16 935,00
28138	Autres constructions	3 573,00	3 573,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	6 997,00	12 793,00	12 793,00
281534	Réseaux d'électrification	130 620,00	158 968,00	158 968,00
281538	Autres réseaux	2 970,00	3 062,00	3 062,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 446,00	1 727,00	1 727,00
281571	Matériel routant	1 365,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 048,00	1 764,00	1 764,00
28158	Autres installat*, matériel et outillage	54 093,00	57 812,00	57 812,00
28181	Installations générales, aménagts divers	168,00	168,00	168,00
28182	Matériel de transport	41 317,00	47 900,00	47 900,00
28183	Matériel de bureau et informatique	32 514,00	25 977,00	25 977,00
28184	Mobilier	40 062,00	43 179,00	43 179,00
28188	Autres immo, corporelles	35 670,00	27 872,00	27 872,00

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 656 846,71	1 346 250,17	1 346 250,17
041	Opérations patrimoniales (9)	3 300 000,00	3 620 000,00	3 620 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 300 000,00	3 620 000,00	3 620 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 956 846,71	4 966 250,17	4 966 250,17
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	10 390 947,58	10 554 169,25	10 554 169,25
			+	
		RESTES A REALISER N-1 (10)	2 185 311,00	
			+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	651 369,13		
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 390 849,38		

(1) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, II.B.

(3) Hors retenues à étailler.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DP 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 - produit des cessions d'immobilisations -).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des prévisions budgétaires.

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventabilisées	0 Services généraux administratifs et sociaux	1 Sécurité et sécurité publique	2 Enseignement – Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL	
													IV-A1	IV-A1
DOSSIER(S) ET INVESTISSEMENT														
Total dépenses courantes et secrétariat		2 045 023	5 163 833	24 063	140 362	713 992	452 718	33 267	0	0	1 863 540	0	10 426 298	
Dépenses effectuées		2 014 463	5 388 833	24 063	140 362	713 992	452 718	33 267	0	0	1 863 540	0	6 635 844	
010 Subsides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds, dons et réserves	651 263	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	654 126	
13 Subsides, fonds, réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées	1 320 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 320 000
18 Compte de liaison : affectat° (BA,réfet)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Intérimaires, agents incorporés	0	89 287	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	164 353
204 Subventions d'exploitation et ventes	0	2 820	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 450
21 Intérimaires, agents incorporés	0	151 726	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 319 752
22 Intérimaires, agents et reçus à réfection	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Intérimaires, agents en cours	0	1 190 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 315 709
26 Participat° et créances résiduelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières	43 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	536 100
Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	227 993
468 50 Dépenses (A subvention MAR MANDAT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
469 50 1 PERIS, MAMMÉT IMMÉDIA RUE GAMBALDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 379
469 50 2 PERIS, MAMMÉT 19 RUE DE LA BELLURE, OUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 654
Dépenses d'achats	20 054	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 800 264
Opérat° ordre transfert entre sections	35 564	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 801 564
Opérat° salaires/monnaie	0	3 620 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 620 000
RECETTES														
Total recettes investissement	5 724 265	4 078 759	0	0	964 770	982 368	96 991	117 000	0	0	1 876 225	0	12 729 463	
Total recettes rémunérat°	4 378 716	4 582 750	0	0	924 770	982 368	95 931	117 000	0	0	1 676 225	0	7 773 230	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables	01	0	1	Services généraux administratifs publics	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
			Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publique	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et sanitaires	Familles	Logement	Administratif et services urbains, environnement	Action économique			
010	Sondés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds, dons et réserves	1 697 516	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	1 717 516	
13	Subventions d'ordre social	0	435 957	0	0	0	0	0	0	0	0	1 431 446	0	3 137 322	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 632 303	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 632 303
18	Compte de liaison : « Bébét' » (Bébét')	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Intéressements échus et incorporels	0	2 792	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 792
204	Subsides et fonds d'Appui pour les Vendées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Intéressements corporels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
42	Intéressements régulés et déboursés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Intéressements en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Particularité et créances sur l'administration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	43 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 300
	Opérations pour compte des tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	214 778	0	214 778	
46320	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	0	200 000	
463201	PIERRE MARMONT MARMONTE 2 RUE GARIBOLDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 329	0	16 329	
463202	PIERRE MARMONT 13 RUE DE LA REPUBLIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 449	0	18 449	
	Revenus divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
027	Virement des taux et de l'indemnité	334 6250	3 620 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 966 250
040	Opérations diverses rendues entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	3 620 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 620 000

fonctionnement

DÉPARTEMENT															
Total des recettes et de financement	2 305 325	3 521 527	710 725	831 563	772 293	748 155	31 780	0	0	0	0	1 215 555	0	0	9 943 211
Dépenses effectuées	259 275	3 521 527	710 725	831 563	772 293	748 155	31 780	0	0	0	0	1 215 555	0	0	8 529 071
011	Chargés à caractère général	32 000	777 272	49 146	169 644	215 983	191 445	31 780	0	0	0	244 395	0	0	1 729 964
012	Chargés de personnel, frais administratifs	0	2 058 520	319 090	315 040	531 310	554 710	0	0	0	0	971 160	0	0	4 875 805
014	Abattements de produits	610 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	610 275
022	Dépenses imprévues	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
055	Autres charges de gestion courante	15 000	273 003	272 486	116 578	0	0	0	0	0	0	0	0	0	687 967

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

Art. (1)	Légalité	91 Opérations non ventabilisées	90 Services généraux administra- tifs publics	1 Sécurité et santé publique	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Intervention : sociétés et associations	6 Famille	7 Logement	8 Amenagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
055	Frais d'entretien des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
066	Chargés financiers	245 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	245 000
077	Chargés d'exploitation	0	381 735	0	500	0	0	0	0	0	0	0	382 235
088	Dol. aux organismes laïcs privatifs	27 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 000
Dépenses d'exploitation													
093	Virement à la section d'hébergement	359 414	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	359 414
094	Chèque d'ordre transfert autres sections	506 886	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	506 886
095	Chèque d'ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

BUDGET PRINCIPAL													
Total des dépenses d'exploitation	8 266 154	513 100	62 000	36 000	215 000	56 400	0	0	0	28 000	60 000	9 226 554	
Récapitulatif		513 100	62 000	36 000	215 000	56 400	0	0	0	28 000	60 000	9 226 554	
013	Amortissements des charges	0	78 300	45 000	0	0	0	0	0	22 000	0	145 300	
70	Produits des services du domaine, vente	0	223 500	0	0	153 000	39 400	0	0	0	0	431 900	
73	Impôts et taxes	0	5 162 000	0	7 000	0	0	0	0	0	0	5 229 000	
74	Dépenses et participations	0	2 523 000	0	36 000	52 000	0	0	0	0	0	3 100 000	
75	Autres produits de gestion courante	0	120 000	0	0	0	17 000	0	0	0	0	137 000	
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
77	Produits exceptionnels	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	
78	Répêche sur amortissements et produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Récapitulatif													
042	Chèque d'ordre transfert entre sections	180 554	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 554
043	Chèque d'ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le dépensement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'autorité délibérante (chambre, assemblée générale, etc.).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des engage N-1	Montant des engagements pris		Échéance restant du 01/01/N
				Indicateur (3)	Remboursement du ligne	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51931241A 311009	24/06/2019 07/10/2019	1 350 000,00 650 000,00	1 360 000,00 300 000,00	11 254,88 7 510,44	450 000,00 0,00	900 000,00 310 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Bilan de trésorerie						
5195 Autres crédits de trésorerie						
5196 Crédits de trésorerie (Total)		2 200 000,00	1 669 000,00	18 767,42	450 000,00	1 260 000,00

(1) Cet item N° N01 : NTB900071C du 23/02/1989.

(2) Indique la date de la décision de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organisme débiteur L. 2122-22 du COCT.

(3) Il est des intérêts contractuels au compte 615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de rachat sur le compte 60111 et pour les intérêts sur dépôts au compte 60118.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV - ANNEXES

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filia	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourse- ment	Nominal (2)	Type de taux d'échéance	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Pré- fissé d'amor- tissem- ent (7)	Probabi- lité de rembour- sement anticipi- é (8)	Car- acté- ristique d'attri- bution (9)
							Index (4)	Niveau de taux (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00							
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 213 714,68							
1641 Emprunts en euros (Total)					15 773 714,68							
000002017598	CREDIT AGRICOLE	26/12/2014	22/05/2015	22/05/2016	440 000,00	F	Taux fixe à 3,16 %	3,160	3,160	EUR	A	P
00000201763	CREDIT AGRICOLE	01/12/2015	03/01/2016	03/11/2016	200 000,00	F	Taux fixe à 2,8 %	2,800	2,800	EUR	T	P
000002224913	CREDIT AGRICOLE	12/12/2017	09/04/2018	31/05/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2,17 %	2,170	2,190	EUR	T	P
000003013132	CREDIT AGRICOLE	16/11/2018	17/03/2019	17/03/2020	723 000,00	F	Taux fixe à 2,23 %	2,230	2,230	EUR	A	P
000003403043	CREDIT AGRICOLE	10/01/2020	13/04/2020	25/07/2020	375 000,00	F	Taux fixe à 1,17 %	1,170	1,190	EUR	T	P
000004588111	CREDIT AGRICOLE	31/12/2020	04/11/2021	30/11/2021	360 000,00	F	Taux fixe à 0,93 %	0,930	0,930	EUR	X	P
000004584443	CREDIT AGRICOLE	31/12/2020	04/05/2021	23/07/2020	237 500,00	F	Taux fixe à 1,02 %	1,020	1,020	EUR	X	P
0952029	CREDIT AGRICOLE	15/11/2013	23/11/2013	21/02/2014	450 000,00	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,770	EUR	T	P
2001	SFTL CAPITAL	06/07/2008	26/07/2008	01/10/2002	1 600 714,68	V	(Euro) 204 *	3,600	3,700	EUR	T	P
2004	DEXIA CL.	05/11/2004	31/10/2015	01/11/2016	1 153 000,00	C	0,15 % Fixo - 0,15 % Eurofix 3M	3,710	3,700	EUR	A	P
							Taux fixe à 3,71 % taux fixe 5,25 % sur Eurofix					A-1
2007	SOCIETE GENERALE	30/07/2007	30/10/2007	15/01/2009	1 154 000,00	F	(Marge de 0,02%)					
2008-1	CREDIT AGRICOLE	06/11/2008	06/11/2008	15/01/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,850	4,940	EUR	T	P
44020584	CASSINE D'EPARGNE	07/11/2015	29/03/2016	28/03/2016	150 000,00	F	Taux fixe à 2,65 %	2,600	2,710	EUR	T	P
51868305	CASSINE D'EPARGNE	14/12/2016	14/04/2017	28/04/2018	400 000,00	F	Taux fixe à 1,19 %	1,190	1,290	EUR	A	P
6413	CASSINE DES DEPOTS ET CONSIDERATIONS	18/02/2014	18/02/2014	01/03/2015	670 000,00	V	Livret A + 1			EUR	A	C
93230000486582	CASSINE D'EPARGNE	20/01/2020	25/01/2020	25/01/2021	375 000,00	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	0,960	EUR	A	P
A1719050000	CASSINE D'EPARGNE	01/07/2019	05/07/2019	25/07/2021	500 000,00	F	Taux fixe à 0,64 %	0,640	0,640	EUR	X	F
P20208	CREDIT AGRICOLE	01/12/2009	10/12/2009	10/05/2010	850 000,00	V	Eurofix 3M + 0,55 %	1,270	1,280	EUR	T	C
P201010	CREDIT AGRICOLE	01/11/2010	03/02/2011	03/05/2011	400 000,00	F	Taux fixe à 3,14 %	3,140	3,180	EUR	T	C
P201012	CREDIT AGRICOLE	30/12/2010	27/01/2011	28/04/2011	250 000,00	V	taux fixe 4,85 %	1,500	1,540	EUR	T	C

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date du démarrage ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial nouveau taux (5)	Taux initial	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Devise de rembour- sement (7)	Profil d'amor- tissem- ment anticipi- é (8)	Caté- gorie d'em- prunt (9)
Échéancière et détails à l'origine du contrat												
PI2011	CRÉDIT AGRICOLE	25/08/2011	29/05/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4,39 %	4,39	4,40	EUR	5	C	0
PI2012	CRÉDIT AGRICOLE	03/07/2012	24/03/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4,47 %	4,47	4,50	EUR	5	C	0
PI2012-2	CAISSE DES DEPÔTS ET CONSERVATIONS	22/11/2012	01/11/2013	900 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,95	3,90	EUR	A	P	0
PI2013	CAISSE D'ÉPARGNE	29/08/2013	25/03/2014	350 000,00	F	Taux fixe à 4,63 %	4,63	4,70	EUR	T	C	0
PI2014	SPF1 CAFIF	02/10/2008	01/03/2009	823 500,00	F	Taux fixe à 4,25 %	4,25	4,30	EUR	T	P	0
PI2014	CAISSE D'ÉPARGNE	08/01/2015	15/03/2016	250 000,00	F	Taux fixe à 2,96 %	2,96	2,90	EUR	T	P	0
1443 Emprunts et dettes (Total)												
14441 Emprunts autorisés d'une option de retraite au profit de l'économie (Total)												
2008 CRCA CALVON 002011014PR - Taux 3,71%	CRÉDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	06/12/2008	31/03/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,71 %	3,71	3,80	EUR	5	C	0
2008 CRCA CALVON 002011014PR - Taux TAN-	CRÉDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	06/12/2008	31/03/2007	400 000,00	V	(Taux Passif) Fixe - 0,09 sur TAN (option) + 1	0,09	2,10	EUR	5	C	0
145 Dépôts et caisse en dépôt et en dépôt (Total)												
147 Emprunts et dettes assortis de conditions générales (Total)												
1471 Avis de consolidation du Trésor (Total)												
1472 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1473 Dépôts pour MEF et PNP (Total)												
1476 Dépôts envers l'administration acquérante (Total)												
1477 Autres emprunts et dettes (Total)												
148 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1481 Autres emprunts et dettes (Total)												

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le niveau de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date du premier rembou- rtement (1)	Échéances et délais à l'échéance du contrat				Profil d'amor- tissement (7)	Perio- dicité de la rembo- rtement (6)	Carac- tère de rembo- rtement envisa- gée (8)
				Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau du taux (5)			
1600 Bons à moyen terme négociables (1600)					0,00					
1607 Autres detours (1607)					0,00					
Total général					17 213 714,88					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; il n'est à dire un taux variable qui n'est pas strictement défini comme la simple addition d'un taux initial de référence et d'une marge marginale en point de pourcentage.

(4) Mentionner le ou les types d'intérêt (ex : Taux fixe 3 mois).

(5) Indiquer le niveau du taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements. A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indique C pour amortissement progressif ; F pour un taux X pour amortissement progressif.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 si la clé d'indexation des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICIC 015077C du 25 juin 2015 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/N	Durée restante jus- qu'en	Type de taux (12)	Taux (13)	Montants et délais au 01/01/N		Annuité de l'emprunt	ICNE de l'emprunt
								Taux d'intérêt	Capital	Charges d'entretien (15)	Intérêts perçus (hors achèvement) (16)
163 Emprunts obligataires [total]		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers [total]		0,00		9 196 600,41					1 115 569,36	219 218,34	0,00
1641 Emprunts en euros [total]		0,00		9 196 600,41					1 124 519,36	208 507,81	0,00
000001167596	N	0,00	A-1	277 010,70	19,47	F	Taux fixe à 3,16 %	13 855,71	11 915,15	0,00	5 194,53
000000791763	N	0,00	A-1	166 322,76	15,51	F	Taux fixe à 2,8 %	8 526,56	4 507,40	0,00	1 047,82
00002228913	N	0,00	A-1	915 277,22	22,25	F	Taux fixe à 2,57 %	2 190	32 397,70	19 014,26	0,00
00002813132	N	0,00	A-1	201 083,09	22,83	F	Taux fixe à 2,23 %	2 235	22 405,66	15 634,15	0,00
00003465043	N	0,00	A-1	398 653,71	19,32	F	Taux fixe à 1,97 %	1 180	4 216,13	238,38	0,00
00003466411	N	0,00	A-1	0,00	20,59	F	Taux fixe à 0,93 %	0,903	3 644,16	744,00	457,66
00003466443	N	0,00	A-1	0,00	2,99	F	Taux fixe à 1,02 %	1,020	0,00	607,52	174,26
005029	N	0,00	A-1	317 865,76	12,89	F	Taux fixe à 4,69 %	4 770	19 261,41	15 508,87	0,00
2001	N	0,00	A-1	190 329,81	1,50	V	Eurofix 3M *	0,000	107 291,78	0,00	0,00
2004	N	0,00	A-1	401 256,66	4,03	V	Eurofix 2M	0,000	72 617,35	0,00	0,00
							-0,0% sur Eurofix				
							12M + 0,0%				
2007	N	0,00	A-1	319 475,00	6,75	F	Taux fixe à 3,29 %	4,020	57 700,00	14 505,27	0,00
2008-1	N	0,00	A-1	617 218,83	7,79	F	Taux fixe à 4,85 %	4,940	54 282,53	24 017,77	0,00
4838544	N	0,00	A-1	311 124,81	12,48	F	Taux fixe à 2,68 %	2,710	9 282,03	2 885,29	0,00
4801954	N	0,00	A-1	358 007,79	21,22	F	Taux fixe à 1,19 %	1,190	14 331,86	4 260,28	0,00
5169835	N	0,00	A-1	510 000,00	16,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	30 000,00	0,00	0,00
6413	N	0,00	A-1	119 600,00	33,17	V	Lined A + 1	1,900	11 750,00	5 920,50	0,00
90290000190138	N	0,00	A-1	375 000,00	14,07	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	23 278,40	3 611,86	3 101,43
A1719050009	N	0,00	A-1	560 000,00	0,57	F	Taux fixe à 0,64 %	0,640	100 000,00	3 200,00	0,00
PE209	N	0,00	A-1	393 125,00	9,11	V	Eurofix 2M + 0,55	0,020	42 500,00	49,46	0,00
PE2010	N	0,00	A-1	205 000,00	10,09	F	Taux fixe à 3,14 %	3,180	20 000,00	6 201,50	0,00
PE2012	N	0,00	A-1	126 125,00	10,57	V	Moyenne des Eurofix 3M + 0,51	0,020	12 500,00	-21,22	-7,93

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Éléments et délais au 01/01/N			Avis/avis de l'autorité ICNE de référence (16)
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Capital	
PE 2011	N	0,00	A-1	460 000,00	11,16	F	Taux fixe à 4,29 %	4,442	40 000,00	19 736,00	0,00
PE 2012	N	0,00	A-1	240 000,00	11,90	F	Taux fixe à 4,87 %	4,930	20 000,00	11 444,50	0,00
PE 2012-2	N	0,00	A-1	269 470,54	6,92	F	Taux fixe à 3,95 %	3,962	10 644,05	10 644,05	0,00
PE 2013	N	0,00	A-1	227 500,00	12,98	F	Taux fixe à 4,63 %	4,710	17 590,00	13 229,40	0,00
PIE SAM 2006	N	0,00	A-1	320 302,23	5,92	F	Taux fixe à 2,25 %	4,320	46 353,32	12 976,50	0,00
RAF 2014	N	0,00	A-1	195 220,78	14,32	F	Taux fixe à 2,96 %	2,992	10 950,10	5 657,74	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		9,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assurés d'une partie (h troué sur ligne de référence (Total) (9)		0,00		142 000,00					72 000,00	52 810,33	0,00
2005 CIRCA CALYON 002D1H014991- Taux 3,71%	N	0,00	A-1	200 000,00	5,75	F	Taux fixe à 3,71 %	3,802	90 000,00	10 810,53	0,00
2005 CIRCA CALYON 002D1H014991- Taux 1,61%	N	0,00	A-1	132 500,00	5,75	V	(TAM/Pointfix/Floor -0,09% NF TAM/Pointfix) + 0,2%	0,000	22 000,00	0,00	0,00
165 Dépôts et caisse d'annuité reçue (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dépôts assortis de conventions particulières (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolides du Trésor (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur conventions spéciales (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1673 Dettes pour MEF/PF (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers sociétés, équipes et parties (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dépôts (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dépôts assortis (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Biens à long terme (hypothéqués) (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dépôts (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 590 600,41				1 115 593,36	219 318,34	9,00	44 491,71

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

- (8) Si également des emprunts assortis d'une ligne de rétracte, il faut faire mention le remboursement du capital de la dette privée pour l'exercice correspondant au véritable encaissement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 : le classement des emprunts suivant la typologie de la circulaire DGB/0150/07/TC du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : "fixe" ou "variable unique". C'est une variable qui n'est pas nécessairement la même que celle utilisée pour l'autre variable qui n'est pas nécessairement la même que celle utilisée pour l'autre variable.
- (13) Majorer l'index en cours au 01/01 du après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et compréhensifs de l'article 60111 - intérêts légitime à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et compréhensifs de l'article 608.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement dus au titre du contrat d'échange éventuel et compréhensifs au 7/8.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts versés par structure de taux selon le risque le plus élevé (l'heure, chaque ligne, indique le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Normal (2)	Capital restant du ou 0% (N) (3)	Type d'indice (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bimensuelles	Taux minimum (5)	Taux maximum (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal (8)	Niveau du taux à la date de sortie du budget (9)	Taux maximal à payer au cours de l'exercice (10)	Taux maximal à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant
Échange de taux, taux variable simple à plateau (cas) ou encadré (lundi) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Bancière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Opération d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur (issu) 3 ou multiplicateur (issu) à capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
TOTAL GÉNÉRAL		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	

(1) Représente les emprunts selon le type de structure de taux de A à F selon la classification de la chaîne de biomme contenue en fonction du risque le plus élevé à tout court tout le long de la durée de vie du contrat de prêt et les opérations de couverture éventuelles.

(2) Normal : montant emprunté à l'origine. En cas de couvertures parallèles d'un emprunt, indiquer séparément au deuxième chiffre le montant du normal couvert et le montant couvert.

(3) En cas de couvertures parallèles d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice ou taux d'intérêt suivant la typologie de la période du 25 juin 2010 sur les périodes bimensuelles (de 1 à 6), 1 indice pour euro et/ou ou écart d'indicateur dont un est fixe, alors qu'il y a 5 écart d'indicateur. Indiquer le montant, l'indice ou la biomme correspondant au taux minimum du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la biomme correspondant au taux maximum du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la biomme correspondant au taux maximum du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement délivrée de l'emprunt au 01/01/16 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, indice ou biomme.

(9) Indiquer le niveau du taux à la date de sortie du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au fil du contrat initial et compatibles à l'indice (6) et des intérêts éventuels à payer au fil du contrat d'échange et compatibles à l'indice (6).

(11) Indiquer les intérêts à prévoir au fil du contrat d'échange et compatibles au fil du contrat initial.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV – ANNEXES					
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS					
A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation financé ou à zone euro ou écart entre zones indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (seul taux unique). Taux variable simple plafonné (cas) du marché (lundi).	Nombre de crédits Montant en euros	29 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(B) Bancaire simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits Nombre de crédits Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (réception)	Nombre de produits Montant en euros	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 : multiplicateur jusqu'à 5 : capital	Nombre de produits Nombre de crédits Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de crédits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00

(1) Celle dernière entraine le stock de billet au 01/01/11 au prix d'opération de couverture de l'ordre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
A2.5	IV

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instrument de couverture		Informations de couverture						Primes à échéance				
Instrument de couverture (par emprunt, anticipé ou le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Capital restant du au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme coordonnant	Type de couverture (1)	Nature de la couverture (change ou taux)	Instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de remboursement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Montant des primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00						0,00			0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00			0,00	0,00
Taux composite (total) (2)		0,00						0,00			0,00	0,00
Totale		0,00						0,00			0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(3) Indique si il y a un échéancier fixe ou variable.

(4) Indique la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV - ANNEXES
	IV

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Etat de l'instrument de couverture					Catégorie d'opération (8)
	Reference de l'emprunt couvert	Taux d'ex.	Index	Niveau de taux (6)	Chèques et produits monétaires détenus lors de l'ouverture du contrat	
Taux fixe (total)					Chèques < 668	Prestations < 700
Taux variable simple (total)					0,03	0,03
Taux complexe (total) (7)					0,03	0,03
Total					0,03	0,03

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de base.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de verse du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1, i.e. la classification des emprunts suivant la hiérarchie (CDB) 150775 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	2009-12-19
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		
L	Logiciels	2
L	Voiture	7
L	Camion et véhicule industriel	8
L	Mobilier	10
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5
L	Matériel informatique	5
L	Matériel classiques	6
L	Coûte-fort	20
L	Installations et appareils de chauffage	10
L	Appareils de levage, ascenseurs	20
L	Équipements de garages et ateliers	10
L	Équipements des cuisines	10
L	Équipements sportifs	10
L	Installations de voirie	20
L	Plantations	15
L	Autres aménagements et aménagements de terrains	15
L	Bâtiments légers, abris	10
L	Aménagements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		99 559,00	99 559,00	0,00	99 559,00
Rentes à recouvrer	0,00	01/01/2009	99 559,00	99 559,00	0,00	99 559,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		99 559,00	99 559,00	0,00	99 559,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	2 001 923,13	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	1 320 000,00	1 320 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 320 000,00	1 320 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ^{es} afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	681 923,13	681 923,13
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	651 369,13	651 369,13
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	30 554,00	30 554,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 001 923,13	618 395,38	2 954 451,70	5 574 770,21

(1) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 719 350,17	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	373 100,00	373 100,00
10222	FCTVA	310 000,00	310 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ¹ invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	43 100,00	43 100,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	1 346 250,17	1 346 250,17
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 217,00	2 217,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	997,00	997,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	818,00	818,00
280421	Prive : Bien mobilier, matériel	484,00	484,00
28051	Concessions et droits similaires	14 304,00	14 304,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	131,00	131,00
28128	Autres aménagements de terrains	80 758,00	80 758,00
28132	Immeubles de rapport	5 397,00	5 397,00
28135	Installations générales, agencements, ...	16 935,00	16 935,00
28138	Autres constructions	3 573,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	12 793,00	12 793,00
281534	Réseaux d'électrification	158 968,00	158 968,00
281538	Autres réseaux	3 062,00	3 062,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 727,00	1 727,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 764,00	1 764,00
28158	Autres installat ¹ , matériel et outillage	57 812,00	57 812,00
28181	Installations générales, aménag divers	168,00	168,00
28182	Matériel de transport	47 900,00	47 900,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 977,00	25 977,00
28184	Mobilier	43 179,00	43 179,00
28188	Autres immo. corporelles	27 872,00	27 872,00
29...	Prov. pour dépréciat ¹ immobilisations		
39...	Prov. dépréciat ¹ des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect ¹ de fonctionnement	839 414,17	839 414,17

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

Total ressources propres disponibles	1 719 350,17	2 185 311,00	651 369,13	1 387 536,08	5 943 566,38
---	--------------	--------------	------------	--------------	--------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (6)

(1) Les comptes 15, 16, 26, 27, 28, 29, 39, 46, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 46 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ÉTABLISSEMENT

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ÉTABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)																
Désignation du bien évalué	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	Préfil	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantie	Organisme pétiteur ou établissement de l'emprunt	Montant initial	Capital nettoyé au 01/01/14	Durée résiduelle	Periodicité des remboursements (2)	Taux initial (3)	Taux à la date de vote du budget (4)	Taux à la date de vote du budget (5)	Catégorie d'impôt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'impôt	Annuité garantie au cours de l'année
										(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Total des emprunts consentis par des collectivités ou des EP (hors logement social)							0,00	0,00								0,00
Total des emprunts autres que ceux consentis par des collectivités ou des EP (hors logement social)							2 404 236,89	1 750 404,21								27 194,22
ALAPID	2006	P	CDC	761 486,89	365 518,32	8,33	A	V	Livret	3 405	V	Livret	1 650	A-1	EUR	5 942,28
CICAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODÈVE	2017	P	Credit Foncier	1 642 730,00	1 292 265,89	23,08	T	V	Livret	3,320	V	Livret	1 540	A-1	EUR	21 173,94
Total des emprunts consentis pour des opérations de logement social							4 198 711,29	3 631 993,46								54 636,18
ERIJIA	2007	P	CDC	900 382,41	455 966,03	21,83	A	V	Livret	4,550	V	Livret	1 650	A-1	EUR	7 440,94
ERIJIA	2007	P	CDC	291 610,10	252 755,91	36,43	A	V	Livret	4,150	V	Livret	1 650	A-1	EUR	9 270,81
ERIJIA	2007	P	CDC	70 901,81	51 852,63	21,83	A	V	Livret	3,750	V	Livret	1 200	A-1	EUR	622,21
ERIJIA	2007	P	CDC	34 658,27	23 818,84	36,83	A	V	Livret	3,700	V	Livret	1 200	A-1	EUR	357,81
																644,95

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Année Profil	Objectif de l'emprunt garantissant	Organisme prêteur ou établissement de financement	Montant initial	Capital remanié au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (2)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou données pouvant modifier l'emprunt (8)	Amende garantie au cours de l'exercice
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuel et/ou (5)				
EPULIA	2028	P	CDC	350 330,50	192 262,03	8,00	A	Y	4,250	V	0,750	A-1	EUR	1 902,43	22 708,14
OPH HERAULT HABITAT	1931	P	CDC	35 922,33	12 862,93	8,50	A	Y	0,25	A+	0,25	A-1	EUR	218,67	1 424,57
OPH HERAULT HABITAT	2026	P	CDC	553 699,35	386 698,71	16,75	A	Y	2,250	V	0,750	A-1	EUR	2 765,23	17 155,69
OPH HERAULT HABITAT	2025	P	CDC	159 810,00	129 656,75	34,75	A	Y	2,250	V	0,750	A-1	EUR	972,43	3 253,31
OPH HERAULT HABITAT	2025	P	CDC	234 501,75	158 149,77	15,75	A	Y	2,250	V	0,750	A-1	EUR	1 171,12	7 265,75
OPH HERAULT HABITAT	2027	P	CDC	541 914,25	361 962,23	21,33	A	Y	2,250	V	0,750	A-1	EUR	3 647,66	15 774,96
OPH HERAULT HABITAT	2027	P	CDC	275 947,75	207 690,58	26,33	A	Y	2,000	V	0,300	A-1	EUR	1 661,52	6 921,97
OPH HERAULT HABITAT	2041	P	CDC	243 359,33	173 983,90	15,42	A	F	0,910	F	0,910	A-1	EUR	6 229,57	8 591,28
OPH HERAULT HABITAT	2041	P	CDC	750 352,54	650 344,64	21,40	T	V	2,700	V	0,300	A-1	EUR	11 420,66	19 020,06
TOTAL GENERAL					6 802 346,18	4 791 867,67								81 354,40	254 224,86

(1) Indique C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour la fin X pour autres (à préciser).

(2) indique la périodicité des remboursements A : annuelle; M : semestrielle; S : trimestrielle; T : bimestrielle; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt: F : fixe; V : variable simple; G : complexe (comme le taux variable qui n'est pas évidemment défini comme un simple addition d'un taux initial de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indique le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, taux bruts compris.

(6) Taux hors opérations de couverture.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCDB/045077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et correspondants à l'indice initial « intérêts régulés à l'échéance » intérêts d'échéance).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 104 390,59
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 286 279,26
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garanties de l'exercice	I = A + B + C - D 390 669,85
Recettes réelles de fonctionnement	II 9 046 100,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II 4,32
---	--------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN							
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT							B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
23 Amélioration énergétique du complexe Lutéa Ramadier	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00	500 000,00	246 000,00
24 Amélioration énergétique groupes scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	370 000,00	360 000,00
25 Aménagement des locaux du Centre social	0,00	0,00	0,00	0,00	166 000,00	250 000,00	329 000,00
10 Complexe André Beaumon-Projet de réqualification des espaces	2 134 680,00	0,00	2 134 680,00	76 991,23	20 000,00	1 000 000,00	1 037 688,77
14 Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	3 743 644,00	0,00	3 743 644,00	0,00	563 000,00	416 000,00	2 774 644,00
5 Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDE	383 385,00	0,00	383 385,00	32 000,00	143 000,00	0,00	208 385,00
20 Diagnostic amiante	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque	7 155 000,00	0,00	7 155 000,00	7 121 031,33	12 608,00	0,00	21 160,57
Tranche Ferme							
21 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	438 000,00	0,00	438 000,00	4 896,00	576 000,00	0,00	0,00
2 Etude programmative hôtel de ville	47 840,00	0,00	47 840,00	0,00	0,00	0,00	47 840,00
10 La Bouquette Réseau pluvial et voirie	1 875 000,00	0,00	1 875 000,00	1 602 713,02	2 618,00	0,00	69 668,98
13 Maison de santé pluridisciplinaire	3 144 000,00	0,00	3 144 000,00	2 468 111,83	1 150 000,00	0,00	0,17
15 Programmation pluriannuelle Etatage public	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00	1 141 014,72	152 480,00	241 505,28	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
19 Projet agricole sur le site de Campeaux	75 800,00	0,00	75 800,00	75 773,44	0,00	0,00	26,56
1 Réalisation Centre Technique Municipal - Ancienne usine Fraisse	1 176 900,00	0,00	1 176 900,00	1 098 916,07	0,00	0,00	77 983,93
22 Réhabilitation du clocher Saint Fulcran	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	700 000,00	710 000,00
11 Travaux cathédrale	284 000,00	0,00	284 000,00	177 598,08	20 000,00	0,00	86 401,92
17 Travaux cimetière (réfection voies et allées, reprises)	305 000,00	0,00	305 000,00	94 597,45	0,00	0,00	210 402,55
18 Travaux groupe scolaire Périmellet	463 800,00	0,00	463 800,00	323 958,51	94 500,00	0,00	45 341,19

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		CATEGORIES (2)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	1,00	1,10	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00	0,50
Agent polyvalent	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur BAFA	B	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique	B	1,00	0,50	1,00	0,50	0,50	0,50
Assistant de enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur de musique	B	0,00	5,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE: ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animatrice arts plastique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE: POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Chief de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		102,00	15,48	117,48	99,88	13,00	112,88

(1) Les grades ou emplois sont dégagés conformément à la circulaire n° NOR 11191501102C du 22 mars 1995. Les emplois budgétaires sont également compilés ici dans leur filière dirigée.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont compilés dans une unité, les emplois à temps non complet sont compilés à hauteur de la quotité de travail générée par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein (EPTP). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

EPTP = « Effectif principal » : quotité de travail = 100 %

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 EPTP ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 EPTP ; un agent à temps partiel à 10 % (quotité de travail = 10 %) présente toute l'année correspond à 0,4 EPTP (0,8 x 1/12).

(5) Pour emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spéculaires » sont par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)				IV	
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N		CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT
Indice (4)	Euros	Indice (4)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				118 031,35	
Agent polyvalent		TECH	341	19 175,11	3-4
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-4
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-4
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-4
Agent polyvalent		CULT	430	24 179,76	3-4
Agent polyvalent		CULT	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		SP	20/HEURE	0,00	3-1
Professeur de musique		CULT	516	0,00	3-2
Professeur de musique		CULT	516	0,00	3-2
Professeur de musique		CULT	407	0,00	3-2
Professeur de musique		CULT	516	0,00	3-2
Agents occupant un emploi non permanent (7)				132 016,81	
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
Agent polyvalent		TECH	332	18 669,12	3-1
TOTAL GENERAL				250 048,16	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEURS: A1, A2 et A3.
 TECH : Technicien administratif.
 LIBR : Librairie (hors enseignement urbain).
 S : Social.
 M : Ménage-social.
 MT : Mécanico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animations.
 PRO : Pro. Acco.
 CTR : Miseurs non rattachés à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indique le niveau du indice brut de la fonction publique ou en euros annuels brut à indiquer) et l'ensemble des éléments de la rémunération (tranche annuelle).

(4) CONTRAT : Marque du contrat (le 26 janvier 1984 modifiée):
 3-4 : article 3, 2^{me} alinéa : accordement temporaire d'activité.
 3-4 : article 3, 2^{me} alinéa : accordement saisonnier d'activité.
 3-4 : article 3, 2^{me} alinéa : accordement temporaire à servir à temps partiel ou indépendante (maternité, maladie...).

3-2 : article 3, 2^{me} alinéa : accordement temporaire à servir à temps partiel ou indépendante.

3-3 : absence de cadre d'emploi ou de fonctionnaire susceptible d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3 : absence de cadre d'emploi ou de fonctionnaire susceptible d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3 : emplois du niveau de la catégorie A (troupe des beldiennes ou la nature des fonctions le justifient).

3-3 : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non compris des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODÈVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE - BP - 2021

3-9-1 : Emplois des communautés de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants, dont la création ou la suppression dépend de la Mission d'une autre qui l'impose à la collectivité ou à l'administration en matière de création.
3-9-2 : Emplois de moins de 2 000 habitants et de l'administration publique, dont la création ou la suppression dépend de la loi n° 75-347 du 25 mars 1975 relative à l'administration publique et à l'administration régulièrement proposée à un agent contractuel.
38 : Article 28 : travailleur à temps partiel, C : travailleur à temps partiel, C
38 : Article 47 : recoulement droit sur empris bâtiens
110 : Article 110 : collaborateur de groupes de clients.
110 : collaborateur de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indique si l'agent dont actuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être identifiés « A / autres » et l'ordre d'objet d'une précision (ex : « contrats autres »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 31-2, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-52 du 29 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fut comme telle une rémunération un véritable droit acquis, il devient de mentionner le début du contrat à l'article 6 décret 85-1148 du 25 octobre 1985.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	ALAPED F.D.HABITAT OCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODÈVE OPH HERAULT HABITAT ERELIA		Association OPH Association OPH SA HLM	360 138,32 12 862,93 1 399 265,89 2 063 256,77 978 635,90
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, règle intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes Lodèvois et Larzac	01/01/2009	TPU	585 274,54
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Loisir/jeux	Loisir/jeux Les Gardes		-	21340142900185	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES						IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	9 032 000,00	1,64	19,52	0,00	1 757 190,00	1,64
TFPB	7 495 000,00	2,51	32,67	0,00	2 448 617,00	2,51
TFPNB	41 900,00	-0,13	129,00	0,00	54 051,00	-0,13
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

VOTE : 22 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTION

ABSTENTION : LAATEB Claude (et pouvoirs de MARTIN José et de RICARDO Christian) et SINEGRE Joana (et pouvoirs de ROUQUETTE Damien et de STADLER-LATOUR Magali)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

DÉLIBÉRATION N°CM_210413_15 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE LES GARDIES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif notamment l'article L.2313-1 : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* »,

VU la délibération n°CM_CM_210413_10 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'approbation du compte administratif 2020 du budget annexe Les Gardies,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante est mise à disposition au préalable de la séance, de la Mairie de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/4MaxwNZpBp5faxD>

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le budget primitif 2021 du budget annexe Les Gardies, annexé à la présente délibération et accompagné de la note synthétique, en votant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, un montant de 98 420,48 euros,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, un montant de 73 230,82 euros,
- avec reprise des résultats de l'exercice n-1 après le vote du compte administratif n-1.

Ouï l'exposé de Gaëlle LÉVÈQUE et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ARTICLE 1 : ADOpte le budget primitif 2021 du budget annexe Les Gardies, tel que présenté dans l'annexe jointe à la présente délibération et accompagnée de la note synthétique,

- ARTICLE 2 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

> ANNEXE : Note synthétique des budgets primitifs disponible à la délibération précédente

> ANNEXE SUIVANTE: Maquette budgétaire du budget primitif du budget annexe Les Gardies

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE LODÈVE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL DE LODÈVE (2)

Numéro SIRET : 21340142500185

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODÈVE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : LOTISSEMENTS LES GARDIES (3)

ANNEE 2021

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCL, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dettes pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Étalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul de ratio dendettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	20

MAIRIE DE LODÈVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - BP - 2021

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 3211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique dirigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 300 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de siège simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 3211-36 du CGCT, art. L. 5211-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier - *Informations générales - annexe à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.*
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE LODÈVE LOTISSEMENTS LES GARDIES	BP 2021
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A
--	--------

Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :		0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :		
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population		0.00	
2 Produit des impositions directes/population		0.00	
3 Recettes réelles de fonctionnement/population		0.00	
4 Dépenses d'équipement brut/population		0.00	
5 Encours de dette/population		0.00	
6 DGF/population		0.00	
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		0.00	
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		0.00	
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		0.00	
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier défini à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'indice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté-urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B
<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none">- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.		
<p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p>		
<p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p>		
<p>III – Les provisions sont (4) .</p>		
<p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.</p>		
<p>V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>		

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	75 230,82	98 420,48
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 23 189,66	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	98 420,48	98 420,48

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	73 230,82
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 73 230,82	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	73 230,82	73 230,82

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	171 651,30	171 651,30
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre non rattaché (R. 2311-11 du CCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II A2
---	--	--	--	--	----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		74 230,82		74 230,82	74 230,82	74 230,82
TOTAL		75 230,82	0,00	75 230,82	75 230,82	75 230,82

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	23 189,66
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

=

98 420,48

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes divers	97 420,48	0,00	97 420,48	97 420,48	97 420,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		97 420,48	0,00	97 420,48	97 420,48	97 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		97 420,48	0,00	97 420,48	97 420,48	97 420,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL		98 420,48	0,00	98 420,48	98 420,48	98 420,48

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

=

98 420,48

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	73 230,82
---	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-8.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 + RI\ 021 - DI\ 040 - RF\ 042 - RI\ 040 - DF\ 042 - DI\ 041 - RI\ 041 - DF\ 043 - RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	73 230,82
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées (hors 155)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
155	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	-0,00		-0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82

MAIRIE DE LODÈVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
					+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)				0,00	
					=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				73 230,82	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	73 230,82
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscription cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 + RI 021 ; DI 040 + RF 042 ; RI 040 + DF 042 ; DI 041 + RI 041 ; DF 043 + RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (bâtissement, ZAC...) par ailleurs répertoriées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En récette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotations initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 + RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 + DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B1

1 – DÉPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		73 230,82	73 230,82
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 000,00	74 230,82	75 230,82

+ D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	23 189,66
--------------------------------------	-----------

= TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	98 420,48
---	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
38	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	73 230,82
---	-----------

= TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
--	-----------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amputation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 420,48		97 420,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		1 000,00	1 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		97 420,48	1 000,00	98 420,48

+ R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	98 420,48
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	73 230,82	73 230,82
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	73 230,82	73 230,82

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotations initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6615	Intérêts courants courants et de dépôts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 000,00	1 000,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	73 230,82	73 230,82	73 230,82
71355	Virement stock terrains aménagés	73 230,82	73 230,82	73 230,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		73 230,82	73 230,82	73 230,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		74 230,82	74 230,82	74 230,82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		75 230,82	75 230,82	75 230,82
+				
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				23 189,66
-				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				98 420,46

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I-E.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 420,48	97 420,48	97 420,48
7015	Ventes de terrains aménagés	97 420,48	97 420,48	97 420,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		97 420,48	97 420,48	97 420,48
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		97 420,48	97 420,48	97 420,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
796	Transferts charges financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		98 420,48	98 420,48	98 420,48
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				98 420,48

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote 1-B.

(3) Hors restes à réaliser...

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RF.042 = D/040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à recenser les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de report des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si mise en attente des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00
				+
				RESTES A REALISER N-1 (11)
				0,00
				+
				D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)
				73 230,82
				=
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
				73 230,82

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote... II B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 040 = RI 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	73 230,82	73 230,82	73 230,82
3355	Travaux	73 230,82	73 230,82	73 230,82
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	73 230,82	73 230,82	73 230,82
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	73 230,82	73 230,82	73 230,82
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	73 230,82	73 230,82	73 230,82
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00		
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTEPRISE (10)	0,00		
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82		

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

VOTE : 22 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTION

ABSTENTION : LAATEB Claude (et pouvoirs de MARTIN José et de RICARDO Christian) et SINEGRE Joana (et pouvoirs de ROUQUETTE Damien et de STADLER-LATOUR Magali)

Informations sur les décisions du Maire prises par délégation depuis le Conseil municipal du 30 mars 2021

MLDC_210323_063 Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault pour la rénovation du clocher de la Cathédrale Saint Fulcran

Informations sur les décisions prises en Conseil communautaire depuis le Conseil municipal du 26 janvier 2021

Conseil communautaire du 1^{er} avril 2021

CC_210401_01	Réservation de subventions dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat Défi Travaux
CC_210401_02	Modification du montant de la réservation de subvention dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat Défi Travaux actée le 17 juin 2020
CC_210401_03	Modification du montant de la réservation de subvention dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat Défi Travaux actée le 17 septembre 2020
CC_210401_04	Réservation de subventions dans le cadre de la campagne de mise en valeur des façades
CC_210401_05	Modification du montant de la réservation de subvention dans le cadre de la campagne de mise en valeur des façades, actée le 17 décembre 2020
CC_210401_06	Attribution des subventions aux projets portés par les acteurs culturels du territoire dans le cadre du Printemps des poètes édition 2021
CC_210401_07	Convention cadre mobilité avec le Conseil départemental de l'Hérault
CC_210401_08	Avis sur le PIPR de l'Hérault et le PDESI et validation du modèle de convention d'autorisation temporaire de passage pour les chemins sur le territoire
CC_210401_09	Convention d'adhésion à la mission remplacement du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault
CC_210401_10	Crise sanitaire covid-19 – Remise gracieuse accordée A Les amis du recyclage lodevois sur une partie de la redevance annuelle de l'année 2020 pour l'occupation des locaux sis route de Montpellier à Lodève
CC_210401_11	Fiscalité directe locale - fixation des taux d'imposition 2021
CC_210401_12	Vote du taux 2021 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
CC_210401_13	Acquisition de la parcelle AK146 située sur la commune de Saint Maurice Navacelles dans le cadre de l'obtention de la déclaration d'utilité publique du forage de Navacelles
CC_210401_14	Approbation des tarifs de travaux en régies et de raccordements

CC_210401_15	Transfert des subventions accordées par le Conseil départemental de l'Hérault aux communes et syndicats dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2021
CC_210401_16	Transfert des subventions accordées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse aux communes et syndicats dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2021
CC_210401_17	Transfert des subventions accordées par l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux aux communes et syndicats dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2021
CC_210401_18	Approbation du montant de la redevance 2021 pour le prélèvement de la ressource en eau
CC_210401_19	Adhésion à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies pour l'année 2021

Gaëlle LÉVÈQUE soumet à l'assemblée l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 30 mars 2021.

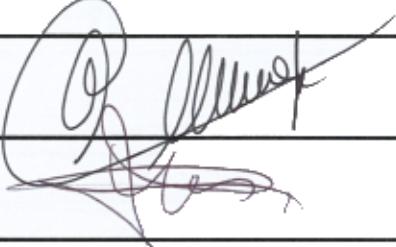
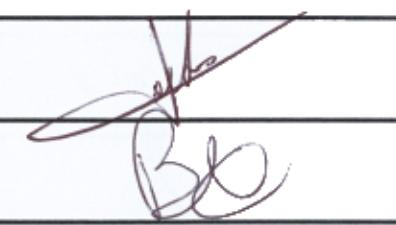
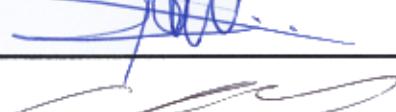
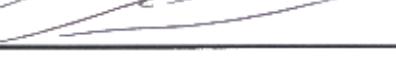
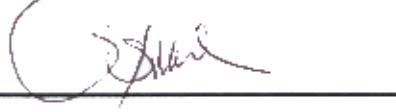
VOTE : 25 POUR, 0 CONTRE, 3 ABSTENTION

ABSTENTION : LAATEB Claude (et pouvoirs de MARTIN José et de RICARDO Christian)

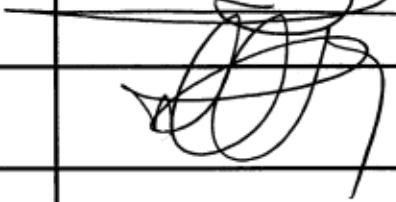
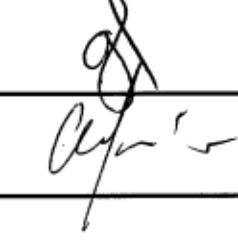
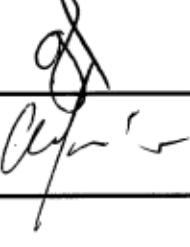
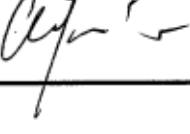
L'ordre du jour étant épuisé, Gaëlle LÉVÈQUE lève la séance à 20h02.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Les Conseillers municipaux soussignés approuvent le procès verbal du Conseil municipal du 13 avril 2021 :

NOM Prénom	SIGNATURE
LEVEQUE Gaëlle	
CROS Ludovic	
ROCOPLAN Nathalie	
MARRES Gilles	
GALEOTE Monique	
BENAMEUR Ali	
VERDOL Marie-Laure	
KOEHLER Didier	
PEDROS Isabelle	
FERAL Claude	
PANIS Michel	
SAUVIER Jean-Marc	
SYZ Nathalie	
KASSOUH Hamed	
LAUGIER Élisabeth	

Deuxième page pour l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 13 avril 2021 :

NOM Prénom	SIGNATURE
ALIBERT Damien	
ENNADIFI Fatiha	
BOSC David	
BENAMMAR-KOLY Fadilha	
DRUART David	
DETTRY Thibault	
GOURMELON Izïa	
LAATEB Claude	
COUPEAU Sandrine	
RICARDO Christian	
SINEGRE Joana	
MARTIN José	
STADLER Magali	
ROUQUETTE Damien	
ALIBERT Damien	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.